

Fiche version

cegid

Finance

Comptabilité



Service d'Assistance Téléphonique 0 826 888 488

Références du document

Modifié le	Pour la version	N° exe
29/03/2019	Comptabilité V9 - Edition 22 - Patch1	9.22.100
04/12/2018	Comptabilité V9 - Edition 22	9.22.000
19/06/2018	Comptabilité V9 - Edition 21 - Patch 2	9.21.200
09/03/2018	Comptabilité V9 - Edition 21 - Patch 1	9.21.100
24/11/2017	Comptabilité V9 - Edition 21	9.21.000
22/09/2017	Comptabilité V9 - Edition 20 Patch 1	9.20.110
16/06/2017	Comptabilité V9 - Edition 20	9.20.000
06/03/2017	Comptabilité V9 - Edition 19 - Patch 4	9.19.140
16/01/2017	Comptabilité V9 - Edition 19 - Patch 3	9.19.130
12/12/2016	Comptabilité V9 - Edition 19 - Patch 2	9.19.120
12/09/2016	Comptabilité V9 - Edition 19 - Patch 1	9.19.110
23/06/2016	Comptabilité V9 - Edition 19 Incrémantation du numéro de version sans modification	9.19
27/04/2016	Comptabilité V9 - Edition 18 - Patch 2	9.18.120
14/01/2016	Comptabilité V9 - Edition 18 - Patch 1	9.18.110
25/11/2015	Comptabilité V9 - Edition 18	9.18
14/10/2015	Comptabilité V9 - Edition 17 - Patch 1	09.17.110
10/07/2015	Comptabilité V9 - Edition 17	09.17
15/04/2015	Comptabilité V9 - Edition 16 - Patch 1	09.16.110
31/12/2014	Comptabilité V9 - Edition 16	09.16
31/10/2014	Comptabilité V9 - Edition 14 - Patch 2	09.14.120
30/06/2014	Comptabilité V9 - Edition 14 - Patch 1	09.14.110
31/03/2014	Comptabilité V9 - Edition 14	09.14
31/01/2014	Comptabilité V9 - Edition 13 - Patch 1	09.13.110
05/12/2013	Comptabilité V9 - Edition 13	09.13
30/09/2013	Comptabilité V9 - Edition 12	09.12
31/07/2013	Comptabilité V9 - Edition 10 - Patch 1	09.10.110
31/07/2013	Comptabilité V9 - Edition 10 - Patch 2	09.10.120
05/04/2013	Comptabilité V9 - Edition 10	09.10
28/02/2013	Comptabilité V9 - Edition 7 - Patch 4	09.07.140
07/01/2013	Comptabilité V9 - Edition 7 - Patch 3	09.07.130
28/09/2012	Comptabilité V9 - Edition 7 - Patch 2	09.07.120
09/07/2012	Comptabilité V9 - Edition 7 - Patch 1	09.07.100
06/04/2012	Comptabilité V9 - Edition 7 Incrémantation du numéro de version sans modification	09.07
20/03/2012	Comptabilité V9 - Edition 6 Livrée pour la Paie uniquement	
20/02/2012	Comptabilité V9 - Edition 5 - Patch 2	09.05.200
25/11/2011	Comptabilité V9 - Edition 5 - Patch 1	09.05.100

31/08/2011	Comptabilité V9 - Edition 5	09.05
31/05/2011	Comptabilité V9 - Edition 4 - Patch 2	09.04.200
15/04/2011	Comptabilité V9 - Edition 4 - Patch 1	09.04.100
28/02/2011	Comptabilité V9 - Edition 4	09.04
17/12/2010	Comptabilité V9 - Edition 3	09.03
18/06/2010	Comptabilité V9 - Edition 2	09.02
20/04/2010	Comptabilité V9 - Edition 1	09.01

Sommaire

1. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 1	13
Les nouveautés	13
Recopie d'écritures.....	13
Clôture périodique par journal et par période.....	13
Gestion des compteurs comptables	13
Les améliorations.....	13
Clôture d'exercice	13
Balance générale détaillée par période	14
Outils de contrôle et réparation des fichiers	14
RIB des comptes de banque	14
2. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 2	15
Les nouveautés	15
Déplacement des commandes.....	15
Traitements réalisés lors de la mise à jour de votre base.....	16
Génération d'écritures comptables depuis les lignes de relevé bancaire	16
Paramétrage de la liste dans la fenêtre de pointage	17
Possibilité d'affichage des éléments non pointés par défaut à l'ouverture de la session de pointage	17
Création automatique des références de pointage et souches bancaires	17
Pointage automatique multi références et multi RIB	18
Validation des sessions de pointage	18
Sélection du journal de saisie depuis la session de pointage	18
Contrôle de continuité et d'unicité des relevés intégrés.....	18
Intégration des relevés bancaires et gestion des doublons.....	19
Contrôles en création de guide	19
Etat de pointage sur comptes non bancaires.....	19
Nouvelles commandes.....	20
Disponibilité.....	20
Ajout de champs ou critères	20
De nouveaux contrôles en suppression des utilisateurs.....	20
Modification des pièces.....	21
Autres améliorations	21
Récupération des données.....	22
Gestion du Prorata de TVA	22
Les améliorations	22
Numéro de pièce.....	23
Saisie guidée	23
Information sur les options d'affichage en saisie	23
Modification de la TVA en saisie paramétrable	23
Saisie bordereau et modification d'affectation du RIB du tiers	23
Charges périodiques.....	24
Extourne	24
Tri sur les listes paramétrables.....	24
Edition bilan analytique	24
Edition Balance	24
Edition balance ventilée.....	24
Edition cumuls périodiques	25
Grand livre analytique par général.....	25
Anciennes éditions	25
Editions multi sociétés	25
Lettrage manuel.....	25

Lettrage sur code de regroupement	25
Ajout d'un document associé	26
Visualisation des écritures saisies en mode Bordereau ou Libre	26
Création des RIBs de banque	26
Fermeture de comptes, contrôle d'utilisation dans les guides et édition des guides	26
Rubriques comptables	27
TVA sur encaissements	27
Mode non exclusif en ouverture d'exercice	27
Cubes décisionnels	28
Fiche compte général	28
Fiche tiers	28
Réparation de fichiers	29
Module Emprunt ou CRE	29
3. Les améliorations de la V9 - Edition 3	30
Ouverture d'une pièce de plus de 100 lignes	30
Ventilation analytique	30
Suppression des écritures de simulation avec ventilation analytique	30
Saisie paramétrable	30
Saisie guidée	31
Abonnements	31
Modification entête de pièce	31
Saisie externalisée via Excel	31
Saisie sur un journal de banque	31
Lettrage en saisie courante	31
Saisie multi-établissement	31
Traitements effectués lors de la mise à jour de base	32
Fiche journal	32
Fiche compte général	32
Comptes de correspondance	32
Fermeture d'un tiers payeur	32
RIB	32
Diverses améliorations en Consultation des écritures d'un compte	33
Dégrouppement de relevés bancaires	33
Pointage	33
Lettrage	34
Lettres de relance	34
Bons à payer	34
TVA	35
Editions	35
Liens OLE	36
Contrôle et Réparation de fichiers en web access	36
Remise à zéro d'activité	37
Clôture analytique et clôture générale	37
4. Les améliorations de la V9 - Edition 4 - Patch 1	38
TVA	38
Intégration des relevés bancaires	38
Références de pointage manuel et souches bancaires	38
Restriction de modification des tables libres écritures	38
Modification des ventilations analytiques en devises	39
Ventilation analytique en saisie courante	39
Editions légales	39
Liens OLE	39
Extourne en web access	39
5. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 4 - Patch 2	40

Les nouveautés	40
Modification sécurisée des pièces	40
Les améliorations	41
Relevés bancaires	41
Suppression des écritures analytiques	42
Saisie des règlements	42
Modification des échéances	42
Clôture périodique	42
Emission de relevé de compte	42
Editions de TVA	43
Lettrage manuel	43
6. Les améliorations de la V9 - Edition 5	44
Groupes d'utilisateurs sans accès aux comptes confidentiels	44
Ré-imputations analytiques	44
Consultation des écritures	44
Saisie mono-section	44
Chargement de la liste paramétrable en Pointage	44
BOI et accès aux commandes de dévalidation	45
Filtre sur édition Balance générale	45
Cumuls antérieurs dans les éditions Grand Livres et Balances	45
Liste paramétrable dans les relances clients	45
7. Les améliorations de la V9 - Edition 5 - Patch 1	46
Saisie paramétrable et comptes confidentiels	46
Saisie et gestion de l'analytique "croisaxe"	46
Recopie d'écritures et analytique	46
Gestion des fiches immobilisations	46
Balances âgées et ventilées	46
Relances clients	47
Grand livres	47
Balance	47
8. Les améliorations de la V9 - Edition 5 - Patch 2	48
Insertion de ligne en modification de pièce	48
Saisie paramétrable	48
Saisie bordereau	48
Saisie courante	49
Suppression des écritures de simulation	49
Suppression d'un compte général non mouvementé	49
Guides de saisie avec ventilation analytique	49
Souches bancaires	49
Paramètres société	49
Grand livre général	50
Etats de synthèse	50
Modification des échéances sur pièces lettrées	50
Bons à payer	50
Balance ventilée et lettrage partiel	50
Liste paramétrable en pointage	50
Tri des lignes en session de pointage	51
Saisie des à-nouveaux	51
Proratisation des écritures	51
Editions	51
9. Les améliorations de la V9 - Edition 7	52
Prorata de TVA sous Oracle	52

10. Les améliorations de la V9 - Edition 7 - Patch 1	53
Utilisation d'un compte auxiliaire non lettrable en saisie.....	53
Affichage des cumuls en visualisation et modification d'écritures courantes	53
Lettrage conservé en visualisation d'échéances.....	53
Ajout de lignes en modification d'écriture	53
Association d'un document PDF à une écriture.....	53
Saisie d'un taux volatil en saisie d'écriture	53
Relances manuelles.....	54
Etats Grand livre âgé et Grand livre ventilé personnalisés	54
Accès aux écritures sur comptes confidentiels	54
Editions de TVA	54
Prise en compte de la sous-section en création de budget	54
Cubes décisionnels.....	55
11. Les améliorations de la V9 - Edition 7 - Patch 2	56
Visualisation de pièce comptable.....	56
Saisie paramétrable en mode révision	56
Création de guide de saisie à partir d'une écriture.....	56
Justificatif de solde : affichage du solde des comptes	56
Grand livre ventilé.....	56
Grand livre général.....	57
Pointage en devises	57
Consultation des écritures	57
12. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 7 - Patch 3.....	58
Les nouveautés	58
Protection des RIB	58
Les améliorations.....	58
Modification en série des paramètres analytiques des comptes généraux.....	58
Recopie d'écritures.....	58
Gestion des doublons en saisie paramétrable.....	59
Enregistrement d'écriture sur compte de charge périodique multi-établissement.....	59
Transformation en facture d'écritures d'engagement avec analytique	59
Accès à la ventilation analytique en mode croise-axe.....	59
Historique des mails	59
Grand livre général.....	59
Grand livre analytique	60
Dépointage.....	60
Pointage automatique	60
Génération d'écritures	60
Modification des bases HT	60
Ajout du champ T NIF dans la présentation du cube	61
Saisie de code de table libre inexistant	61
Get cumul.....	61
13. Les améliorations de la V9 - Edition 7 - Patch 4	62
Modification des en-têtes de pièce	62
Restitution des informations complémentaires	62
Saisie guidée	62
Modification de ventilation analytique	62
Transferts inter-sections	62
Balance âgée	62
A-nouveaux détaillés dans le grand livre général.....	63
Consultation d'écritures	63
Modification du solde bancaire	64
Génération automatique d'écritures.....	64

Justificatif des soldes bancaires.....	64
DAS2 (TD Bilatérale)	64
Get cumul.....	64
14. Les améliorations de la V9 - Edition 10.....	65
Grand livre général.....	65
15. Les améliorations de la V9 - Edition 10 - Patch 2	66
Saisie paramétrable.....	66
Charges périodiques.....	66
Grand livre général.....	66
Mise à jour des taux et comptes de TVA.....	66
Fermeture de sections analytiques	66
16. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 12.....	67
Les nouveautés	67
Prélèvements SEPA	67
Les améliorations	67
Modification d'écritures.....	67
Modification d'en-tête de pièce	67
Modification d'en-tête de pièce (écritures d'abonnement)	67
Validation d'écritures de simulation	68
Charges périodiques.....	68
Lettrage automatique sur références.....	68
Sélection des écritures en fonction de leur date d'échéance.....	68
Relances.....	68
Comptes non soldés en édition de grand livre et balance	68
Consultation des comptes auxiliaires	69
Consultation des écritures	69
Pointage manuel avec écritures en devises	69
Pointage manuel - écritures restant à pointer	69
Etat de rapprochement.....	69
Reprise des informations de relevé bancaire dans les guides de trésorerie.....	70
Règles d'accrochage en pointage automatique.....	70
Modification d'écritures.....	70
Création de sections budgétaires.....	70
Codes et intitulés des tables libres et comptes de correspondance	71
Contacts des tiers	71
Création de comptes bancaires domiciliés en Espagne.....	71
Réparation des rubriques comptables.....	71
17. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 13.....	72
Les nouveautés	72
Contrôle des comptabilités informatisées	72
Modification de taux de TVA	72
Grand livre général par justificatif de solde	73
Les améliorations	74
Contacts des tiers	74
18. Les améliorations de la V9 - Edition 13 - Patch 1	75
Saisie bordereau	75
Affectation des mandats	75
Grands livres	75
Autres éditions avec bases Oracle	75
A-nouveaux en devises.....	75

Format des relevés bancaires.....	76
Annexe : qualifiants	76
Edition des mandats de prélèvement.....	77
19. Les améliorations de la V9 - Edition 14.....	78
Fichier des écritures comptables	78
Exportation au format ETAFI	79
Suppression des mandats	79
20. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 14 - Patch 1.....	80
Les nouveautés	80
Consolidation	80
Les améliorations	80
Accélérateurs de saisie	80
Lettrage en modification d'écriture multi-échéance.....	80
Lettrage en consultation des comptes	80
Saisie de trésorerie	81
Suppression de la commande Saisie de règlements	81
Edition de relevé de compte	81
21. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 14 - Patch 2.....	82
Les nouveautés	82
Génération du fichier à partir d'un exercice ouvert	82
Ajout de la rubrique Date de lettrage dans le fichier des écritures comptables	82
Alimentation de la référence de pièce.....	82
Numéro de séquence de l'écriture comptable.....	83
Exportation par date de création de l'écriture comptable	83
Ajout d'une zone de recherche multicritère	83
Les améliorations	83
Recherche d'écritures avec caractères jokers	83
Liens OLE	84
Langue associée aux groupes d'utilisateurs	84
Annulation de clôture	84
22. Les améliorations de la V9 - Edition 16.....	85
Exportation des fichiers FEC	85
23. Les améliorations de la V9 - Edition 16 - Patch 1	86
Affectation des comptes dans les écritures de charges constatées d'avance.....	86
Format du numéro de séquence FEC.....	86
Date de la pièce dans le FEC.....	86
Importation d'un plan de correspondance des comptes auxiliaires.....	87
24. Les améliorations de la V9 - Edition 17.....	88
Installation et mises à jour	88
A lire avant installation : Mise à jour des plateformes Web ACCES sécurisées par le protocole SSL	88
Date de la pièce dans le FEC.....	90
Référence de la pièce dans le FEC.....	90
Exportation au format ETAFI	91
Régularisation de lettrage.....	91
Visualisation des écritures.....	91
25. Les améliorations de la V9 - Edition 17 - Patch 1	92
Contrôle des factures de TVA.....	92

Ré- imputations	92
Contrôle création de RIB via Alt R	92
Affectation numéro de pièce	92
26. Les nouveautés de la V9 - Edition 18	93
Les nouveautés	93
Montants en devises signés dans le FEC	93
Référence pièce dans le FEC	93
27. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 18 - Patch 1.....	94
Les nouveautés	94
Génération du FEC sur tout exercice.....	94
28. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 18 - Patch 2.....	95
Les nouveautés	95
FEC par établissement.....	95
Les améliorations	96
Mise à jour de la ventilation analytique en saisie paramétrable	96
Lettrage sur code de regroupement d'une écriture de règlement du solde	96
Exportation des écritures d'à-nouveaux dans le FEC	96
29. Les améliorations de la V9 - Edition 19 - Patch 1	97
Les améliorations	97
Evolution Prélèvements SEPA.....	97
Etablissements.....	97
30. Les améliorations de la V9 - Edition 19 - Patch 2	98
Les nouveautés	98
Grand Livre Général légal	98
Les améliorations	98
Gestion des factures négatives dans l'édition de TVA par les soldes	98
Editions légales	98
31. Les améliorations de la V9 - Edition 19 - Patch 3	99
Les améliorations	99
Grand-livre auxiliaire	99
Grand-livre général légal	99
32. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 19 - Patch 4.....	100
Les nouveautés	100
Exportations vers Excel des données comptables et analytiques.....	100
Les améliorations	101
Edition de la balance âgée avec une base installée sur un serveur MS SQL2008.....	101
Modification entête de pièce sur des journaux de trésorerie, en présence d'un compte de charges périodiques.....	101
33. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 20.....	102
Les nouveautés	102
Nouveau programme d'amélioration continue	102
Adaptations liés à la loi BOI-TVA-DECLA-30-10-30-20160803.....	102
Suppression du paramètre société "Conformité stricte norme NF 203 (BOI 24/01/2006)"	102
Restrictions d'accès aux commandes d'annulation de clôture périodique et définitive	103

Validation des écritures avant la clôture définitive de l'exercice	103
L'annulation de la clôture définitive	104
Nouveau compteur d'écritures FEC pour la validation des écritures	104
Paramétrage du nouveau compteur d'écritures FEC.....	104
Traitements de validation	104
Initialisation du compteur d'écritures FEC sur les écritures.....	105
Intangibilité des écritures importées.....	105
Suivi et archivage des opérations d'importation et d'exportation	105
Fiabilisation des données du FEC	106
Gestion de la transition.....	106
Recherche par numéro d'écriture FEC.....	106
Audit FEC : nouvelle fonction	106
Encodage du FEC au format UTF8.....	107
Édition de l'attestation éditeur	108
Grand-livre auxiliaire légal	108
Rajout de champs liés au BOI dans la consultation des écritures.....	108
Les améliorations.....	109
Etats de synthèse : SIG	109
Générateur FEC	109
Génération des pièces liées en saisie multi-établissement.....	109
Gestion des compteurs comptables	109
34. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 20 - Patch 1.....	110
Les nouveautés	110
Pilotage financier	110
Les améliorations.....	112
Evolutions concernant les traitements de validation des écritures	112
Evolutions concernant la clôture définitive	112
Passage des compteurs de pièces par exercice - continuité des numéros sur les exercices précédents	112
Les règles de modification des écritures importées ou générées par des applications partenaires.....	113
Modification des écritures de type autre que Normal importées ou générées par des applications partenaires.....	113
Certaines fonctions métier s'appuyant sur des écritures importées (non modifiables) généraient des écritures non modifiables à tort.....	114
Modification des zones d'informations complémentaires	114
Affectation du code de TVA en saisie paramétrable	114
Liens OLE - Condition sur une table libre	115
35. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 21.....	116
Les nouveautés	116
Modification et historisation des écritures importées.....	116
Ajout d'un nouveau module : Clôtures et Validations	116
Ajout des commandes de Suivi et archivage des éditions légales et du FEC	117
Ajout d'une nouvelle commande : Purge des éléments archivés	117
Les améliorations.....	118
Validation des écritures de simulation en écritures courantes - Présentation de la liste multicritères	118
Consultation des comptes généraux	118
BOI - Initialisation du compteur d'écritures FEC sur les écritures	118
Editions du Grand livre général légal et du Journal des écritures	119
A-nouveaux provisoires et constitution du FEC.....	119
DAS2 (TD Bilatérale) - Saisie du seuil de déclaration dans les paramètres société	119
DAS2 (TD Bilatérale) - Gestion du fichier des honoraires	119
DAS2 (TD Bilatérale) - Edition préparatoire	120
DAS2 (TD Bilatérale) - Fichier EDI	120
36. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 21 - Patch 1.....	121

Les nouveautés	121
Réparation des compteurs et des doublons.....	121
Les améliorations.....	121
Consultation des écritures des comptes généraux et tiers - Impression de la liste	121
Editions légales - Journal des écritures	121
Ré-imputation de compte avec génération d'une écriture d'OD	122
Initialisation du compteur FEC sur les écritures en partage de référentiel	122
Numéro de pièce erroné suite à une modification d'entête de pièce avec deux exercices ouverts	122
37. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 21 - Patch 2.....	123
Fin du support des versions 2008 de MS SQL Server et de Windows Server.....	123
Les nouveautés	123
Sensibilisation des utilisateurs des applications CEGID au G.D.P.R. (Règlement Général sur la Protection des Données)	123
Les améliorations	123
BIC obligatoire en création de comptes bancaires situés dans les pays suivants : Suisse, Guernesey, Jersey, Ile de Man et San Marin.....	123
Compte d'emprunt : la longueur des généraux n'est plus limitée à 10 caractères	124
Validation par journal : cas particulier pour les pièces de simulation.....	124
Contrôle des fichiers accessible	124
Audit avant clôture : détection des écritures validées	124
Pointage sur journal : création d'une référence de pointage.....	124
38. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 22.....	125
Les nouveautés	125
Nouveaux contrôles lors de la validation d'écritures.....	125
Attestation BOI éditeur.....	125
Attestation de conformité FEC.....	125
Les améliorations	126
Validation des journaux en mode bordereau et saisie libre : numéro chronologique	126
Archivage du Journal des écritures.....	126
Fichier FEC : présence du libellé d'un compte tiers sur toutes les lignes des comptes généraux du fichier.....	126
Editions légales et Grand livre.....	126
Saisie Paramétrable : Accès aux échéances	127
Ecriture de régularisation en lettrage sur des écritures importées.....	127
39. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 22 - Patch 1.....	128
Les améliorations	128
Validation des écritures sur journaux en mode saisie libre	128
Génération du FEC avec les bases Oracle	128
Editions légales : accès à tous les exercices	128

1. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 1

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés fonctionnelles et améliorations apportées sur la version 9 édition 1.

Les nouveautés

Recopie d'écritures

Accès

Module ECRITURES - menu Recopie d'écritures

Il est désormais possible de recopier dans un journal une partie ou la totalité des écritures provenant d'un autre journal. Cette fonction permet de générer rapidement des mouvements répétitifs tels que les écritures d'abonnement.

Clôture périodique par journal et par période

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Clôtures périodiques - commande Clôture périodique par journal

Il est désormais possible d'effectuer une clôture périodique par journal. A l'issue du traitement, il ne sera plus possible d'accéder à la saisie des écritures de la période et du journal clôturé.

Cette clôture pourra le cas échéant être dé-validée par la fonction Annulation de clôture périodique par journal.

Attention!

Le paramètre Conformité stricte Norme NF203 (BOI 24/01/2006) se trouvant sur l'onglet Préférences des Paramètres société doit être décoché pour avoir accès aux menus d'annulation de clôture et de dé-validation.

Gestion des compteurs comptables

Accès

Module STRUCTURES/PARAMETRES - menu Paramètres - commande Compteurs comptables

Une case à cocher "par exercice" a été ajoutée à la fonction. L'activation de cette case permet de gérer les compteurs de souches des écritures normales par exercice. Sinon, le compteur gère les numéros de pièces tous exercices confondus.

Les améliorations

Clôture d'exercice

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Clôtures

Vous pouvez désormais exécuter en mode web access les traitements suivants :

- Clôture provisoire
- Annulation de clôture provisoire
- Clôture définitive
- Clôture analytique
- Annulation de clôture analytique.

Balance générale détaillée par période

Accès

Module EDITIONS - menu Autres éditions - commande Balance

Cet état est désormais disponible.

Outils de contrôle et réparation des fichiers

Accès

Module Administration / Outils - menu Outils - commandes Contrôle des fichiers et Réparation des fichiers

Ces fonctionnalités sont accessibles avec toutes leurs options en mode web access.

RIB des comptes de banque

Accès

Module STRUCTURES/PARAMETRES - menu Structures - commande Comptes généraux

En création ou modification d'un compte général de banque, sur l'onglet RIB, les champs Banque et Guichet du RIB sont toujours modifiables, même s'ils sont pré-alimentés par la saisie des champs Etablissement bancaire et Domiciliation qui font appel respectivement aux tables des Etablissements bancaires et des Agences bancaires (accessibles au menu Banque du même module).

2. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 2

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés fonctionnelles et améliorations apportées sur la version 9 édition 2.

Les nouveautés

CEGID BUSINESS STUDIO

Cegid Business Studio est la solution de personnalisation et d'adaptation des applications.

Versions de Business Studio à utiliser pour réaliser les adaptations sur Cegid Finance Comptabilité V9 :

- version minimale : Studio version 7.3
- version conseillée : Studio version 7.6, disponible à partir de juillet 2010.

A partir de la page d'accueil du DVD d'installation de Cegid Business Studio, vous pourrez découvrir les nouveautés et améliorations apportées par cette version 7.6.

Déplacement des commandes

L'ordre d'affichage des commandes du menu Pointage a été modifié comme suit pour plus de cohérence :

Intégration des relevés
Relevés
Pointage
Pointage automatique
Opérations bancaires
Validation des références de pointage
Historique des relevés
Suppression des relevés intégrés
Etat de rapprochement
Etat de pointage
Justificatif des soldes bancaires
Contrôle de caisse

Toutes les commandes concernant le paramétrage de l'analytique ont été regroupées (notamment les commandes Axes du menu Sociétés et Analytique du menu Paramètres ont été déplacées).

La liste des commandes a été regroupée dans le module Structures et Paramètres, menu Analytique

Axes analytiques
Structures analytiques
Ventilations types
Modèles de restrictions analytiques
Clés de répartition
Paramètres de ré-imputation analytique

Audit des écritures

LE POINTAGE

Traitements réalisés lors de la mise à jour de votre base

Gestion des banques et agences attachées aux RIBs des comptes bancaires

En version 2008 et antérieure vous pouviez saisir des RIBs sur vos comptes de banque sans créer d'établissement bancaire ni d'agence.

Lors de la mise à jour de votre base en version 9, si les établissements et agences bancaires n'existaient pas, ils sont automatiquement créés à partir des RIBs des comptes de banque saisis. Vous pourrez alors mettre à jour leurs libellés éventuellement.

Pour plus de détail voici les procédures effectuées sur les différentes tables concernées:

Une revue de tous les comptes bancaires existants est effectuée (table BANQUECP).

Seuls les RIBs contenant un code banque et un code guichet seront traités.

Puis le traitement contrôle l'existence ou non et la cohérence du code banque saisi sur le RIB avec celui de la table BANQUES. La table BANQUES des Etablissements bancaires est alors complétée si besoin.

Dès lors qu'il existe un établissement bancaire avec un code banque, l'agence liée est créée avec le code guichet du RIB de compte bancaire.

Dans la fiche du compte bancaire (table BANQUECP) sont alors visibles les libellés de l'établissement bancaire et de l'agence bancaire.

Activation du pointage avancé

En version 2008 vous aviez le choix de conserver le pointage standard ou de basculer vers le pointage en mode avancé. Ce pointage avancé vous permettait notamment de regrouper les commandes Pointage manuel, Pointage automatique et Dépointage.

En version 9 l'activation du pointage avancé est obligatoire.

L'activation du pointage avancé et la création de toutes les souches bancaires nécessaires sont réalisées directement lors de la mise à jour de votre base via Administration des sociétés.

En cas de problème durant la mise à jour, depuis le module Traitements courants, menu Pointage, commande Activation Pointage avancé, activez- le en répondant OUI à la question. Tant que le pointage avancé n'est pas activé vous ne pourrez pas entrer dans les autres fonctions du menu Pointage.

De même, en cas de problème de création de vos souches bancaires lors de la mise à jour de base, reportez-vous à la rubrique Initialisation des souches bancaires et paramétrage par défaut des souches bancaires.

→ Notez :

L'activation du nouveau pointage avancé génère automatiquement les souches bancaires dont vous aurez besoin.

Génération d'écritures comptables depuis les lignes de relevé bancaire

En version 2008, vous pouviez paramétriser la génération automatique d'écritures comptables pré-pointées, dès la création de la référence de pointage sous 2 conditions :

- avoir coché dans les Paramètres société, onglet Préférences, la case Saisie automatique lors du pointage,
- avoir créé les guides de trésorerie adéquats via la commande Guides du menu Ecritures dans le module Structures et Paramètres.

Par exemple, lors du pointage, si certains mouvements bancaires (commission carte bancaire, frais de tenue de compte...) ne sont pas comptabilisés, vous pouviez mettre à jour votre comptabilité.

→ Notez :

Aucun contrôle d'éventuels doublons en cas de suppression et réintégration intempestive de relevés bancaires n'était effectué.

En Version 9 il a donc été convenu de générer ces pièces comptables sur demande, et après avoir lancé le pointage automatique afin de limiter les risques de doublon.

Accès

Module Traitements courants - Menu Pointage – Commande Pointage

La génération des pièces avec pré-pointage peut dorénavant être lancée depuis la fenêtre de pointage via un clic de l'utilisateur sur le bouton [Traitements – Génération automatique des écritures].

Le nombre d'écritures comptables générées et prépointées s'affiche alors.

Paramétrage de la liste dans la fenêtre de pointage

Depuis le module Traitements courants, menu Pointage, commande Pointage si vous double-cliquez sur une référence de pointage vous pouvez désormais paramétrier votre liste en ajoutant des colonnes correspondant aux champs de la table ECRITURE et/ou EEXBQLIG.

Vous pouvez ajouter et retirer des colonnes, en faisant glisser l'information choisie à l'aide des flèches. Cette liste peut faire l'objet d'une présentation personnelle.

→ Notez :

Si vous souhaitez que la colonne soit alimentée sur toutes les lignes (lignes de relevés et lignes d'écritures), sélectionnez le champ dans la table des écritures comptables puis sélectionnez celui des lignes de relevé afin que la valeur sur champ2 s'alimente. Les champs doivent cependant contenir le même format (date, texte, montant ...).

Si vous souhaitez une nouvelle colonne, cliquez sur [Nouvelle colonne], puis saisissez le nom du champ de la table ECRITURE dans le champ 1 et celui de EEXBQLIG dans le champ 2 ou saisissez une valeur fixe.

Possibilité d'affichage des éléments non pointés par défaut à l'ouverture de la session de pointage

Depuis le module Traitements courants, menu Pointage, commande Pointage vous pouvez dorénavant afficher uniquement les lignes comptables et relevés non pointées à la date de pointage.

Une case à cocher à 3 positions [Inclure les mouvements et les écritures pointées] a été ajoutée. Par défaut cette case n'est pas cochée mais vous pouvez la cocher et ce paramètre sera enregistré dans le filtre.

Création automatique des références de pointage et souches bancaires

En mode pointage avancé, après intégration du relevé bancaire vous devez créer les références de pointage manuellement via la commande Pointage, bouton [Nouveau], saisir le compte bancaire puis cliquer sur le bouton [Relevés disponibles].

Lorsque plusieurs relevés ont été intégrés, il est nécessaire de créer les sessions de pointage une par une. Ce processus est d'autant plus long que le nombre d'écritures est important.

En effet, à l'issue de la création, la session de pointage s'ouvre automatiquement.

Dorénavant, vous avez aussi la possibilité de lancer la création automatique des références de pointage par relevé bancaire ou sur une session globalisant les derniers relevés intégrés.

La génération automatique des références de pointage devient alors possible.

Accès

Module Traitements courants - Menu Pointage – Commande Relevés

Vous pouvez désormais choisir de créer automatiquement vos références de pointage en cliquant sur le bouton [Générer les références de pointage] afin de générer une référence de pointage par relevé ou une référence de pointage pour un ensemble de relevés de la même banque.

2 solutions sont possibles :

- Créer une référence de pointage par RIB réceptionné.
- Créer une référence de pointage globale en sélectionnant le dernier relevé d'un RIB.

La création préalable de souches bancaires s'avère alors nécessaire. La référence de pointage est formatée selon vos paramètres définis dans les souches bancaires. Elle est cependant modifiable manuellement.

Un compte rendu des références de pointage créées est alors consultable et imprimable.

D'autre part afin de contrôler votre saisie, vous pouvez éditer un état récapitulatif par compte bancaire des informations rattachées au RIB et aux souches en cliquant sur Edition des comptes bancaires, commande disponible depuis le module Structures et Paramètres menu Banques.

Pointage automatique multi références et multi RIB

Accès

Module Traitements courants - menu Pointage - commande Pointage automatique

L'objectif de cette nouvelle fonctionnalité est de pouvoir sélectionner une ou plusieurs références de pointage sur une ou plusieurs domiciliations, de définir des règles d'accrochage en rafale, et de lancer un rapprochement automatique pour tous les mouvements bancaires inférieurs ou égaux à la date de relevé en cours de traitement.

→ Notez :

Pour paramétrier vos règles d'accrochage, reportez-vous à la rubrique Paramétrage règles d'accrochages.

Pour lancer le pointage automatique, reportez-vous à la rubrique Pointage automatique.

Validation des sessions de pointage

Une case à cocher Voir les sessions validées a été ajoutée par rapport à la version 2008.

Pour définir une session de pointage comme validée, positionnez le curseur sur la ligne souhaitée et cliquez sur le bouton [Valider ou dé valider une session] depuis la commande Pointage.

La validation / dévalidation est aussi disponible depuis la commande Validation des sessions de pointage.

Le champ ee_valide de la table EEXBQ est alors mis à jour. Si vous validez une session de pointage sur laquelle il reste des mouvements non pointés un message vous en informe. Dans le cas du pointage automatique, si toutes les lignes du relevé sont pointées ce champ prend la valeur X automatiquement.

Sélection du journal de saisie depuis la session de pointage

Accès

Module Traitements courants - menu Pointage - commande Pointage

Si vous avez créé plusieurs journaux de nature banque avec un compte bancaire de contrepartie identique, vous pouvez désormais choisir sur quel journal vous souhaitez saisir une écriture depuis la fenêtre de pointage et via la touche INSER.

Contrôle de continuité et d'unicité des relevés intégrés

Accès

Module Traitements courants – menu Pointage – Commande Intégration des relevés bancaires

Vous pouvez dès l'intégration des relevés bancaires, avoir un avertissement sur l'absence de continuité des soldes des relevés, même si vous n'avez pas créé vos références de pointage. D'autre part, si vous tentez d'intégrer plusieurs fois le même relevé par erreur, un message vous en informe.

Pour davantage de lisibilité, deux nouvelles commandes ont été ajoutées qui vous permettent de consulter l'historique de vos relevés intégrés d'une part, et d'en supprimer si besoin d'autre part.

Il s'agit des commandes Historique des relevés intégrés et Suppression des relevés intégrés du menu Pointage.

→ Notez:

Si vous supprimez un relevé depuis la commande Relevé ou Suppression des relevés intégrés les 2 tables CETEBAC et CETEBACHISTO sont vidées.

Intégration des relevés bancaires et gestion des doublons

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Etat de pointage

L'édition est à nouveau disponible pour les comptes pointables de nature divers.

Contrôles en création de guide

Accès

Module Structures et Paramètres menu Ecritures Commande Guides

Pour davantage de sécurité, des contrôles ont été ajoutés en création des guides et notamment pour les guides de trésorerie.

En effet, ces guides servant à la création de pièces comptables depuis les lignes de relevés bancaires doivent respecter certaines règles :

- comporter 2 lignes exactement : la dernière doit être renseignée sur le compte de banque de contrepartie du journal utilisé
- établissement et nature doivent être correctement renseignés
- les comptes utilisés doivent être ouverts
- les zones débit ou crédit doivent contenir exclusivement la mention [SOLDE]
- le libellé de la première ligne ne doit pas être vide.

Si le guide est correct le champ GU_VALIDE de la table GUIDE prend alors la valeur X.

Etat de pointage sur comptes non bancaires

Accès

Module Traitements courants menu Pointage Commande Intégration des relevés ou Relevé puis Nouveau

Lors de l'intégration des relevés si la banque en envoie un en double par erreur (même RIB, mêmes dates de début et fin...) un message vous en avertit.

A ce titre, une nouvelle table Historique des relevés a été créée; Elle est alimentée uniquement lors de l'intégration d'un relevé.

Vous pouvez consulter son contenu via la commande Historique des relevés et épurer cette table en cas de besoin via la commande Suppression des relevés intégrés.

LES BONS A PAYER

Afin de vous apporter plus de confort dans l'utilisation des Bons à payer, de nombreuses évolutions ont été apportées.

Une vue d'ensemble vous décrivant toutes ces adaptations est disponible dans l'aide et vous indique en détail la procédure de mise en place.

Pour viser vos BAP le portail CEGID Portal n'est plus nécessaire. Vous installez une nouvelle application web access eCCBAP.exe permettant la validation des BAP et la consultation de l'historique.

Notez que vous pouvez désormais gérer toutes vos factures d'achat dans le circuit des Bons à Payer : frais généraux, achats de marchandises, immobilisations ...

Nouvelles commandes

Ouverture Fermeture

Accès

Module Structures et Paramètres- menu Paramètres - commande Ouverture Fermeture des Bons à payer

Il vous est désormais possible de fermer et ouvrir des circuits et des types de visa. La fermeture vous permet ainsi de ne pas avoir ce visa en proposition d'affectation.

Modification en série

Accès

Module Structures et Paramètres- menu Paramètres - commande BAP - modification en série des circuits

Une nouvelle commande est disponible : Modification en série d'un viseur sur les circuits de validation.

Par exemple, lors du départ de votre société d'un viseur, vous pouvez affecter tous les BAP en cours à un nouveau viseur et modifier automatiquement tous les circuits qui lui étaient affectés.

Disponibilité

Dès l'affection d'un visa à une pièce comptable, le BAP est visible par le viseur.

Ajout de champs ou critères

Liste des bons à payer

Afin de connaître la date de visa, le champ Date de visa pour validation (BAP_DATEVISA) a été rajouté dans la table des Bons à payer, et peut être affiché dans la liste des BAP et dans la commande Validation des BAP de l'exécutable eccbap.

Vous avez aussi désormais la possibilité d'ajouter le champ BAP_IDGED (identification du document lié dans la Gestion Electronique des Documents) dans la présentation de la liste afin de savoir non seulement s'il existe un document lié à une pièce mais également d'avoir son identifiant.

Un nouveau critère de sélection est ajouté dans l'onglet complément : Etat de lettrage.

Des informations complémentaires sont ajoutées sur l'impression du détail du suivi dans la liste des BAP. Lors de la sélection d'une ligne de la pièce, toutes les étapes de la pièce sont automatiquement récapitulées sur l'état.

Un onglet Recherche a été ajouté afin de vous permettre d'affiner davantage votre sélection. Par exemple vous pouvez indiquer une fourchette de montant crédit.

Les circuits de validation

Depuis la liste paramétrable vous pouvez désormais choisir d'afficher tous les viseurs affectés au circuit.

De nouveaux contrôles en suppression des utilisateurs

Accès

Module Administration Outils- menu Utilisateurs et accès - commande Utilisateurs

Lors de la suppression d'un utilisateur, de nouveaux contrôles ont été ajoutés. En effet, si vous avez mis en place les Bons à Payer, le système s'assure avant de supprimer un code utilisateur que celui-ci n'est plus présent dans les circuits de validation et le cas échéant vous liste les circuits et vous invite à affecter un nouvel utilisateur (module Structures et Paramètres - menu Paramètres - commande Bons à payer / Modification en série des Circuits).

Contrôles effectués

La suppression est bloquée :

- si l'utilisateur BAP est dans un circuit de validation -> on liste les circuits de validation de cet utilisateur.
- si des bons à payer "Vivants" sont affectés à l'utilisateur BAP -> on invite à modifier l'utilisateur dans les BAP concernés.

Pour les bons à payer dont le statut est de type validé ou définitif, un message d'avertissement non bloquant, est affiché lors de la suppression.

Lors de la création d'un utilisateur, si on ré-utilise un ancien code, un message d'avertissement est affiché si des BAP font déjà référence à un viseur ayant ce code.

Modification des pièces

Suivi des rejets

Accès

Module Tiers - menu Bons à payer - commande Suivi des rejets

A partir de cette commande, il est possible d'accéder et de modifier l'écriture d'achat ayant subi le rejet de validation du Bon à Payer pour le motif "suivi analytique".

Après l'imputation analytique et /ou modification de l'écriture, la facture concernée peut à nouveau entrer dans le circuit de validation de paiement.

Circuits de validation

Accès

Module Structures et Paramètres- menu Paramètres - commande Bons à payer - Circuits de validation

Des messages d'avertissements ont été ajoutés lors de la création d'un circuit :

- Si l'utilisateur sélectionné n'appartient pas au groupe BAP ou n'a pas de rôle.
- Si l'utilisateur n'a pas d'adresse mail renseignée.

Autres améliorations

Pour les viseurs

La visualisation du détail des factures pour les viseurs a été revue, le montant HT, les différentes sections analytiques par axe ont été ajoutées.

La saisie d'un commentaire est obligatoire en cas de non validation d'un BAP.

Pour les comptables

Il n'est désormais plus possible de modifier une facture dont le statut est définitif (BAP validé).

En consultation d'écriture accessible via le clic droit, un triangle violet dans le coin inférieur droit du champ compte auxiliaire indique l'existence d'un circuit de validation sur cette pièce.



Depuis cette même commande un nouveau bouton [Suivi des BAP] permet d'accéder au suivi des différentes étapes du BAP de la pièce sélectionnée.

Envoi des mails ou workflow

Accès

Module Structures et Paramètres- menu Paramètres - commande Bons à payer- Mails

Attention !

Les composants de l'enregistrement des mails paramétrés dans la commande Mail ont été revus. Vérifiez vos modèles de mail afin de vous assurer qu'aucun caractère parasite n'a été ajouté.

AUTRES

Récupération des données

Afin de n'avoir qu'un seul point d'entrée pour effectuer les imports exports, le menu de Récupération des données a été supprimé de la comptabilité et ajouté dans l'exécutable de ComSx.

Désormais, pour importer des données, vous devez vous connecter sur ComSx, accéder au Module Autres Formats – Menu Recevoir – Commande Balances ou Grands livres - Journaux.

Gestion du Prorata de TVA

Principe comptable

Suite au décret 2007 – 566 du 16 avril 2007 qui redéfinit les modalités de déduction de la TVA applicable aux biens et services, la gestion du prorata de TVA dans la Comptabilité a été modifiée afin de permettre la gestion de coefficients de déduction particuliers.

Le prorata créé auparavant par exercice et par journal peut désormais s'appliquer directement à un compte général ou à une racine de comptes. Il correspond désormais au coefficient de déduction. Il est constitué par le produit des trois coefficients suivants :

- Le coefficient d'assujettissement,
- Le coefficient de taxation égal à l'ancien ancien taux de déduction,
- Le coefficient d'admission.

Paramètres société permettant de saisir les taux par compte ou racine de compte

Accès

Module Structures et Paramètres - menu Société - commande Paramètres Société-Onglet Tva

Par défaut les taux de prorata sont gérés par journal. Cochez la case Paramétrage des taux de prorata par compte pour permettre la saisie des taux de prorata par compte ou par racine de compte. Cette option entraîne la modification de la liste de paramétrage du prorata de tva et de la fiche de saisie des taux, afin de permettre la saisie des comptes ou des racines de comptes ainsi que leur exclusion.

Attention !

Cette case à cocher n'est accessible que si l'option Tva sur encaissement est décochée.

Pour de plus amples informations sur les nouveaux coefficients et notamment la nouvelle fiche de saisie du taux de prorata, reportez-vous à la Vue d'ensemble - Gestion de la TVA.

→ Notez:

La proratisation des factures fonctionne désormais avec tous les comptes de TVA même si ils ne sont pas de radical 445. Cependant, comme auparavant, seules les écritures dont l'état de contrôle est TVA correcte pourront faire l'objet d'une proratisation.

Les améliorations

ECRITURES

Numéro de pièce

Accès

Module Ecritures

Si plusieurs utilisateurs saisissent sur le même journal, le numéro provisoire affiché, peut ne pas être le même à la validation de la pièce. Si c'est le cas un message vous en avertit et vous donne le numéro de pièce définitif, en fin de saisie lors de la validation.

Saisie guidée

Accès

Module Ecritures - menu Courantes - Commande Saisie guidée

La ventilation analytique effectuée lors d'une saisie d'écritures via un guide est correcte. Auparavant, un problème d'arrondi pouvait survenir si les ventilations comportaient plusieurs décimales.

En saisie guidée vous pouvez ajouter un texte à la suite d'une formule.

En saisie paramétrable, vous pouvez créer un guide via les touches [CTRL] + [G].

Lorsque vous créez des guides de saisies ou d'abonnements en réseau, avec plusieurs utilisateurs en même temps, le code généré automatiquement est désormais correctement attribué.

Information sur les options d'affichage en saisie

Accès

Module Ecritures

Pour rappel

En saisie d'une ligne sans collectif sur une pièce de nature OD, l'utilisation de <F5> dans la colonne auxiliaire prend en compte le premier caractère saisi.

Si C ou 9 le programme affichera les comptes de nature clients, les créditeurs divers ou Divers.

Si F ou 0 le programme affichera les comptes de nature fournisseurs, débiteurs divers ou Divers.

Si S, le programme affichera les comptes de nature salariés

Si D, le programme affichera les comptes de nature divers, débiteurs ou créditeurs divers.

Si vous souhaitez une liste de restitution globale saisissez un collectif.

Si ces raccourcis ne vous conviennent pas saisissez un collectif.

Modification de la TVA en saisie paramétrable

Accès

Module Ecritures - menu Paramétrables - Saisie Courante

En version 2008 sur l'en-tête de pièce vous pouvez modifier l'exigibilité de la TVA sans avoir encore saisi le tiers. Cependant, dès lors que vous saisissez la ligne de tiers le régime de celui-ci écrasait éventuellement l'exigibilité choisie. Dorénavant vous ne pouvez modifier l'exigibilité de la TVA qu'à partir du moment où le tiers a été saisi.

Saisie bordereau et modification d'affectation du RIB du tiers

Accès

Module Ecritures menu Saisie Bordereau

En saisie d'écriture en mode Bordereau, la modification d'un tiers entraîne la modification du RIB attaché à ce compte.

Charges périodiques

Accès

Module Ecritures - menu Courantes – Commande Charges Périodiques

Charges constatées d'avance en devises

La répartition des charges ou produits en devises s'effectue en conservant le taux initial de la charge ou du produit.

Génération des charges périodiques

Si un compte est ventilable en analytique la charge périodique est générée sur le bon exercice, la bonne période et la bonne semaine dans les écritures comptables et analytiques (tables ECRITURE et ANALYTIQ).

Extourne

Accès

Module Traitements courants - menu Sur Comptes Commande Extourne

Il est possible d'extourner les écritures analytiques présentant uniquement des mouvements en débit ou crédit (cas de la saisie de montants négatifs).

Tri sur les listes paramétrables

Accès

Module Ecritures - menu Tous Commande Visualisation et Modification

En présentation de liste, les décimales du montant débit ou crédit sont toujours affichées même après modification du tri de la liste.

EDITIONS

Edition bilan analytique

Accès

Module Edition menu Etats de synthèse Commande Bilan analytique

Vous pouvez éditer un bilan analytique avec des comptes de nature collectifs ventilables sans message d'erreur.

Edition Balance

Accès

Module Editions - menu Balances

Lorsque vous lancez l'édition d'une balance avec un comparatif et plus particulièrement une balance de situation, il est possible d'obtenir en titre de colonne soit le libellé de la balance de situation soit "Balance de situation".

Pour ce faire cochez la case Balance de situation en titre dans l'onglet Comparatif.

Edition balance ventilée

Accès

Module Edition menu Editions paramétrables - commande Balance ventilée

Les comptes généraux proposés par défaut sont ceux indiqués dans l'onglet Fourchettes des Paramètres sociétés.

Edition cumuls périodiques

Accès

Module Edition menu Cumuls périodiques - commande Généraux

Le solde antérieur et les à nouveaux, dans l'édition des cumuls périodiques, se calculent bien en fonction de l'établissement sélectionné.

Grand livre analytique par général

Accès

Module Editions - menu Grand livre- Commande Grand livre analytique par général - onglet Options

Le cumul antérieur des comptes est désormais calculé et imprimé correctement.

Notez cependant que le compte général n'est pas repris dans l'édition s'il n'est pas mouvementé sur la période sélectionnée.

Anciennes éditions

Accès

Module Editions - menu Autres éditions

Module Budget- menu Autres Editions

Toutes les éditions ont été réécrites en version 2007 et 2008. Vous retrouverez les anciennes éditions, si besoin, en version deux tiers et web access depuis le module Editions menu Autres Editions.

En ce qui concerne les anciennes éditions budgétaires elles sont disponibles depuis le Module Budget.

Editions multi sociétés

Accès

Module Editions - menu Editions multi sociétés

Lors du lancement d'une édition multi société par exemple un grand livre auxiliaire, les à nouveaux de toutes les sociétés du regroupement n'étaient pas repris systématiquement. Ce n'est plus le cas.

CONSULTATION DES ECRITURES D'UN COMPTE

Lettrage manuel

Accès

Module Traitements courants – menu Lettrage - commande Lettrage manuel

Un contrôle complémentaire a été ajouté, il est possible de lettrer des écritures si et seulement si vous sélectionnez des écritures de type Normale (onglet compléments).

Lettrage sur code de regroupement

Accès

Module Gestion des tiers - menu Lettrage – commande Lettrage par code de regroupement

Le lettrage sur code de regroupement a été revu :

Vous pourrez dorénavant sélectionner deux critères de regroupement cumulatifs si besoin.

Afin d'accélérer le traitement de lettrage automatique sur code de regroupement, vous pouvez désormais en décochant la case « Stricte limitation à ces critères », lettrer rapidement un lot d'écritures avec toutes les autres écritures de la base, car la recherche sera limitée aux seuls comptes concernés.

Accès

Module Gestion des tiers - menu Lettrage – commande Lettrage par code de regroupement

ou

Module Administration Outils - menu Outils– commande Réparation de fichiers- Lettrage par code de regroupement

Lettrage par code de regroupement : vous pouvez désormais choisir de lettrer les comptes sur les montants en devise pivot, en ignorant les montants en devises. Ceci est particulièrement utile en cas de reprise d'écritures comptables venant d'un autre progiciel.

Ajout d'un document associé

Il est possible d'associer un document .pdf à une écriture, même si celle-ci est validée en utilisant les touches <ALT> + <F8>.

Visualisation des écritures saisies en mode Bordereau ou Libre

Lors de la consultation d'un compte général en mode web access, le menu Zoom vous permet de visualiser l'ensemble des écritures.

AUTRES

Création des RIBs de banque

Accès

Module Structures et Paramètres – menu Banque– Commande Comptes bancaires (ou Bouton [RIB] sur le compte général de nature Banque)

Des contrôles complémentaires ont été ajoutés afin d'éviter les erreurs en création des RIBS de comptes de banque. Votre RIB doit être rattaché à un établissement bancaire (code banque) et à une agence bancaire (code guichet).

Fermeture de comptes, contrôle d'utilisation dans les guides et édition des guides

Accès

Module Structures et Paramètres – menu Structure – Commande Fermeture des comptes généraux et des comptes auxiliaires

Si vous tentez de fermer un compte général ou auxiliaire utilisé dans un guide, un message bloquant vous en avertit en vous donnant le nom du guide.

Accès

Module Structures et Paramètres– menu Ecritures Commande Guides

Vous pouvez imprimer la liste des guides de saisies existants dans votre base, quelqu'en soit le nombre. Auparavant, ce nombre était limité à moins de 70.

Rubriques comptables

Export et import des rubriques comptables d'un dossier à l'autre

Accès

Module Reporting et TVA menu Reporting Commande Rubriques

Vous pouvez exporter au format txt vos rubriques via le bouton [Export], depuis une base puis vous connecter à une autre base afin de les importer via le module Administration Outils, menu Outils, Commande Récupération des rubriques de synthèse depuis un exécutable 2 tiers. Les nouvelles rubriques sont alors créées sur la seconde base.

Gestion des éventuels doublons

Accès

Module Reporting et TVA menu Reporting Commande Suppression

Dans certains cas, vous pouvez, suite à des mises à jour successives de votre base, obtenir des rubriques comptables en double.

Afin de résoudre ce problème suivez la procédure ci dessous :

- Connectez-vous en vision SAV pour avoir accès au bouton [Réparation de rubriques]. Vous obtenez la liste des doublons éventuels de rubriques et une liste des rubriques sans numéro de dossier.
- Supprimez les rubriques doublon sans numéro de dossier via cet utilitaire, après contrôle.
- Après contrôle toujours, mettez à jour les rubriques sans numéro de dossier avec le numéro de dossier 00000 en cliquant sur le bouton [Valider].

TVA sur encaissements

Accès

Module Reporting et TVA menu Editions de TVA Commande Gestion directe des factures

Gestion directe des factures et prise en compte des avoirs

En mode Web access le montant des avoirs se déduit correctement dans toutes les colonnes de l'édition Gestion directe des factures à savoir : TTC Facture, Base HT et montant TVA.

D'autre part, en cas de règlement global de plusieurs factures l'état est aussi corrigé.

Gestion de TVA sur les comptes divers lettrables

Dorénavant, vous pouvez déclarer vos comptes de TVA de nature divers lettrables et obtenir des contrôles de TVA sur encaissement cohérents. Ces comptes ne sont plus considérés comme des "tiers".

Editions de TVA et comptes tiers déclarés confidentiels

Vous n'avez plus de message d'erreur dû à la gestion de vos comptes confidentiels au lancement des éditions de TVA.

Mode non exclusif en ouverture d'exercice

Accès

Module Traitements Courants - menu A Nouveau – Commande Ouverture d'exercice

L'ouverture d'un exercice peut s'effectuer même si autre utilisateur est connecté à la base.

Cubes décisionnels

Accès

Module Analyses - menu Cubes décisionnels Commande Ecritures

Pour plus de souplesse, un onglet Avancés avec 3 lignes de choix a été ajouté. Il vous permet d'affiner vos critères de sélection des cubes décisionnels.

Fiche compte général

Accès

Module Structure et Paramètres - menu Structures - Commande Comptes généraux

Afin d'améliorer la gestion de la TVA, et d'identifier correctement les lignes d'écritures concernant le calcul de TVA (champ E_TYPEMVT de la table ECRITURE), un nouveau champ Type de Compte est disponible sur la fiche du compte général.

Ce champ disponible sur l'onglet Compléments peut prendre les valeurs TTC, HT, TVA ou DIV.

Lors de la migration de base, ce champ est mis à jour automatiquement selon la nature du compte comme indiqué ci dessous:

Nature de compte (G_NATUREGENE)	Type de compte (G_TYPECPTTVA)
Collectifs (Divers, Fournisseur Client, Salarié)	TTC
Tiers débiteur, Tiers créditeur	TTC
Banque ou Caisse	DIV
Divers	DIV
Immobilisation, Charge, Produit	HT
Extra comptable	DIV
Divers paramétrés dans la table TVA par régime fiscal	TVA

Modifiez-la si nécessaire, lors de la création ou la modification d'un compte.

→ Notez:

Si vous affectez à un compte général non collectif le type de compte TTC, l'onglet Règlements contenant les informations relatives à la TVA est activé.

Fiche tiers

Accès

Module Structure et Paramètres - menu Structures - Commande Comptes auxiliaires

- Sur une fiche Auxiliaire, si le champ Région est alimenté en Gestion Commerciale, il est automatiquement repris en Comptabilité.

Vous ne pouvez plus créer de compte auxiliaire (T_AUXILIAIRE) en comptabilité ayant un code auxiliaire (T_TIERS) existant déjà en Gestion Commerciale.

- La saisie des adresses des comptes auxiliaires a été modifiée : désormais, vous indiquez le pays en 2ème ligne après avoir renseigné l'intitulé du tiers. En effet, la présentation des adresses pouvant varier d'un pays à un autre, l'information du pays conditionne l'ordre de saisie des informations suivantes : Code postal, Ville, Région.

Pour définir un format d'adresse propre à un pays, il faut accéder à la table des pays, et pour chaque pays, à l'onglet adresse.

Réparation de fichiers

Accès

Module ADMINISTRATION / OUTILS menu Outils commande Réparation de fichiers

Le traitement d'équilibrage des mouvements s'effectue correctement pour les écritures d'écart de change : les champs y_debit ou y_credit sont bien alimentés.

Module Emprunt ou CRE

Accès

Module Structures et Paramètres - menu Sociétés commande Paramètres sociétés

Dans l'onglet ICC / CRE des Paramètres Société vous pouvez renseigner une racine de compte différente de "16" pour gérer vos comptes d'emprunts. Ces comptes sont affectés aux emprunts dans l'option CRE / Gestion des emprunts.

3. Les améliorations de la V9 - Edition 3

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 édition 3.

ECRITURES

Ouverture d'une pièce de plus de 100 lignes

Lorsque vous souhaitez ouvrir une pièce pour modification ou visualisation, dès lors qu'elle contient plus de 100 lignes, vous devrez confirmer son ouverture, car ce traitement peut être long.

Ventilation analytique

Depuis le module Ecritures, menu Courantes, commande Visualisation -bouton Ventilation analytique

L'affichage de la fenêtre de saisie de ventilation analytique a été optimisé, s'il existe de nombreuses lignes de prévention, les sections sont toujours présentes même si on tabule.

Depuis le module Ecritures, menu Analytiques , commande Visualisation

Lorsque l'on sélectionne "tous" pour les exercices les dates se réinitialisent correctement.

Il est possible de trier les données de la visualisation en cliquant sur l'entête des colonnes (en version deux tiers uniquement).

Depuis le module Structures et Paramètres , menu Sociétés , commande Paramètres Société- onglet Saisie

Une nouvelle case à cocher : "Gestion des ventilations types par axe" a été ajoutée dans le cartouche "Paramètres des écritures analytiques".

Si cette case n'est pas cochée, l'appel d'une ventilation type en saisie d'écritures est appliqué pour tous les axes analytiques.

Si cette case est cochée, l'appel d'une ventilation type en saisie d'écritures est appliqué uniquement pour l'axe analytique sur lequel vous êtes positionné.

Suppression des écritures de simulation avec ventilation analytique

Suite à la suppression de toutes les écritures de simulation simultanément, les ventilations analytiques rattachées sont désormais également supprimées.

Saisie paramétrable

Accès

Module ECRITURES - menu Paramétrables - commande Saisie

L'affichage des libellés automatiques a été revu. Lorsque vous utilisez la commande ALT+L, le détail des champs paramétrés dans les libellés automatiques est affiché. Dans la version antérieure, seul le résultat était affiché.

Le message intempestif en saisie, sur des journaux de banque en mode bordereau, relatif aux échéances a été supprimé.

Saisie guidée

Depuis le module Structures et Paramètres, menu Ecritures, commande Guides, vous pouvez désormais créer un guide de saisie en paramétrant un mode de règlement. En saisie, lors de l'appel du guide, ce mode de règlement sera prioritaire par rapport à celui renseigné sur la fiche du compte auxiliaire.

Abonnements

Accès

Module ECRITURES - menu Abonnements - commande Contrats

Lorsque l'on modifie la date de début d'un contrat d'abonnement après sa création et avant la génération des écritures, cette modification est prise en compte dans le traitement de l'abonnement.

Charges périodiques

Il est maintenant possible de générer des écritures de Charges périodiques à partir d'écritures issues d'un contrat d'abonnement.

Modification entête de pièce

Depuis le module Ecritures, menu Courantes , commande Modification entête de pièce, la modification sur la date comptable met à jour désormais les champs "e_datepaquetmin" et "e_datepaquetmax".

Les commandes Modifications des entêtes de pièces et Suppression des écritures courantes présentent les mêmes pièces comptables. En effet, si une pièce contient une ligne lettrée ou pointée, celle ci n'apparaît plus en modification entête de pièce.

Saisie externalisée via Excel

Depuis le module Structures et paramètres, menu Révision, commande Autres feuilles excel, de nouveaux modèles de fiches excel ont été ajoutés : "Bordereau de trésorerie Ana. Etab." et "Bordereau de trésorerie tout mode" afin de permettre d'importer sur des journaux qui ne sont pas en saisie pièce.

Attention :aucun contrôle n'est fait sur l'existence du compte de contrepartie lors de l'import sur le journal de banque.

Saisie sur un journal de banque

En saisie ou modification de pièce sur un journal de banque si le compte saisi ne correspond pas au compte de contrepartie du journal, un message d'avertissement demande une confirmation.

Lettrage en saisie courante

En saisie d'écritures courantes sur les bases Oracle, le blocage qui empêchait le lettrage a été corrigé.

Saisie multi-établissement

Accès

Module ECRITURES - menu Paramétrables - commande Saisie

Vous pouvez désormais générer les écritures de liaison inter-établissement sur le même journal que l'opération d'origine. Pour cela, vous devez indiquer en Paramètres Société - onglet Suivi Tiers - Saisie multi-établissements, comme "journal de substitution" le choix "Garder le journal d'origine".

Les écritures de liaison sur les établissements indiqués en saisie de pièces ou au cours de la génération des paiements seront générées sur le même journal que le journal de saisie ou de règlements. Pour identifier leur lien, le champ E_REFLETTAGE de toutes les lignes de l'écriture saisie et des écritures générées sur les établissements différents sera alimenté avec le numéro de pièce de l'écriture saisie.

Il sera donc possible de retrouver rapidement les écritures associées à la pièce d'origine, et de lettrier les comptes de liaison sur cette référence.

AUTRES

Traitements effectués lors de la mise à jour de base

Comme indiqué sur le chapitre de la fiche version de la version 9 édition 2, des traitements sont effectués afin de rendre compatibles toutes les bases avec le pointage avancé.

Dans certains cas, les établissements bancaires, agences bancaires et souches bancaires n'étaient pas correctement créés en automatique. Désormais tous les cas sont traités automatiquement de manière correcte, lors de la mise à jour.

Fiche journal

Il est possible, à partir de l'onglet Compléments, de définir pour chaque journal un libellé automatique. Le contenu de ce libellé peut être saisi manuellement ou être alimenté par un ou plusieurs champs disponibles depuis l'assistant libellé automatique.

En cours de saisie sur un journal en mode de saisie libre ou sur un journal de trésorerie ayant un compte de contrepartie à la ligne, lors de la génération automatique par F6 de l'écriture soldant le journal, ce libellé automatique est repris.

En saisie bordereau, le libellé automatique n'est pas utilisé, c'est toujours le libellé de la ligne précédente qui est repris.

Fiche compte général

Depuis le module Structures et Paramètres, menu Structures, commande Comptes généraux, vous pouvez désormais consulter le grand livre général par section analytique à partir du détail des mouvements du compte général en cliquant sur la loupe.

Comptes de correspondance

Depuis le module Structures et Paramètres, menu Paramètres, commande Comptes de correspondance, vous avez dorénavant accès au plan 2 des comptes généraux et auxiliaires via une sous-commande.

Fermeture d'un tiers payeur

Lors de la génération des écritures sur les tiers payeurs, directement en saisie ou lors de la génération des écritures sur tiers payeurs, un message vous informe si le compte du tiers payeur est fermé.

RIB

Accès

Module STRUCTURES / PARAMETRES - menu Structures - commande Comptes auxiliaires - bouton RIB

RIB étranger avec caractère alphabétique

En version web access, vous pouvez désormais créer un Rib rattaché à un tiers avec une identification bancaire contenant des caractères alphabétiques.

Code BIC

Le code BIC (Bank international Code), champ disponible en saisie dans les RIB des fiches tiers et banques, devient nécessaire pour effectuer des virements SEPA.

Afin de vous inciter à le saisir, dès lors que vous validez un RIB, si ce code est manquant, un message vous en avertit.

Diverses améliorations en Consultation des écritures d'un compte

Avertissement lors du délettrage total d'un compte depuis la consultation des écritures

Dès que vous cliquez sur Traitements spécifiques - Délettrage total d'un compte depuis la Consultation des Ecritures un message de confirmation vous envoie le nombre d'écritures concernées par le délettrage.

Ainsi le risque d'un délettrage total par erreur sera moindre.

Contact

En consultation des écritures des comptes tiers, le bouton contact a été ajouté afin de vous permettre d'accéder directement à la fiche contact.

Retour à la liste

Après une consultation des écritures (clic droit), le curseur reste positionné sur la ligne préalablement sélectionnée.

Ecriture de compte à compte

Le passage d'une écriture de compte à compte depuis la consultation des comptes, vers un compte de destination de nature auxiliaire ou TIC/TID, alimente dorénavant correctement le champ "e_regimetva".

Tri sur les montants

Lors de la consultation des écritures des comptes généraux, la colonne solde est rafraîchie automatiquement dès qu'un tri sur une colonne est effectué.

Dégroupement de relevés bancaires

Accès

Module Traitements courants menu Pointage commande Relevé - Intégration des relevés

Vous pouvez à nouveau lancer un découpage de vos fichiers de relevés bancaires multi-ribs, en utilisant le bouton [Ajouter un relevé] après avoir sélectionné votre fichier Multi comptes bancaires.

Pointage

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Pointage

Sur la fenêtre de Pointage manuel vous pouvez désormais utiliser les boutons pour exporter, tout sélectionner ou tout désélectionner.

La fenêtre de pointage affiche désormais correctement toutes les décimales paramétrées sur la base.

Lors de la création automatique d'une référence de pointage depuis un relevé bancaire en devises, les soldes sont correctement alimentés.

Lettrage

Accès

Module Gestion des tiers - menu Lettrage – commande Lettrage

Depuis le menu Lettrage Module Gestion des tiers, dans la fenêtre de lettrage en solde progressif d'un compte on peut désormais trier sur toutes les colonnes présentes dans la liste : Journal – Libellé – Référence – Débit – Crédit – Solde – Lettrage.

Attention : les tris des colonnes «date», «débit» et «crédit» ne se fait pas par ordre chronologique et ordre de valeur, les



formats sont considérés en format texte. Si vous désirez trier par date , utilisez le bouton

Accès

Module Gestion des tiers - menu Lettrage – commande Lettrage sur code de regroupement

La fonction de lettrage manuel permet de passer des écritures d'écart de lettrage en automatique, lorsque le solde de lettrage est inférieur au montant d'écart toléré saisi dans la table des devises, et pour la monnaie de tenue du dossier dans l'onglet Lettrage Gestion des Paramètres Sociétés.

Ce paramétrage est dorénavant aussi exploitable lors du lettrage par code de regroupement, si vous cochez la case Génération des régularisations de lettrage et indiquez une date comptable, sur la dernière étape du traitement.

Lettres de relance

Accès

Module Tiers - menu Relances Clients - Utilisation du générateur d'état

Si vous souhaitez utiliser le générateur d'état (case à cocher dans les paramètres sociétés, onglet Suivi Tiers), les lettres de relance créées sont dorénavant visibles depuis les paramètres de relance.

Corrections lors de l'impression des lettres de relance

Lors de l'impression des lettres de relance avec l'option "Ajouter les mouvements non échus" les problèmes suivants ont été corrigés :

- les écritures d'à nouveau et de clôture n'apparaissent plus,
- la sélection d'écritures tient compte du sens demandé (Débit, Crédit ou Mixte),
- les écritures désélectionnées à l'écran ne sont plus imprimées,

De plus les écritures non échues sont désormais affichées à l'écran : une nouvelle colonne Echue a été ajoutée pour permettre la visualisation du statut "échue ou non", en fonction de la date de calcul.

Bons à payer

Blocage

Accès

Module TIERS- menu Bons à payer

En cas de blocage, ou de refus par un viseur, les commentaires du bloc note sont ajoutés dans le mail envoyé à l'émetteur du BAP.

Si toutefois le viseur principal est identique au viseur suppléant, les mails de relance ne seront envoyés qu'une seule fois.

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Suppression - Pièces

Un contrôle supplémentaire a été ajouté en suppression de pièce. Dans le cas où des BAP sont associés aux pièces sélectionnées vous avez alors 3 possibilités:

- [Oui] Confirmer la suppression de la pièce et du BAP liés à celle-ci,

- [Non] Annuler la suppression de la pièce et poursuivre le traitement,
- [Annuler] Stopper le traitement.

TVA

Accès

Module REPORTING ET TVA - menu Editions de TVA

- Sur l'état de TVA par les soldes, les factures et les avoirs étaient additionnés sans tenir compte du sens. Le calcul de la Tva par taux a également été corrigé.
 - Sur l'état de Gestion directe des factures, quand la TVA s'applique simultanément sur facture et avoir, les bases hors taxes et les montants de TVA calculés sont désormais corrects.
- Cependant afin d'éviter d'afficher des récapitulatifs globaux par tiers erronés, la case à cocher Récap. Global a été supprimée de l'onglet Option d'édition.
- Quand la TVA d'un tiers est calculée à la fois sur les encaissements et sur les débits, les bases hors taxes et les montants de TVA présentés dans l'état de Gestion directe des factures sont désormais corrects.
 - D'autre part depuis le module Reporting et TVA, menu Gestion TVA, commande Contrôle des factures, lorsque l'on sélectionne "tous" pour les exercices les dates se réinitialisent correctement.

Editions

module EDITIONS - menu Grand-Livres- commande Auxiliaire

Lors de l'édition d'un grand livre auxiliaire, l'option du mode de sélection "Comptes mouvementés sur la période" est correctement appliquée.

module EDITIONS - menu Grand-livres - commande sur tables libres.

L'enregistrement d'un filtre avec un paramétrage des onglets "Regroupement" et "Filtres" conserve désormais les informations.

module EDITIONS - menu Balances - commande Générale

Les niveaux de rupture sont désormais enregistrés correctement dans les filtres.

module EDITIONS - menu Etats de synthèse

Si vous avez défini un plan de correspondance, lors de l'édition du détail des états de synthèse sur plan de correspondance, les libellés des comptes de correspondance sont désormais correctement imprimés.

module EDITIONS - menu Etats libres- commande Etats libres

Un nouvel état grand livre général "simplifié" est disponible car l'ancien modèle d'état libre n'était plus compatible avec cette version. Pour l'utiliser, vous devez renseigner une fourchette de dates comptables et le code exercice.

En cas de besoin, vous pouvez modifier l'état via le module Structures et paramètres, menu Documents commande Etats libres-Comptabilité.

module TIERS- menu Emissions- commande Relevés de comptes

Le solde à reporter sur un relevé de plusieurs pages est désormais correctement repris.

module TRAITEMENTS COURANTS- menu Pointage- commande Justificatif de soldé bancaire

Afin d'éviter toute ambiguïté lors de l'analyse de cet état, notamment concernant des comptes bancaires sur lesquels des écritures en euros et devises sont saisies, des aménagements ont été effectués.

Avant et après le détail, est affiché le code devise du RIB du compte bancaire.

Pour rappel:

- Si le RIB du compte est en devise, seuls les mouvements en devises apparaissent sur l'édition.
- Si le RIB du compte bancaire est en euros, toutes les écritures saisies en devises et en euros sont affichées sur le justificatif de soldé en euros.

Le total après le détail en tient aussi désormais compte.

Liens OLE

module STRUCTURES ET PARAMETRES- menu Révision- commande Autres feuilles excel

En version web access, depuis l'assistant de mise en place des liens OLE, le bouton Fin est toujours activé quelque soit la sélection de comptes.

Il est possible d'utiliser des caractères joker dans la formule get cumul ramenant le budget des comptes budgétaires.

Les caractères jokers fonctionnent dans la formule getcumul2 comptes/sections budgétaires pour la restitution des montants budgétés et réalisés.

Contrôle et Réparation de fichiers en web access

Module Administration et Outils menu Outils commandes Contrôle des fichiers et Réparation de fichiers

Ecritures de règlements saisies sur des journaux de type OD

Depuis le module Administration et Outils, menu Outils, commande Réparation de fichiers -Equilibrage des mouvements, en version web access, si vous choisissez l'option pièce de règlement, vous pouvez lancer un contrôle global.

Celui-ci vous permet de lister les écritures de règlement sur les journaux de banque ou OD typés suivis d'effets ayant subi un problème lors de la validation.

Pour les réparer, comme vous l'indique le message, sélectionnez les pièces une par une, en saisissant leur numéro de pièce. Si nécessaire, lancez ensuite une réparation "Equilibre en comptabilité générale".

Lettrage en devises

Dans certains cas le champ E_LETTRAGEDEV n'étant pas alimenté, donc depuis la commande Modification d'entête de pièce, vous pouvez obtenir un message bloquant : "Votre écriture est incorrecte : un champ obligatoire n'est pas renseigné".

Contrôle sur les mouvements comptables.

Dorénavant un contrôle de ces pièces a été ajouté afin de détecter ces écritures.

Réparation champ Lettrage devise

D'autre part vous pouvez ensuite lancer une réparation sur ces pièces.

Numéro de pièce

La réparation des numéros de pièces en réparation des entêtes de pièces sur les écritures multi-échéances a été revue : le compteur s'incrémentera correctement.

Remise à zéro d'activité

Si vous lancez une Remise à zéro de l'activité via le module Administration et Outils, menu Société les compteurs (gérés depuis la version 9 via la table DESEQUENCES) sont bien remis à zéro.

Clôture analytique et clôture générale

En version 2007 édition 13 vous disposiez d'une "nouvelle clôture analytique".

Cette fonctionnalité a été reprise sur cette version. Vous en retrouverez le détail sur la rubrique correspondante.

Cependant une nouvelle vue d'ensemble est désormais disponible.

Celle-ci va vous aider à choisir le type de clôture à effectuer selon vos besoins.

4. Les améliorations de la V9 - Edition 4 - Patch 1

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 édition 4 patch 1.

TVA

Accès

Module REPORTING ET TVA - menu Editions de TVA - commande Gestion directe des factures

Si un règlement concerne des factures compensées et d'autres pas, le calcul de TVA est correct.

Le calcul de TVA est juste même si le règlement est échelonné sur deux mois.

Afin d'obtenir un résultat au plus juste, le calcul du montant de la TVA s'effectue en additionnant les montants calculés sur chaque ligne de facture et non en appliquant le taux au total HT cumulé.

Intégration des relevés bancaires

Module Traitements courants- menu Pointage- commande Relevés

Le blocage en création automatique des références de pointage lors de la présence pour une date identique de plusieurs relevés de comptes différents d'une même agence bancaire a été supprimé.

Références de pointage manuel et souches bancaires

Accès

Module Traitements courants- menu Pointage- commande Pointage

Vous pouvez de nouveau modifier le solde d'une référence de pointage manuelle après sa création, depuis la liste des références de pointage en cliquant sur le bouton [Paramètres de la référence].

Restriction de modification des tables libres écritures

Module Ecritures - menu Courantes - commande Modification en série sur tables libres

Afin d'uniformiser les restrictions appliquées, la modification en série sur tables libres écritures sur des pièces validées, appartenant à une période clôturée ou à un exercice clos définitivement n'est plus possible.

Module Traitements courants - menu Sur Comptes - commande Affectation sur tables libres écritures

Afin d'uniformiser les restrictions appliquées, la modification des tables libres écritures sur des pièces validées, appartenant à une période close ou à un exercice clôturé définitivement n'est plus possible.

Module Structures et Paramètres - menu Société - commande Tables libres - Saisie

Afin d'uniformiser les restrictions appliquées, depuis la liste des valeurs tables libres écritures la suppression d'un enregistrement ne met plus à jour des écritures validées, appartenant à une période clôturée ou à un exercice clos définitivement.

Modification des ventilations analytiques en devises

Module Ecritures - menu Analytiques - commande Modification

Afin d'uniformiser les traitements en modification des écritures et en modification de l'analytique, il est désormais possible de modifier une ventilation analytique sur une écriture saisie en devises. Les montants de la ventilation analytique sont exprimés en devises.

Ventilation analytique en saisie courante

Module Ecritures- menu Courantes- commande Saisie courante

En cours de saisie la modification du sens de l'écriture sur un compte ventilable est prise en compte au niveau de l'analytique.

Lors de la ventilation analytique en recherche de section, la liste propose de nouveau code et libellé complet de la section analytique.

Par défaut, en création de section ce n'est plus systématiquement l'axe 3 qui est proposé mais celui en cours.

En saisie des ventilations deux cas sont possibles :

- Si la zone section est vide, un clic sur le bouton [Zoom Section] la liste des sections s'ouvre , puis si vous cliquez sur une section, puis sur le bouton [Zoom] la fiche section de la section analytique sélectionnée s'affiche.
- Si la zone section est alimentée, un clic sur le bouton [Zoom Section] vous permet d'afficher la fiche de cette section analytique.

Editions légales

Module Traitements courants- menu Validation- commande Editions légales

Le journal des écritures fonctionne correctement. Il n'y a plus de message d'erreur aléatoire.

Liens OLE

Module Structure et paramètres- menu Révision- commande Autres feuilles excel

Les liens OLE multi- sociétés restituent correctement les cumuls quelles que soient les rubriques.

D'autre part, la fonction getcumul2 des liens OLE fonctionne correctement.

Extourne en web access

Module Traitements- menu Sur comptes- commande Extourne

Il n'y a plus de message d'erreur lors de l'application des critères en web access.

5. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 4 - Patch

2

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés fonctionnelles et améliorations apportées sur la version 9 édition 4 patch 2.

Les nouveautés

Modification sécurisée des pièces

Rappel :

Vous pouvez toujours modifier les ventilations analytiques des écritures depuis le module ECRITURES menu Analytiques. Les ventilations analytiques d'une écriture sont modifiables quel que soit le statut de celle-ci, donc même si l'écriture appartient à un exercice clos définitivement, à une période clôturée ou si la pièce est validée. Cependant la modification des ventilations analytiques est toujours possible par les commandes Modification des écritures courantes.

Afin d'harmoniser les traitements et de pouvoir sécuriser davantage la modification des ventilations analytiques vous disposez désormais d'une table de décision, dans laquelle vous pourrez définir les droits de modification des ventilations analytiques par axe et par groupe d'utilisateurs.

Notez que si vous choisissez de pouvoir modifier l'analytique sur un exercice clos définitivement, vous pourrez forcément le faire aussi sur des périodes closes et sur pièces validées.

Cette table de décision est accessible depuis la commande Modification sécurisée des pièces du module Administration et Outils.

L'impact de la Modification sécurisée des pièces sur les différentes commandes vous est explicité ci dessous.

Modification des écritures analytiques

Accès

Module ECRITURES - menu Analytiques - commande Modification

En modification des écritures analytiques (les OD analytiques pures sont exclues du périmètre), toutes les écritures sont affichées dans la liste de restitution et vous pouvez modifier la ventilation des écritures uniquement si l'utilisateur en détient l'autorisation.

Si vous sélectionnez une écriture interdite, un message variant selon le statut de l'écriture (pièce appartenant à un exercice clôturé définitivement, pièce appartenant à une période clôturée ou pièce validée) vous avertit.

Les OD analytiques (journal type ODA) ne subissent pas la règle, et sont toujours modifiables.

Reventilation des écritures analytiques

Accès

Module ECRITURES - menu Analytiques - commande Reventilation

Tous les exercices ouverts ou non, sont désormais disponibles dans la liste déroulante des codes exercices du multi critères.

En re-ventilation, vous pouvez désormais sélectionner un exercice, voir toutes les écritures. Vous ne pouvez modifier la ventilation des écritures que si vous en avez l'autorisation.

Cette autorisation est définie via la table de Paramétrage de Modification sécurisée des Pièces.

Si vous sélectionnez une écriture interdite parmi d'autres, après validation du traitement, le message "Les écritures validées ne seront pas traitées. Voulez-vous continuer ?" vous en avertit.

Si vous sélectionnez uniquement des écritures interdites, après validation du traitement, le message "les écritures sont validées, aucun traitement n'est effectué" vous en avertit.

Réimputation des écritures analytiques

Accès

Module ECRITURES - menu Analytiques - commande Réimputation

Tous les exercices ouverts ou non, sont désormais disponibles dans la liste déroulante des codes exercices du multi critères.

En ré-imputation, si vous choisissez «Modifier l'imputation» toutes les écritures des exercices sélectionnés sont listées, et vous pouvez modifier la ventilation des écritures uniquement si vous en avez l'autorisation. Cette autorisation est définie via la table de Paramétrage de Modification sécurisée des Pièces.

Si vous sélectionnez une écriture interdite parmi d'autres, après validation du traitement, le message "Les écritures validées ne seront pas traitées. Voulez-vous continuer ?" vous en avertit.

Si vous sélectionnez uniquement des écritures interdites, après validation du traitement, le message "les écritures sont validées, aucun traitement n'est effectué" vous en avertit.

→ Notez :

Aucun contrôle d'autorisation n'est appliqué si vous avez choisi l'option "Générer une OD", car dans ce cas il ne s'agit pas de modification de ventilation analytique. En création d'une nouvelle pièce analytique la date est contrôlée par rapport aux exercices/périodes clôturés.

Consultation des écritures analytiques

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Sur Comptes - commande Consultation des écritures analytiques

En consultation des écritures analytiques, si vous avez choisi le mode "Création/modification" sur l'onglet Paramètres - Mode d'accès, vous visualisez les ventilations analytiques des écritures sélectionnées, et pourrez les modifier sur l'axe choisi si vous en avez l'autorisation.

Si vous sélectionnez une écriture interdite, un message variant selon le statut de l'écriture (pièce appartenant à un exercice clôturé définitivement, pièce appartenant à une période clôturée ou pièce validée) vous en avertit.

Cette autorisation est définie via la table de Paramétrage de Modification sécurisée des Pièces.

Les améliorations

Relevés bancaires

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS- menu Pointage- commande Relevés

La création automatique des références de pointage à partir des relevés bancaires n'alimentait plus la zone contenant le numéro de chèque. Ce problème est résolu.

Suppression des écritures analytiques

Suppression des écritures analytiques

Accès

Module ECRITURES - menu Analytiques - commande Suppression

Vous pouvez désormais accéder au menu de suppression des écritures analytiques même si d'autres utilisateurs sont connectés.

Saisie des règlements

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes- commande Saisie de règlements

Si certains champs de la table Generaux ne sont pas corrects, lors de l'utilisation d'un de ces comptes en saisie de règlements, le champ e_qualifpiece n'était pas correctement alimenté.

En conséquence la pièce saisie n'apparaissait plus dans les listes de restitution et éditions tant qu'elle n'avait pas été réparée.

Ce n'est plus le cas. Cependant, cette correction ne vous exonère pas de réparer vos comptes généraux erronés via le module Administration et Outils, menu Réparation de fichiers.

Modification des échéances

Modification des échéances

Accès

Module TIERS- menu Lettrage- commande Modification des échéances

Vous pouvez modifier les échéances non encore lettrées d'une facture sans entraîner d'anomalie de code lettrage, et sans impacter les échéances déjà lettrées.

Clôture périodique

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS- menu Clôtures- commande Clôture périodique

Lors de la clôture périodique les pièces comptables sont validées automatiquement, et dorénavant il en est de même pour les mouvements analytiques rattachés à ces pièces.

Attention!

L'annulation de clôture périodique ne dévalide ni les pièces comptables ni les mouvements analytiques liés.

Emission de relevé de compte

Accès

Module TIERS- menu Emissions- commande Relevés de compte

Si vous utilisez le générateur de documents (la case Editions via le générateur d'états de l'onglet Suivi Tiers des Paramètres société est donc décochée), vous pouvez désormais obtenir directement la fenêtre d'impression sans passer au préalable par un aperçu avant impression.

Editions de TVA

Accès

Module REPORTING et TVA- menu Editions de TVA- commande Gestion directe des factures

Les avoirs taxables viennent bien en déduction dans le calcul du montant de TVA et ceci quelque soit le type de règlement effectué (écritures détaillées ou non sur le compte de tiers et/ou sur le compte de banque).

Lettrage manuel

Accès

Module TIERS- menu Lettrage- commande Lettrage manuel - Lettrage

Le tri des écritures de la fenêtre de lettrage est conservé après le traitement de lettrage.

6. Les améliorations de la V9 - Edition 5

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 édition 5.

Groupes d'utilisateurs sans accès aux comptes confidentiels

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Validation - commandes Validation et Dévalidation des écritures

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Clôture - commandes Edition journal de clôture et d'ouverture

Les utilisateurs appartenant à un groupe sans accès aux comptes confidentiels peuvent désormais accéder sans erreur à ces commandes.

Ré-imputations analytiques

Accès

Module ECRITURES - menu Analytiques - commande Ré-imputation

Les écritures de ré-imputation analytique sont correctement générées, sans montant à zéro, quelque soit l'origine des écritures.

Consultation des écritures

En mode deux tiers exclusivement (donc non disponible en mode web access)

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Sur Comptes - commande Consultation des écritures des comptes généraux et tiers

ou clic droit -Consultation des écritures

Dorénavant si la case Consultation des comptes en solde progressif est décochée dans les Paramètres Sociétés onglet préférences, ce choix aura un effet sur la présentation de la liste de consultation des écritures des comptes généraux et tiers.

Nous vous rappelons toutefois qu'il est conseillé d'activer la "nouvelle" consultation des comptes en solde progressif.

Saisie mono-section

Accès

Module ECRITURES - menu Paramétrables - commande Modification

Si vous utilisez en saisie paramétrable la saisie mono-section analytique, vous n'avez plus de problème en modification de section pour valider votre écriture.

Chargement de la liste paramétrable en Pointage

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Pointage - session de pointage

Lorsqu'un filtre par défaut est paramétré et la case Présenter les montants en Débit/ Crédit décochée sur l'onglet Affichage, le chargement de la liste s'effectue désormais correctement.

BOI et accès aux commandes de dévalidation

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Validation - commande Dévalidations

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Clôture - commande Annulation de clôture périodique

Si vous avez coché dans les préférences des Paramètres société la case Conformité stricte Norme NF203 (BOI), vous n'avez de nouveau plus accès aux commandes de Dévalidation des écritures, par journal et par période, ni à celle d'annulation de clôture périodique.

Filtre sur édition Balance générale

Accès

Module EDITIONS - menu Balance - commande Balance générale - onglet Ruptures - Tables libres

Lors du rappel d'un filtre contenant le nom de la table libre et une fourchette associée, il n'y a plus d'anomalie.

Cumuls antérieurs dans les éditions Grand Livres et Balances

Accès

Module EDITIONS - menus Grand livres et Balances

Lorsque vous sélectionnez Tous les comptes à la zone Mode de sélection dans l'onglet Standards, il est impératif de mettre en date de début d'extraction la date de début d'exercice. Si tel n'est pas le cas le système forcera cette date.

Lorsque vous cochez la case Cumuls antérieurs dans l'onglet Options d'édition, cette option ne s'applique que pour les types de comptes sélectionnés dans l'option Mode de sélection.

Liste paramétrable dans les relances clients

Accès

Module TIERS - menu Relances Clients

L'affichage du bouton Paramétriser la liste qui sert essentiellement à pouvoir affiner vos recherches sur certains champs des tables ECRITURE, TIERS et ECRCOMPL depuis l'onglet Avancés) est désormais accessible uniquement en mode SAV.

7. Les améliorations de la V9 - Edition 5 - Patch 1

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 édition 5 patch 1.

ECRITURES

Saisie paramétrable et comptes confidentiels

Accès

Module ECRITURES - menu Paramétrables - commande Saisie

Les écritures saisies sur des comptes confidentiels via la saisie paramétrable ne sont désormais plus accessibles aux utilisateurs non autorisés à voir les comptes confidentiels.

Saisie et gestion de l'analytique "croisaxe"

Accès

Module ECRITURES - menu Paramétrables - commande Modification

Lors du remplacement d'un compte général ventilable par un autre compte de même type, il n'est plus nécessaire de saisir de nouveau la ventilation analytique. La saisie analytique de la pièce d'origine est conservée.

De même, lors de la modification du montant d'une pièce ayant généré de l'analytique, la mise à jour de la ventilation analytique avec le nouveau montant est automatique.

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Saisie

Il n'est plus possible de saisir des sections analytiques en minuscules. Votre saisie sera automatiquement gérée en majuscules. Ainsi, les ruptures des grands livres et balances seront harmonisées.

Recopie d'écritures et analytique

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Recopie d'écritures

Lorsque vous procédez à la recopie d'une pièce ayant généré un mouvement analytique, les champs "période" et "semaine" sont mis à jour en fonction de la date de la nouvelle écriture.

Gestion des fiches immobilisations

Accès

Module ECRITURES - menu Paramétrables

Vous pouvez modifier une pièce ayant généré une fiche d'immobilisation. Un message d'alerte vous informe des conséquences de cette opération. En effet, les modifications que vous porterez à cette pièce ne seront pas répercutées sur la fiche immobilisation. Il sera nécessaire, le cas échéant, de modifier la fiche manuellement.

TIERS

Balances âgées et ventilées

Accès

Module TIERS - menu Editions de suivi - commandes Balance âgée et Balance ventilée

La case à cocher En situation située après la date d'arrêté sur l'onglet Standards est désormais correctement interprétée. Ainsi, si cette case est cochée, les factures réglées et lettrées postérieurement à la date d'arrêté figurent sur les états Balance âgée et Balance ventilée. Si elle n'est pas cochée, elles n'apparaissent pas sur ces états.

Relances clients

Accès

Module TIERS - menu Relances clients

Le bouton "Paramétrage de la liste " a été supprimé sur les écrans de sélection des relances manuelles et automatiques. En effet, les listes gérées dans ces fonctions ne sont pas des listes résultant d'une sélection de critères. En conséquence, ces listes ne sont pas paramétrables.

Lorsque la case « Ajouter les mouvements non échus » est cochée, et que les clients n'ont aucun retard de paiement, les lettres de relance ne sont pas imprimées.

EDITIONS

Grand livres

Accès

Module EDITIONS - menu Grand livres

Dans les éditions grand-livres analytique, analytique par général, général par analytique le résultat de l'édition tient compte de la sélection faite sur les reports et cumuls antérieurs.

Balance

Accès

Module EDITIONS - menu Balances - commande Balance générale

L'édition de la balance générale avec ruptures sur tables libres indique, pour chaque rupture, le code et le libellé de la table libre demandée.

8. Les améliorations de la V9 - Edition 5 - Patch 2

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 édition 5 patch 2.

ECRITURES

Insertion de ligne en modification de pièce

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Modification

En modification d'écritures, en cas d'ajout de ligne à la pièce sélectionnée, le libellé repris automatiquement est celui de la dernière ligne.

Saisie paramétrable

Accès

Module ECRITURES - menu Paramétrables - commande Saisie/Modification

Numéro de pièce

En saisie paramétrable, comme en saisie courante, si plusieurs utilisateurs saisissent sur le même journal, un message alerte l'utilisateur du numéro de pièce définitif lorsque celui-ci diffère du numéro provisoire affiché.

Choix du journal

Le choix du journal de saisie est accessible quel que soit le mode de saisie du premier journal de la liste.

Calcul de la TVA

En saisie paramétrable, lorsque l'on saisit plusieurs lignes de charges (ou produits) sur une écriture, le montant de la TVA est correctement calculé.

Le bouton [Eléments de Tva / Bases hors taxes] est accessible en modification et en visualisation des écritures, ceci même si la pièce saisie comprend deux lignes sur le même compte de charge avec des taux de TVA différents.

Modification des écritures paramétrables

Lorsqu'un compte général ventilable est remplacé par un autre compte général ventilable, la ventilation analytique est conservée sur les axes déclarés ventilables du nouveau compte général.

Saisie bordereau

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Saisie Bordereau

Lors de la modification d'un compte général ventilable par un autre compte ventilable dans une écriture, la ventilation analytique du compte d'origine est conservée.

Attention!

Cette modification tient compte des éventuelles restrictions analytiques sur le nouveau compte général ventilable. Le cas échéant, il conviendra d'équilibrer l'écriture analytique lors de la modification.

Saisie courante

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Saisie courante

En saisie courante, le menu contextuel s'affiche désormais correctement (y compris le menu actions lignes). D'autre part, ce menu contextuel est désormais aussi accessible via la touche F11.

Suppression des écritures de simulation

Accès

Module ECRITURES - menu Simulation - commande Suppression

Si vous effectuez une sélection d'écritures de simulation à partir d'un compte général et si vous choisissez [Tout sélectionner] la suppression de ces écritures est désormais correcte.

STRUCTURES ET PARAMETRES

Suppression d'un compte général non mouvementé

Accès

Module STRUCTURES ET PARAMETRES - menu Structures - commande Suppressions - Comptes généraux

La suppression d'un compte général commençant par 777 est désormais possible.

Guides de saisie avec ventilation analytique

Accès

Module STRUCTURES ET PARAMETRES - menu Ecritures - commande Guides

Dans un guide de saisie, pour les comptes ventilables les ventilations analytiques sont enregistrées correctement quels que soient les axes utilisés.

Souches bancaires

Accès

Module ADMINISTRATION / OUTILS - menu Société - commande Remise à zéro de l'activité

La table des souches bancaires est correctement remise à zéro lors de la remise à zéro d'activité.

Paramètres société

Accès

Module STRUCTURES ET PARAMETRES - menu Société - commande Paramètres société - onglet Comptes spéciaux

Que vous cochez ou non la case suivi d'effet pour un journal d'escompte, cela n'a plus d'incidence sur la perte du journal paramétré pour l'escompte dans les paramètres société, onglet Comptes spéciaux.

EDITIONS

Grand livre général

Accès

Module EDITIONS - menu Grand livres - commande Grand-livre général

Si un compte général n'a aucun mouvement sur une période donnée, le total mensuel n'apparaît plus.

L'édition des comptes non soldés sur une période donnée ne correspondant pas à l'exercice complet ne fait pas apparaître les comptes non mouvementés sur cette période. Pour les obtenir, vous devez choisir l'option "tous les comptes" qui est de nouveau opérationnelle sur une période autre que l'exercice complet.

Etats de synthèse

Accès

Module EDITIONS - menu Etats de synthèse - commande Compte de résultat

Les états de synthèse, notamment le Compte de résultat, s'affichent correctement sur une période autre que l'exercice comptable, même si vous avez défini dans les paramètres régionaux un format de date autre que DD-MM-YYYY.

TIERS

Modification des échéances sur pièces lettrées

Accès

Module TIERS - menu Lettrage - commandes Modification des échéances / Modification des RIBs

Vous ne pouvez plus modifier le montant de l'échéance d'une pièce lettrée sans la déleterrer au préalable. La modification de la date d'échéance et du mode de paiement reste possible.

Bons à payer

Accès

Module TIERS - menu Bons à payer - commande Purge des bons à payer

La liste des BAP pouvant faire l'objet de la fonction "PURGE des BONS A PAYER " a été modifiée : les BAP concernés ont par défaut le statut "DEFINITIF" et les dates de sélection par défaut ont été élargies. Ainsi, les Bons à Payer des écritures validées devenus obsolètes figurent dans cette liste.

Balance ventilée et lettrage partiel

Accès

Module TIERS - menu Editions de suivi - commandes Balance ventilée

Les avoirs et factures lettrés ou non partiellement ensembles sont édités dorénavant correctement sur la balance ventilée.

TRAITEMENTS COURANTS

Liste paramétrable en pointage

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Pointage

La possibilité de paramétriser la liste de la session de pointage est désormais conditionnée par les autorisations/'interdictions paramétrées pour les présentations dans les Concepts de la Gestion des droits d'accès.

Tri des lignes en session de pointage

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Pointage

En visualisation d'une session de pointage, il est désormais possible de trier les éléments sur ce champ.

Saisie des à-nouveaux

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu A-nouveaux - commande Saisie des A-nouveaux

Afin d'éviter des problèmes de restriction des exercices sur lesquels vous souhaitez lettrer et pointer les comptes, il est désormais impossible de saisir via cette commande si l'exercice précédent est mouvementé et clos définitivement.

TVA

Proratisation des écritures

Accès

Module REPORTING ET TVA - menu Gestion du prorata de TVA - commandes Ecritures à proratiser

Le traitement de proratisation des écritures s'effectue désormais correctement pour toutes les pièces en provenance de la gestion commerciale.

Editions

Accès

Module EDITIONS - menu Autres éditions - commandes TVA sur encaissements

Diverses anomalies ont été répertoriées sur les éditions de TVA notamment en cas d'avoir, de factures lettrées partiellement par plusieurs règlements, de date d'échéance affichée sur la ligne de règlement, etc.

Nous vous conseillons donc d'utiliser pour tous ces cas les éditions de TVA disponibles dans le module Editions, menu Autres éditions, TVA sur encaissements.

Attention !

Cette solution palliative ne peut toutefois pas être utilisée avec les bases de données Oracle.

→ Notez:

Pour obtenir une impression correcte, sans souci de marge sur les états de TVA en mode web access, enregistrez l'état au format pdf à partir de l'aperçu écran, puis imprimez ce fichier pdf.

9. Les améliorations de la V9 - Edition 7

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 édition 7.

TVA

Prorata de TVA sous Oracle

Accès

Module REPORTING ET TVA - menu Gestion du prorata de TVA - commande Paramétrage des taux de TVA

Si vous utilisez une base de données Oracle, vous pouvez de nouveau saisir des prorata de TVA.

10. Les améliorations de la V9 - Edition 7 - Patch 1

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 édition 7 patch 1.

ECRITURES

Utilisation d'un compte auxiliaire non lettrable en saisie

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Saisie courante

L'utilisation d'un compte auxiliaire non lettrable ne provoque plus l'affichage d'un message inopportun.

Affichage des cumuls en visualisation et modification d'écritures courantes

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commandes Visualisation et Modification

Depuis la liste de restitution, les cumuls s'affichent désormais correctement dans tous les cas.

Lettrage conservé en visualisation d'échéances

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Modification

Lors de la visualisation des échéances pour une ligne d'écriture lettrée sur un compte de nature divers, le lettrage est désormais conservé.

Ajout de lignes en modification d'écriture

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Modification

En cas d'ajout de lignes sur une écriture, si vous saisissez une référence interne et/ou un libellé différent de ceux des lignes existantes, cette modification est désormais bien reprise sur les lignes suivantes.

Association d'un document PDF à une écriture

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Saisie courante

Module ECRITURES - menu Paramétrables - commande Saisie - Courantes

Il est désormais possible d'associer un document numérisé au format PDF via la touche F8.

Saisie d'un taux volatil en saisie d'écriture

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Saisie courante

En saisie d'écriture en devise, vous pouvez désormais affecter un taux volatil à l'écriture, via l'option Saisie du taux volatil du menu contextuel. La gestion des arrondis est maintenant correcte dès la première saisie du taux sur onze décimales maximum.

TIERS

Relances manuelles

Accès

Module TIERS - menu Relances clients - commande Relances manuelles

La fonction de paramétrage de la liste, qui permet d'effectuer des recherches précises via l'onglet Avancés, est désormais accessible en mode SAV uniquement, à l'aide du bouton [Paramétriser la liste].

Etats Grand livre âgé et Grand livre ventilé personnalisés

Accès

Module TIERS - menu Editions de suivi - commandes Grand livre âgé et Grand livre ventilé

Il est désormais possible d'utiliser des états Grand livre âgé et Grand livre ventilé personnalisés.

TRAITEMENTS COURANTS

Accès aux écritures sur comptes confidentiels

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Pointage

Il est désormais impossible pour les utilisateurs ne disposant pas des droits d'accès nécessaires d'accéder aux écritures qui comportent au moins un compte confidentiel.

TVA

Editions de TVA

Accès

Module Reporting et TVA - menu Editions de TVA - commande Gestion directe des factures

En partage de référentiel, l'ajout d'un taux de TVA ou la modification d'un libellé (dans les paramètres de TVA par régime fiscal) sur une base dépendante est bien reporté dans les zones de recherche des éditions de TVA, sur la base maître et les bases dépendantes.

BUDGET

Prise en compte de la sous-section en création de budget

Accès

Module BUDGET - menu Structures - commande Budgets - bouton [Nouveau]

En Web access, la sous-section indiquée lors de la création d'un budget est bien enregistrée.

ANALYSES

Cubes décisionnels

Accès

Module ANALYSES - menu Cubes décisionnels

Le regroupement des dates sur le cube restitué par trimestre et par semestre fonctionne de nouveau correctement.

11. Les améliorations de la V9 - Edition 7 - Patch 2

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 édition 7 patch 2.

ECRITURES

Visualisation de pièce comptable

Accès

Module ECRITURES - menu Analytiques - commandes Visualisation et Modification

Pour visualiser la pièce comptable associée à une écriture analytique, cliquez deux fois sur la ligne correspondante, puis dans la fenêtre de visualisation ou de modification, cliquez sur le bouton [Voir la pièce comptable].

Saisie paramétrable en mode révision

Accès

Module ECRITURES - menu Paramétrables - commande Saisie

Si une date de révision a été définie dans la commande ECRITURES - Révisions - Mode révision, en saisie paramétrable, un message informe les utilisateurs non réviseurs que le mode révision est actif et qu'ils ne peuvent donc créer ou modifier des écritures antérieures à cette date.

Création de guide de saisie à partir d'une écriture

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Modification

Lors de la création d'un guide de saisie via la commande Guides, Créer un guide du menu contextuel, l'enregistrement du guide s'effectue désormais correctement.

TIERS

Justificatif de solde : affichage du solde des comptes

Accès

Module TIERS - menu Editions de suivi - commande Justificatif de solde

Le sens du solde des comptes est désormais correct.

Grand livre ventilé

Accès

Module TIERS - menu Editions de suivi - commandes Grand livre ventilé et Grand livre âgé

Pour l'impression de l'état avec un écart en nombre de jours, la zone permettant d'indiquer le nombre de jours est de nouveau accessible.

EDITIONS

Grand livre général

Accès

Module EDITIONS - menu Grand livres - commande Grand-livre général

Depuis l'état affiché à l'écran, il est de nouveau possible de visualiser une écriture en cliquant deux fois sur la ligne correspondante.

TRAITEMENTS COURANTS

Pointage en devises

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Pointage

Le pointage manuel des comptes en devises est désormais correct.

Consultation des écritures

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Sur comptes - commande Consultation des écritures des comptes généraux et tiers

L'impression des écritures reprend désormais correctement l'ordre de tri effectué dans la liste multicritère.

Rappel :

Le tri par ordre croissant s'effectue dans l'ordre suivant : caractères de ponctuation (-, ...), chiffres, majuscules, minuscules.

Si votre sélection comporte plus de 400 lignes, un message vous informe que le calcul des soldes à la ligne peut être long. En mode client/serveur, vous devez confirmer l'édition. En mode Web Access, vous pouvez inclure ou non le solde progressif dans l'édition. Dans le cas où vous répondez "Non", la mention N/A (non affecté) s'affiche dans la colonne Solde.

12. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 7 - Patch 3

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés fonctionnelles et améliorations apportées sur la version 9 édition 7 patch 3.

Les nouveautés

ADMINISTRATION / OUTILS

Protection des RIB

Accès

Module ADMINISTRATION / OUTILS - menu Utilisateurs et accès - commande Gestion droits d'accès

Pour restreindre les possibilités de modification des RIB, deux droits supplémentaires ont été créés dans le menu Concepts, Comptabilité, RIB :

- "Tiers et généraux créditeurs" permet de contrôler l'accès à la modification des RIB des comptes auxiliaires fournisseurs, salariés, créditeurs divers, divers, et des comptes généraux tiers créditeurs.
- "Tiers et généraux débiteurs" permet de contrôler l'accès à la modification des RIB des comptes auxiliaires clients, débiteurs divers, et des comptes généraux tiers débiteurs.

Si l'utilisateur dispose des droits, il peut créer et modifier des RIB. Dans le cas contraire, seule la consultation est autorisée.

→ Notez :

Le menu contextuel ne permet que la consultation des informations des comptes auxiliaires et généraux.

Les améliorations

ECRITURES

Modification en série des paramètres analytiques des comptes généraux

Accès

Module ECRITURES - menu Analytiques - commandes Modification en série des comptes généraux

Désormais, au-delà de 9999 écritures traitées, l'application procède à un découpage des écritures à traiter, par exercice, journal et période, et effectue la modification en plusieurs étapes. Ce traitement peut donc être long. Veillez à patienter jusqu'à son terme.

Recopie d'écritures

Accès

Module ECRITURES - menu Recopie d'écritures

La date d'échéance est désormais correctement recalculée en fonction de la nouvelle date comptable saisie. Dans le cas où la date d'échéance d'origine était le dernier jour du mois, la nouvelle date d'échéance est également fixée sur le dernier jour du mois.

En outre, les montants de couverture sont remis à 0.

Gestion des doublons en saisie paramétrable

Accès

Module ECRITURES - menu Paramétrables - commande Saisie - Courantes

Si vous avez activé le contrôle des doublons en saisie de facture dans les Paramètres société, onglet Saisie, en Saisie paramétrable, la visualisation du doublon avant validation de la pièce ne provoque plus l'affichage d'un message d'erreur.

Enregistrement d'écriture sur compte de charge périodique multi-établissement

Accès

Module ECRITURES - menu Paramétrables - commande Saisie - Courantes

L'enregistrement d'une écriture sur des établissements multiples avec plusieurs lignes du même compte de charge défini comme compte de charge périodique ne provoque plus l'affichage d'un message d'erreur.

Transformation en facture d'écritures d'engagement avec analytique

Accès

Module ECRITURES - menu Engagements - commande Gestion des engagements

Lors de la transformation en facture d'une écriture d'engagement comportant une ventilation analytique, les lignes créées sur le compte ventilable sont regroupées sur une ligne unique.

Accès à la ventilation analytique en mode croise-axe

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Modification

En mode croise-axe, le bouton [Ventilation analytique] disponible sur les lignes avec comptes ventilables est de nouveau opérationnel.

TIERS

Historique des mails

Accès

Module TIERS - menu Bons à payer - commande Historique des mails

Le bouton [Préparer et envoyer mails aux viseurs suivants], disponible uniquement en Web Access, est de nouveau opérationnel.

EDITIONS

Grand livre général

Accès

Module EDITIONS - menu Grand livres - commande Grand-livre général

Dans les options d'édition, si vous choisissez d'afficher les dates avec un trait vertical séparateur entre le jour, le mois et l'année, ce champ sera utilisable lors de l'exportation Excel.

Grand livre analytique

Accès

Module EDITIONS - menu Grand livres - commande Analytique

Dans la zone de recherche multicritère, vous pouvez dorénavant choisir la valeur <Tous> dans la liste d'exercices. Ainsi, vous pouvez éditer, par exemple, tous les mouvements d'une section analytique quel que soit l'exercice comptable.

TRAITEMENTS COURANTS

Dépointage

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Pointage

Le dépointage est de nouveau possible, même sur la dernière référence de pointage déjà totalement pointée. Il n'est donc plus nécessaire de décocher la case Sécuriser le Pointage dans les Paramètres société, onglet Préférences, pour pouvoir effectuer cette opération.

Pointage automatique

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Pointage automatique

Le pointage automatique est de nouveau opérationnel en mode multisociété, en cas de partage de référentiel.

Génération d'écritures

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Banque - commande Pointage

Lors de la génération automatique des écritures depuis les lignes de relevé, si une condition de règlement a été indiquée dans le guide de trésorerie, elle sera prise en compte.

Dans le cas contraire, c'est la condition de règlement associée au tiers qui alimente le mode de paiement et la date d'échéance sur la ligne d'écriture générée.

TVA

Modification des bases HT

Accès

Module Reporting et TVA - menu Gestion TVA - commande Modification des bases HT

Les écritures lettrées apparaissent de nouveau dans la liste de restitution.

Pour effectuer la modification :

1. Sélectionnez dans la liste les écritures à modifier.
2. Dans la fenêtre qui s'affiche, choisissez le taux à appliquer, puis validez.

Pour modifier les bases HT écriture par écriture, cliquez sur l'icône "Calcul du HT".

ANALYSES

Ajout du champ T NIF dans la présentation du cube

Accès

Module ANALYSES - menu Cubes décisionnels - commande Ecritures

Dans la présentation du cube, le code NIF (champ T_NIF) figure désormais dans la liste des champs sélectionnables.

STRUCTURES / PARAMETRES

Saisie de code de table libre inexistant

Accès

Module STRUCTURES / PARAMETRES - menu Structures - commande Comptes généraux

Dans la fiche d'un compte général, onglet Tables libres, il est de nouveau impossible de sélectionner une table libre qui n'existe pas, et un message vous en informe.

Pour créer une table libre, utilisez la commande STRUCTURES / PARAMETRES - Société - Tables libres - Saisie.

Get cumul

Accès

Module STRUCTURES / PARAMETRES - menu Révision - commande Autres feuilles Excel

Dans les liens OLE, pour obtenir un cumul de sections budgétaires commençant par certains caractères, ajoutez manuellement un % après ces caractères. Dans le cas contraire, vous obtiendrez un cumul de la valeur stricte de la section budgétaire.

Exemple :

=Get_Cumul("BUDSECT:B"; "A1TE"; "N"; ""; ""; "N+"; "003") : cette formule Excel renvoie uniquement le cumul budgétaire pour la section budgétaire égale à TE.

=Get_Cumul("BUDSECT:B"; "A1TE%"; "N"; ""; ""; "N+"; "003") : cette formule Excel renvoie uniquement le cumul budgétaire pour toutes les sections budgétaires commençant par TE.

13. Les améliorations de la V9 - Edition 7 - Patch 4

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 édition 7 patch 4.

ECRITURES

Modification des en-têtes de pièce

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Modification entête de pièces

Pour les écritures saisies sur les journaux de nature OD, vous avez la possibilité de conserver la nature de pièce d'origine ou de la modifier en OD.

Restitution des informations complémentaires

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Saisie courante

En saisie avec scénario, les informations complémentaires sont désormais correctement restituées sur l'écriture.

Saisie guidée

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Saisie guidée

En saisie d'écriture à l'aide d'un guide dans lequel le tiers est prédéfini, le RIB de ce tiers est désormais correctement repris dans la pièce.

Modification de ventilation analytique

Accès

Module ECRITURES - menus Courantes, Analytiques - commande Modification

Il est de nouveau possible de modifier les ventilations analytiques sur les écritures pour lesquelles la contrepartie du compte à modifier est lettrée ou pointée.

Transferts inter-sections

Accès

Module ECRITURES - menu Analytiques - commande Transferts inter-sections

Les écritures d'OD analytiques générées via la commande de transfert inter-section sont désormais visibles en édition du grand livre analytique.

TIERS

Balance âgée

Accès

Module TIERS - menu Editions de suivi - commande Balance âgée

Les éditions des balances âgées respectent désormais les principes suivants, qui diffèrent selon que la case En situation de l'onglet Standards est cochée ou non :

Case En situation cochée		
Montant non lettré		Montant initial, dans la période incluant la date comptable de l'écriture
Montant lettré	Si le champ E_DATEPAQUETMAX > date d'arrêté	Montant initial, dans la période incluant la date comptable de l'écriture
	Si le champ E_DATEPAQUETMAX <= date d'arrêté	Montant restant à lettrer, dans la période incluant la date comptable de la facture
Case En situation non cochée		
Montant non lettré		Montant initial, dans la période incluant la date comptable de l'écriture
Montant lettré		Montant restant à lettrer, dans la période incluant la date comptable de la facture

Notez : Si, à la date d'arrêté, le solde est à zéro, la ligne de tiers ne s'affiche pas (montants lettrés ou non).

Le champ E_DATEPAQUETMAX est alimenté lors du lettrage des écritures par la date la plus récente de l'ensemble des écritures lettrées avec ce code lettrage.

Exemple :

Si vous lettrerez trois pièces :

- une du 15/01/2013,
 - une du 31/01/2013, et
 - une du 01/02/2013,
- le champ E_DATEPAQUETMAX prendra la valeur 01/02/2013.

EDITIONS

A-nouveaux détaillés dans le grand livre général

Accès

Module EDITIONS - menu Grand livres - commande Grand livre général

Les à-nouveaux détaillés des comptes généraux de nature Divers et Lettrable sont désormais corrects et ce, quel que soit le mode de sélection choisi. Ainsi :

- l'édition sans les à-nouveaux détaillés présente le cumul des écritures à la date de clôture de l'exercice précédent,
- l'édition avec les à-nouveaux détaillés présente le détail des écritures de l'exercice précédent.

TRAITEMENTS COURANTS

Consultation d'écritures

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Sur comptes - commande Consultation des écritures des comptes généraux et tiers

Module EDITIONS - toutes commandes

Le nombre d'exercices disponibles dans les listes n'est plus limité à 20.

Modification du solde bancaire

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Pointage - bouton [Paramètres de la référence]

Vous pouvez désormais, si nécessaire, modifier le solde de la dernière session de pointage, créée manuellement à partir de la version 9.

Génération automatique d'écritures

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Pointage

La génération automatique d'écritures n'est plus limitée à 500 lignes.

Justificatif des soldes bancaires

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Justificatif des soldes bancaires

Le solde comptable apparaît de nouveau en fin de page.

AUTRES TRAITEMENTS

DAS2 (TD Bilatérale)

Accès

module AUTRES TRAITEMENTS - menu DAS2 (TD Bilatérale) - commande Envoi TD - Envoi

Le fichier généré a été mis en conformité avec le CAHIER DES CHARGES 2013 sur les revenus 2012.

Attention:

Assurez-vous que le champ PES_GUID1 est présent dans la liste de restitution. Au besoin, ajoutez-le via la fenêtre de paramétrage.

STRUCTURES / PARAMETRES

Get cumul

Accès

Module STRUCTURES / PARAMETRES - menu Révision - commande Autres feuilles Excel

La fonction GetCumul2 gère désormais correctement les conditions de l'étape 12 de l'assistant.

14. Les améliorations de la V9 - Edition 10

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 - édition 10.

Grand livre général

Accès

Module EDITIONS - menu Grand livres - commande Grand-livre général

En cas de modification de la date de début de période dans la fourchette de dates comptables, le solde est désormais correctement calculé.

Notez que dans ce cas, l'état ne fait pas apparaître les à-nouveaux détaillés. La case correspondante, sur l'onglet Compléments, est donc alors automatiquement décochée.

15. Les améliorations de la V9 - Edition 10 - Patch 2

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 - édition 10 - patch 2.

ECRITURES

Saisie paramétrable

Accès

Module ECRITURES - menu Paramétrables - commande Saisie - Courantes

En saisie d'écriture à l'aide d'un accélérateur de saisie, la validation de deux pièces successives avec un même tiers s'effectue désormais correctement en cas de changement de compte portant des ventilations analytiques. Le montant analytique est de nouveau correct, ainsi que l'attribution du numéro de pièce.

Charges périodiques

Accès

Module ECRITURES - menu Simulations - commande Validation

Lors de la transformation des écritures de simulation en écritures normales, les informations relatives aux charges périodiques sont désormais correctement reprises.

EDITIONS

Grand livre général

Accès

Module EDITIONS - menu Grand livres - commande Grand-livre général

Le solde du grand livre est désormais correct lorsque vous choisissez d'afficher tous les comptes et que vous modifiez la date comptable de début.

STRUCTURES / PARAMETRES

Mise à jour des taux et comptes de TVA

Accès

module STRUCTURES / PARAMETRES - menu Société - commande Tables - TVA par régime fiscal et TPF par régime fiscal

La modification des taux et/ou des comptes de TVA et de TPF dans Yourcegid Comptabilité ou dans Yourcegid Gestion commerciale est désormais prise en compte dans les deux produits.

Fermeture de sections analytiques

Accès

module STRUCTURES / PARAMETRES - menu Structures - commande Ouverture / Fermeture - Fermeture des sections

La fermeture de sections analytiques utilisées dans une ventilation type ou dans la ventilation par défaut d'un compte étant interdite, le message qui s'affiche vous indique de nouveau la ventilation type et le numéro de compte dans lesquels sont utilisées ces sections.

16. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 12

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés et améliorations apportées sur la version 9 - édition 12.

Les nouveautés

Prélèvements SEPA

La version 9 Edition 12 répond aux nouveaux enjeux de la gestion des prélèvements SEPA. Vous retrouvez l'ensemble des fonctionnalités dans Yourcegid Suivi des règlements. Cependant, certaines fonctions sont également disponibles dans Yourcegid Comptabilité :

- Création des éléments indispensables à l'utilisation des prélèvements SEPA : vous pouvez créer le code ICS (identifiant Créditeur Sepa) attribué à votre base par la Banque de France, et les compteurs de mandats destinés à assurer l'unicité des codes RUM (Référence Unique de Mandats).
- Affectation des mandats : en saisie d'écritures, lorsqu'un mode de règlement « Prélèvement » est saisi, il est possible de sélectionner le mandat affecté à l'échéance. La fenêtre de répartition des échéances a été modifiée à cet effet.

Les améliorations

ECRITURES

Modification d'écritures

Accès

Module ECRITURES - menu Paramétrables - commande Modification

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Pointage, puis accéder à l'écriture

La modification des écritures de banque ayant une contrepartie à la ligne s'effectue désormais correctement.

Modification d'en-tête de pièce

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Modification en-tête de pièces

En cas de modification de l'exercice sur lequel est enregistrée une écriture, les à-nouveaux dynamiques sont désormais correctement recalculés.

Modification d'en-tête de pièce (écritures d'abonnement)

Accès

Module ECRITURES - menus Courantes, IAS/IFRS, Simulations, Situations, Prévisions, Révisions - commande Modification en-tête de pièces

Vous pouvez désormais effectuer des modifications d'en-tête de pièce sur des écritures d'abonnement générées via les commandes Ecritures - Abonnements - Génération manuelle et Ecritures - Abonnements - Génération automatique.

Validation d'écritures de simulation

Accès

Module ECRITURES - menu Simulation - commande Validation

La validation en écritures courantes des flux comptables issus de la gestion commerciale modifie désormais correctement le champ Référence écriture comptable (GP_REFCOMPTABLE).

Charges périodiques

Accès

Module ECRITURES - menu Simulations - commande Validation

Désormais, dans la version Web Access du produit également, lors de la transformation des écritures de simulation en écritures normales, les informations relatives aux charges périodiques sont désormais correctement reprises.

TIERS

Lettrage automatique sur références

Accès

Module TIERS - menu Lettrage - commande Lettrage automatique

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Sur comptes - commande Consultation des écritures des comptes généraux et tiers - [Traitements spécifiques] - Lettrage

Menu contextuel - option Consultation des écritures

Pour les comptes auxiliaires, le lettrage automatique sur référence interne incluant les écritures de type OD s'effectue désormais correctement.

Sélection des écritures en fonction de leur date d'échéance

Accès

Module TIERS - Menu Lettrage - Commande Lettrage sur code de regroupement

Vous disposez d'un critère supplémentaire de sélection des écritures à lettrer. Il s'agit de la date d'échéance.

Relances

Accès

Module TIERS - menu Relances

Les lettres de relance au format PDF sont générées par défaut avec une protection qui les rend non modifiables. Nous vous recommandons vivement de les utiliser en l'état. Toutefois, il peut arriver que vos prestataires souhaitent ajouter des informations sur ces fichiers. Dans ce cas, le bouton [Déprotéger un fichier pdf] permet de sélectionner un fichier PDF et de l'enregistrer en mode déprotégé. Il porte alors le préfixe DP.

Cette manipulation doit cependant rester tout à fait exceptionnelle.

EDITIONS

Comptes non soldés en édition de grand livre et balance

Accès

Module EDITIONS - menu Grand livres - commande Grand-livre - Général par auxiliaire et Auxiliaire par général

Module EDITIONS - menu Balances - commande Balance - Générale par auxiliaire et Auxiliaire par général

Si vous sélectionnez Comptes non soldés à la zone Mode de sélection de l'onglet Standards, les comptes soldés sur l'exercice suivant et non soldés sur l'exercice sélectionné apparaissent bien dans l'édition.

Exemple : pour une facture client de 2012, un règlement est intervenu sur 2013 ; si Comptes non soldés est sélectionné lors de l'édition d'un grand livre ou d'une balance sur 2012, cette écriture de vente est bien présente.

TRAITEMENTS COURANTS

Consultation des comptes auxiliaires

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Sur comptes - commande Consultation des comptes auxiliaires

Le filtre défini comme filtre par défaut s'applique désormais correctement lorsque vous accédez à cette commande.

Les tiers de nature Prospect n'apparaissent plus dans cette liste.

Consultation des écritures

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Sur comptes - commande Consultation des écritures des comptes généraux et tiers

Menu contextuel - option Consultation des écritures

Les soldes calculés sur la ligne Total multi sélection sont désormais corrects.

Pointage manuel avec écritures en devises

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Pointage

Lorsque vous sélectionnez des écritures en devise, le solde du pointage manuel affiché sous la grille de sélection est désormais correctement calculé.

Pointage manuel - écritures restant à pointer

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Pointage

Dans une session de pointage donnée, les lignes comptables pointées sur une session ultérieure sont considérées comme non pointées, mais elles ne figurent pas dans le Reste à pointer.

C'est pourquoi, désormais, lorsque la case Inclure les mouvements et les écritures pointées est décochée, c'est le total du Non pointé au jour de la session de pointage qui s'affiche.

Si cette case est grise, c'est le Reste à pointer qui s'affiche.

Etat de rapprochement

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Etat de rapprochement

Vous pouvez de nouveau éditer un état de rapprochement sur une session de pointage manuel sans mouvement comptable ni bancaire restant à pointer, en cochant la case [Récapitulatif si pointage complet].

Si la session de pointage suivante ne contient pas non plus de mouvement comptable, un message vous en avertit désormais, et vous rappelle les montants solde comptable, solde bancaire et écart à la date de session précédente.

Reprise des informations de relevé bancaire dans les guides de trésorerie

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Pointage - dans une session de pointage, menu Traitements - Génération automatique des écritures

Les informations contenues dans le relevé bancaire sont désormais correctement reprises dans le guide de trésorerie, comme suit :

- Référence pièce dans E_REFINTERNE
- Libellé dans E_LIBELLE
- Libellé 1 dans E_REFEXTERNE
- Libellé 2 dans E_REFLIBRE
- Libellé 3 dans E_LIBRETEXTE0

→ Notez :

En pointage automatique, seul le champ E_LIBRETEXTE0 ne peut pas être utilisé comme critère.

Règles d'accrochage en pointage automatique

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Pointage automatique

Les règles d'accrochage pointent désormais les écritures dans les cas suivants :

- Si les deux chaînes sélectionnées (écritures et relevés) sont vides, le pointage s'effectue si les montants sont identiques ;
- Si les deux chaînes sélectionnées (écritures et relevés) sont identiques, le pointage s'effectue si les montants sont identiques également ;
- Si l'une des deux chaînes est vide, le pointage ne s'effectue pas, même si les montants sont identiques.

Modification d'écritures

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage - commande Pointage - bouton [Accéder] - Accéder à l'écriture

Il est désormais possible de modifier une écriture enregistrée sur un compte de nature autre que Banque.

Rappel sur la modification des écritures, via la saisie paramétrable, dans les journaux de trésorerie dont le type de contrepartie est A la ligne :

Vous pouvez modifier la ligne du compte de trésorerie uniquement par report de la modification de la ligne d'écriture précédente.

Pour les types de contrepartie Manuelle, En pied d'écriture en débit/crédit et En pied d'écriture en solde, vous pouvez modifier la ligne de trésorerie indépendamment de la ligne de contrepartie.

BUDGET

Création de sections budgétaires

Accès

Module BUDGET - menu Paramètres - commande Automates de création des sections budgétaires - A partir de sections analytiques

Lorsque vous lancez la création automatique de sections budgétaires à partir de sections analytiques alors qu'il existe des sections budgétaires non mouvementées dans un budget, ces dernières sont désormais conservées. Pour éviter les doublons, elles ne sont donc pas recréées et un message vous en informe. Si vous souhaitez créer ces nouvelles sections, vous devez alors modifier leur code de section et leur code rubrique.

ANALYSES

Codes et intitulés des tables libres et comptes de correspondance

Accès

Module ANALYSES - menu Cubes décisionnels - commandes Ecritures, Analyse sur contrepartie et Analytiques

L'affichage du code et libellé pour les tables libres généraux, auxiliaires, sections, écritures générales et analytiques fonctionne désormais correctement.

L'affichage du code et libellé pour les comptes de correspondance des comptes généraux est désormais correct.

STRUCTURES / PARAMETRES

Contacts des tiers

Accès

Module STRUCTURES / PARAMETRES - menu Structures - commande Comptes auxiliaires

Le bouton [Contact] qui figurait par erreur au bas de la fiche auxiliaire a été supprimé. Vous pouvez désormais saisir l'adresse du tiers dans l'onglet Coordonnées.

Création de comptes bancaires domiciliés en Espagne

Accès

Module STRUCTURES / PARAMETRES - menu Banques - commande Comptes bancaires

Module STRUCTURES / PARAMETRES - menu Structures - commande Comptes généraux - RIB sur comptes de nature Banque

Vous pouvez de nouveau créer des comptes bancaires (table BANQUECP) domiciliés en Espagne.

ADMINISTRATION / OUTILS

Réparation des rubriques comptables

Accès

Module ADMINISTRATION / OUTILS - menu Outils - commande Réparation des fichiers - outil Correction rubriques comptables

Vous disposez désormais d'un outil de réparation des rubriques comptables, permettant de rétablir le numéro de dossier, perdu lors de la migration du dossier de la version 2007 vers la version 9, pour les rubriques paramétrées par l'utilisateur.

17. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 13

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés et améliorations apportées sur la version 9 - édition 13.

Les nouveautés

Contrôle des comptabilités informatisées

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Clôtures - commande Générateur FEC

Conformément à l'arrêté du 29/07/2013 publié au JO du 01/08/2013, l'article A. 47 du livre des procédures fiscales relatif aux normes de copies des fichiers sur support informatique a été modifié. A partir du 01/01/2014, il y aura obligation de transmission, sur demande de l'administration fiscale, d'un fichier annuel des écritures (FEC) pour les exercices soumis à vérification. La version 9, édition 13 propose la commande Générateur FEC, qui permet de satisfaire à cette obligation. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'arrêté sur le site Legifrance.

1. Sélectionnez l'exercice et la périodicité souhaitée.
2. Sélectionnez votre environnement, constitué du régime fiscal, du régime d'imposition, et du mode de tenue de la comptabilité.

Les informations sont extraites de la table des écritures. Elles sont triées conformément aux préconisations de l'administration fiscale.

Le fichier .TXT constitué est composé de 18 à 22 informations obligatoires selon votre environnement.

Modification de taux de TVA

Accès

Module STRUCTURES ET PARAMETRES - menu Société - commande Tables - TVA par régime fiscal

La loi de finances 2014 prévoit la modification des taux de TVA à compter du 1^{er} janvier 2014, conformément à l'article 68 de la loi n°2012-1510 du 29 décembre 2012 troisième loi de finances rectificative pour 2012. Les taux principaux de TVA seront modifiés, en partie pour financer le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

Les taux sont modifiés comme suit :

Changement de taux de TVA	Taux normal passe de 19,6 % à 20 %	Taux intermédiaire passe de 7 % à 10 %	Taux réduit reste à 5,5 %
Produits concernés	Majorité des ventes de biens et de prestations de services	Travaux portant sur des locaux d'habitation ; certains services d'aide à la personne ; ventes à consommer sur place ; transport de voyageurs ; fourniture de logement	appareillages et équipements pour handicapés ; livres ; cantines scolaires
Fait générateur pour la livraison de biens	La livraison intervient à compter du 1 ^{er} janvier 2014.	La livraison intervient à compter du 1 ^{er} janvier 2014.	La livraison intervient à compter du 1 ^{er} janvier 2014.
Fait générateur pour la réalisation de prestations de services	Exécution, réalisation du service, à compter du 1 ^{er} Janvier 2014 (sauf si des acomptes ont été versés avant le 1 ^{er} janvier 2014. En effet ces acomptes resteront soumis aux anciens taux dès lors que	Exécution, réalisation du service, à compter du 1 ^{er} Janvier 2014 (sauf si des acomptes ont été versés avant le 1 ^{er} janvier 2014. En effet ces acomptes resteront soumis aux anciens taux dès lors que	Opérations encaissées à compter du 1 ^{er} janvier 2014.

	<p>l'exigibilité intervient lors de l'encaissement.</p> <p>De même, les encaissements pour lesquels l'exigibilité intervient à compter du 1^{er} janvier 2014 mais dont le fait génératrice intervient avant cette date demeureront soumis aux anciens taux.</p>	<p>l'exigibilité intervient lors de l'encaissement.</p> <p>De même, les encaissements pour lesquels l'exigibilité intervient à compter du 1^{er} janvier 2014 mais dont le fait génératrice intervient avant cette date demeureront soumis aux anciens taux.</p>	
--	--	--	--

En Corse, le taux de la TVA de 8% applicable à certains produits passera à **10%**.

La création d'un nouveau taux n'est pas nécessaire (comme en 2012 lors de la création du taux réduit intermédiaire à 7%).

Attention :

Avant toute modification, veillez à effectuer une sauvegarde de la base, qui pourra être restaurée le cas échéant.

Fonctionnement

Comme les applications de Gestion (Commerciale, Production, Affaire), Yourcegid Finance permet désormais de gérer des taux de TVA par période. Cette fonction est accessible via le bouton [Exceptions de TVA par période]. Ainsi, dès que vous l'estimez nécessaire, modifiez les taux dans la table TVA par régime fiscal.

Exemple :

Pour le taux normal, remplacez dans le tableau la valeur 19,6 % par 20% pour les achats et les ventes. Ainsi, en saisie d'écritures, la génération automatique de la TVA calculera correctement la TVA à 20%. Les contrôles des factures effectués depuis le module Reporting et TVA, menu Gestion de TVA sont ainsi cohérents par rapport au nouveau taux par défaut.

Les éditions de TVA seront conformes au paramétrage des taux.

→ Notez

Si vous disposez du produit de gestion commerciale, les taux de TVA sont également mis à jour dans ce produit. Aucune modification n'est nécessaire.

Cependant, pour gérer les exceptions (factures 2013 non saisies, non contrôlées et non éditées), cliquez sur le bouton [Exceptions de TVA par période], et saisissez les taux souhaités sur une période spécifique.

Exemple :

Pour une période de saisie jusqu'au 31/12/2013 indiquez un taux de TVA de 19,6%. Ainsi en saisie d'écritures, la génération automatique de la TVA calculera correctement la TVA à 19,6%. Les contrôles des factures et éditions de TVA effectués depuis le module Reporting et TVA sont ainsi cohérents par rapport à l'exception de TVA définie pour 2013.

→ Notez

Si vous disposez de l'application de Gestion (Commerciale, Production, Affaire), veillez à paramétrier les exceptions de taxes nécessaires dans cette application de façon cohérente.

Attention :

Après une recopie d'écritures ou une modification d'en-tête de pièce, le changement de taux de TVA n'est jamais effectué. En conséquence, si vous avez effectué un changement de date entraînant un changement de taux de TVA, vous devez mettre à jour les pièces créées ou modifiées. Si vous avez effectué un contrôle de TVA avant cette modification, veillez également à le refaire car le résultat enregistré n'est plus correct.

Grand livre général par justificatif de solde

Accès

Module EDITIONS - menu Grand livres - commande Général avec justificatif de solde

Ce nouvel état permet d'éditer un grand livre avec le total de tous les comptes généraux, y compris les comptes non lettrables.

Les améliorations

Contacts des tiers

Accès

Module STRUCTURES / PARAMETRES - menu Structures - commande Comptes auxiliaires

Le bouton [Contact] est de nouveau disponible.

18. Les améliorations de la V9 - Edition 13 - Patch 1

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 édition 13 - patch 1.

ECRITURES

Saisie bordereau

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Saisie bordereau

L'accélérateur de saisie fonctionne désormais correctement.

Affectation des mandats

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Saisie courante

Module ECRITURES - menu Paramétrables - commande Saisie courante

Lors de la répartition des échéances, l'affectation des mandats s'effectue comme suit :

- s'il existe un seul mandat valide, celui-ci est sélectionné automatiquement,
- s'il existe plusieurs mandats valides, vous pouvez sélectionner le mandat à utiliser dans la liste.

EDITIONS

Grands livres

Accès

Module EDITIONS - menu Grand livres - commandes Général, Auxiliaire, Général par auxiliaire, Auxiliaire par général

Les soldes des comptes de nature Immobilisation, Divers, Caisse et Banque non lettrables sont désormais correctement calculés, avec ou sans A-Nouveaux détaillés, avec ou sans justificatif de solde. Si la case A-nouveaux détaillés est cochée, ces comptes sont édités avec le report d'à-nouveaux cumulés par établissement et par monnaie au premier jour de l'exercice consulté.

Rappel:

En édition du grand livre auxiliaire, seuls les comptes lettrables peuvent être édités avec le détail des à nouveaux.

En édition avec justificatif de solde, l'édition ne présente que les montants non lettrés, ou lettrés à une date postérieure à la date saisie dans la zone "Justificatif de solde en date du".

Autres éditions avec bases Oracle

Accès

Module EDITIONS - menu Autres éditions

Toutes les éditions de ce menu sont désormais opérationnelles avec les bases de données Oracle.

TRAITEMENTS COURANTS

A-nouveaux en devises

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Clôtures - commandes Clôture provisoire et Clôture définitive

Les écritures soldées et lettrées en devises avec écart de change ne génèrent plus d'à-nouveaux en monnaie de tenue du dossier.

Format des relevés bancaires

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Pointage

Le relevé bancaire est composé de quatre types de ligne :

- 01 entête ancien solde,
- 04 détail écritures,
- 05 libellé complémentaire,
- 07 nouveau solde.

L'adoption du format SEPA a généré deux types de modification dans les relevés bancaires : la création de 12 codes inter-bancaires pour les prélèvements (annexe 1) et l'ajout de nouvelles informations.

Vous pouvez créer les nouveaux codes CIB via la commande Structures / Paramètres - Banques - Pointage avancé - CIB de Référence.

La ligne d'enregistrement 04 du relevé bancaire n'a pas été modifiée. Cependant, les zones suivantes seront enrichies des informations SEPA :

- 2M: Libellé de l'opération,
- 2S: Référence, et
- 2O: Numéro d'écriture.

Notez : la zone 2O récupère les 7 derniers caractères de la ref end to end, information présente dans les fichiers de virement SEPA.

Exemple : <EndToEndId>20140102:BNA:1440:1</EndToEndId>

Les informations récupérées dans cet exemple seront « :1440:1 ».

Chaque enregistrement 04 (mouvement) peut être suivi d'un ou plusieurs enregistrements 05 (Complément). Cet enregistrement 05 est facultatif, et permet de restituer des informations complémentaires identifiées par un qualifiant (zone 2BL).

Le seul qualifiant utilisé jusqu'alors était « LIB ». De nouveaux qualifiants ont été créés (cf. liste en annexe).

Ces qualifiants, adaptés au format SEPA, entraînent l'ajout d'informations dans la zone 2BM: " Libellé complémentaire" d'une longueur de 70 caractères maximum.

Rappel : Cette version permet de récupérer jusqu'à 50 caractères (sur les 70 proposés par le fichier bancaire) sur trois champs nommés : CEL_LIBELLE1, CEL_LIBELLE2, CEL_LIBELLE3.

Vous pouvez donc paramétriser, si besoin, de nouvelles règles d'accrochage avancées en pointage automatique en fonction des nouveautés.

Annexe : qualifiants

Nouveaux qualifiants

Les qualifiants sont portés dans la zone 2B-L.

Qualifiant	Informations complémentaires	Format	Position	Longueur	SEPA SDD	SEPA SCT
NPY	Nom du Payer	AN	49	70		X
IPY	Identifiant du payeur	AN	49	35		X
	Type d'identifiant du payeur	AN	84	35		X
NPO	Nom de l' « Ultimate Debtor »	AN	49	70		X
IPO	Identifiant de l' « Ultimate Debtor »	AN	49	35		X
	Type d'identifiant de l' « Ultimate Debtor »	AN	84	35		X
NBE	Nom du bénéficiaire	AN	49	70	X	

IBE	Identifiant du bénéficiaire	AN	49	35	X	
	Type d'identifiant du bénéficiaire	AN	84	35	X	
NBU	Nom de l' « Ultimate Creditor »	AN	49	70	X	
IBU	Identifiant de l' « Ultimate Creditor »	AN	49	35	X	
	Type d'identifiant de l' « Ultimate Creditor »	AN	84	35	X	
LCC	Libellé de Client à Client Ligne 1	AN	49	70	X	X
LC2	Libellé de Client à Client Ligne 2	AN	49	70	X	X
LCS	Libellé de Client à Client structuré	AN	49	35	X	X
RCN	Référence de Client à Client	AN	49	35	X	X
	Nature du paiement	AN	84	35	X	X
REF	Référence de la Transaction	AN	49	35	X	X

Qualifiants spécifiques des virements

Qualifiant	Informations complémentaires	F	P	L
MMO	Code devise ISO du montant d'origine	A	49	3
	Nombre de décimales du montant d'Origine	N	52	1
	Montant d'Origine (non signé)	N	53	14
	Nombre de décimales du Taux de Change	N	67	2
	Taux de Change	N	69	11
	Zone réservée		80	39
CBE	Compte du bénéficiaire	AN	49	35

Qualifiants spécifiques des prélèvements

Qualifiant	Informations complémentaires	F	P	L
RUM	Référence du mandat	AN	49	35
	Séquence de présentation	AN	84	4
CPY	Compte débiteur	AN	49	35

STRUCTURES / PARAMETRES

Edition des mandats de prélèvement

Accès

Module STRUCTURES / PARAMETRES - menu Structures - commandes Comptes généraux et Comptes auxiliaires - bouton [RIB] - fiche Mandat

Vous pouvez désormais imprimer les mandats à partir de la fiche, via le bouton [Imprimer], pour un premier envoi au client ou une relance. L'édition est générée au format PDF, dans le répertoire de votre choix.

19. Les améliorations de la V9 - Edition 14

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 - édition 14.

TRAITEMENTS COURANTS

Fichier des écritures comptables

Accès

Module TRAITEMENTS COURANTS - menu Clôtures - commandes Générateur FEC

Rappel

La présentation des documents comptables, par la remise à l'administration fiscale d'un fichier des écritures comptables sous forme dématérialisée, devient obligatoire pour les vérifications de comptabilité pour lesquelles un avis de vérification sera adressé après le 1er janvier 2014 (CGI, LPF, art. L. 47 A-I).

Le format informatique des fichiers a été fixé par un arrêté du 29 juillet 2013 (JO du 1er août), l'administration ayant de son côté diffusé le 23 août 2013 une notice explicative comportant de nombreuses précisions techniques. Cette notice a fait l'objet d'une nouvelle version le 28 novembre 2013.

Vérification sur une période étendue

La notice 6821 du 28/11/2013 précise les modalités du fichier des écritures comptables à produire lorsque la période de vérification est étendue à l'exercice en cours. Conformément à ce document, il vous est possible désormais de sélectionner l'exercice en cours dans la liste des exercices à exporter.

Précision sur la date de validation de l'exercice en cours

Pour renseigner cette date, vous pouvez :

- effectuer une clôture d'exercice provisoire : la date de validation exportée (non modifiable) sera la date de création de la clôture provisoire,
- saisir une date à la zone Date de Validation.

Rappel sur les dates exportées

Zone 4 - EcritureDate : Date comptable de la pièce.

Zone 10 - PieceDate : Date de référence externe (correspond à la date de la facture ou de tout autre pièce). Si cette date n'est pas renseignée, c'est la date comptable de la pièce qui est exportée.

Zone 16 - ValidDate : Date de création du journal de clôture (date à partir de laquelle une écriture n'est plus modifiable).

Lorsque vous ne disposez pas de cette date (dossiers importés, exportation des exercices en cours), vous pouvez saisir une date à la zone Date de validation. Cette zone n'est pas accessible lorsque l'exercice exporté a été clôturé provisoirement ou définitivement.

Améliorations

Libellé de l'écriture

La zone Libellé a été complétée par la mention « A nouveaux » pour les écritures d'a-nouveaux.

Ordre de présentation des écritures

L'administration fiscale requiert un tri chronologique selon les critères suivants :

Date de validation

Code journal

Numéro de pièce

Numéro de compte

Précision sur la date de validation (Notice 6821 du 28/11/2013) :

« La date de validation de l'écriture comptable correspond à la date à laquelle l'enregistrement de l'écriture comptable en mode brouillard est transformé en écriture définitive par l'attribution d'un identifiant unique. » Afin de répondre à l'exigence de non modification d'une écriture, la date de validation retenue est la date de création du journal de clôture. Par conséquent, toutes les écritures d'un même exercice présentant la même date de validation, la date retenue pour le tri chronologique est la date comptable.

L'ordre de présentation des écritures du fichier FEC respecte les quatre niveaux de tri suivants :

- niveau 1 : Zone 4- EcritureDate - date comptable
- niveau 2 : Zone 1- JournalCode - code journal
- niveau 3 : Zone 3- EcritureNum - numéro de pièce
- niveau 4 : Zone 5- CompteNum - numéro de compte général

AUTRES TRAITEMENTS

Exportation au format ETAFI

Accès

module AUTRES TRAITEMENTS - menu Balances - commande Exportation au format ETAFI

Tous les champs de la balance générée sont désormais correctement alimentés (y compris les deux derniers) :

- 1 Numéro de compte
- 2 Libellé
- 3 Solde début exercice
- 4 Total débit
- 5 Total crédit
- 6 Solde fin exercice
- 7 Solde N-1
- 8 Solde N-2
- 9 Solde N-3

STRUCTURES / PARAMETRES

Suppression des mandats

Accès

Module STRUCTURES / PARAMETRES - menu Structures - commandes Comptes généraux et Comptes auxiliaires - bouton [RIB] - fiche Mandat

Il n'est désormais plus possible de supprimer un mandat dès lors que :

- la date de signature est renseignée,
- la date d'utilisation est différente de 01/01/1900.

20. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 14 -

Patch 1

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés et améliorations apportées sur la version 9 - édition 14 - patch 1.

Les nouveautés

AUTRES TRAITEMENTS

Consolidation

Accès

module AUTRES TRAITEMENTS - menu Consolidation

Afin d'automatiser la transmission des informations comptables vers Yourcegid Consolidation, deux nouvelles balances au format .csv sont désormais disponibles dans le nouveau menu Consolidation du module AUTRES TRAITEMENTS :

- la balance générale,
- la balance des mouvements intragroupes réciproques, qui regroupe les opérations effectuées entre plusieurs sociétés d'un même groupe.

Pour accéder à ce menu, veillez au préalable à activer le menu Consolidation dans les paramètres société et à ouvrir les droits d'accès via la gestion des droits d'accès.

Pour en savoir plus, reportez-vous à la Vue d'ensemble - Consolidation, ainsi qu'aux rubriques d'aide associées aux commandes de ce menu.

Les améliorations

ECRITURES

Accélérateurs de saisie

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes et Paramétrables

L'accélérateur de saisie fonctionne désormais pour la saisie d'écritures en devises.

Lettrage en modification d'écriture multi-échéance

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Modification - fenêtre Lettrage en saisie

Sur les pièces multi-échéances, le lettrage est désormais possible pour toutes les échéances non encore lettrées.

Lettrage en consultation des comptes

Accès

module ECRITURES - menu Courantes - commandes Saisie courante ou Modification

module ECRITURES - menu Paramétrables - commandes Saisie ou Modification - Courantes

menu contextuel - commande Consultation des écritures

En cas de règlement multi-échéance, il est à nouveau possible de letturer l'échéance sélectionnée, dans la fenêtre Echéances de lettrage en saisie.

En cas de règlement mono-échéance, dans la fenêtre Echéances de lettrage en saisie, cliquez deux fois sur l'échéance affichée pour accéder à la fenêtre de lettrage.

Saisie de trésorerie

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes - commande Saisie de trésorerie

Le relevé bancaire s'intègre désormais correctement. La fenêtre présentant les écritures du relevé s'affiche automatiquement.

Lorsque vous appliquez les critères de recherche et validez, les lignes du relevé bancaire apparaissent bien dans la liste d'imputation. Les lignes qui s'affichent après l'intégration sont celles dont l'état est :

- Pas d'imputation
- Imputation incorrecte

Pour avoir une vision exhaustive des lignes de relevés, sélectionnez Imputation correcte non validée à la zone Etat.

Suppression de la commande Saisie de règlements

Accès

Module ECRITURES - menu Courantes

La commande Saisie de règlements a été supprimée. Pour saisir des règlements, vous pouvez utiliser la commande de saisie paramétrable avec un masque de saisie spécifique. Pour paramétriser ce masque, accédez à la commande STRUCTURES / PARAMETRES - Ecritures - Masques de saisie, et ajoutez les champs Mode de paiement et Date échéance dans la grille de saisie pour les journaux de banque et de caisse.

TIERS

Edition de relevé de compte

Accès

Module TIERS - menu Emissions - commande Relevés de compte

Si vous avez choisi d'utiliser le générateur d'états, en cochant la case prévue à cet effet dans les paramètres Société, onglet Suivi tiers, vous pouvez désormais éditer des relevés de compte personnalisés. Ces relevés sont disponibles dans la liste des modèles d'édition, dans l'onglet Ecritures et édition.

21. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 14 -

Patch 2

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés et améliorations apportées sur la version 9 - édition 14 - patch 2.

Les nouveautés

GENERATEUR FEC

Génération du fichier à partir d'un exercice ouvert

Accès

module TRAITEMENTS COURANTS - menu Clôtures - commande Générateur FEC

Il est désormais possible de générer le fichier d'écritures comptables d'un exercice ouvert, en renseignant la période aux zones Période de ... et A ... Pour cela, vous devez au préalable effectuer une clôture périodique des mouvements comptables à prendre en compte comme suit :

- Accédez à la commande TRAITEMENTS COURANTS - Clôtures - Clôture périodique.
- Sélectionnez le mode Clôture par période et effectuez la clôture.

La date de création de la clôture périodique alimentera la date de validation, zone 16 [Validdate] dans le fichier FEC.

Ajout de la rubrique Date de lettrage dans le fichier des écritures comptables

Accès

module TRAITEMENTS COURANTS - menu Clôtures - commande Générateur FEC

Une nouvelle rubrique est alimentée dans le fichier d'écritures comptables : la Date de lettrage.

Elle contient la date maximale de lettrage (E_DATEPAQUETMAX) et ce, uniquement si la référence de lettrage est alimentée en zone 14. Le format de la date est AAAAMMMJJ.

En cas de lettrage total ou partiel d'écritures mouvementant des comptes auxiliaires et/ou des comptes généraux (de nature Divers, Tiers créditeurs, Tiers débiteurs) lettrables, ces rubriques reprennent respectivement le code lettrage et la date maximale de lettrage.

En cas de lettrage total ou partiel sur deux exercices N et N+1, la rubrique Date de lettrage reprend la date du dernier lettrage effectué. Ainsi, si vous générez le fichier pour l'exercice N et que vous avez effectué un lettrage sur N et N+1, la date de lettrage reprise sera la date maximale de lettrage générée sur N+1.

Alimentation de la référence de pièce

Accès

module TRAITEMENTS COURANTS - menu Clôtures - commande Générateur FEC

La référence de la pièce justificative étant une zone obligatoire, elle ne doit plus être vide. L'alimentation de cette référence s'effectue donc selon les principes suivants :

- Si le journal est de nature A NOUVEAU et que les champs Référence externe et Référence interne sont vides dans la comptabilité, la valeur est **[SAN]** par défaut.
- Si la référence interne est renseignée et que la référence externe ne l'est pas, le FEC reprend la référence interne.

- Si la référence externe est renseignée et que la référence interne ne l'est pas, le FEC reprend la référence externe.
- Si les références interne et externe sont renseignées, le FEC reprend la référence externe.
- Si aucune de ces références n'est renseignée, la référence de la pièce prend la valeur **[NS]** dans le FEC.

Numéro de séquence de l'écriture comptable

Accès

module TRAITEMENTS COURANTS - menu Clôtures - commande Générateur FEC

Pour répondre aux exigences du Fichier d'écritures comptables, chaque écriture doit être associée à un numéro de séquence. Ce numéro alimente le champ 3 [EcritureNum] et vient remplacer le champ E_NUMEROPIECE. Il est composé des éléments suivants :

- Pour les écritures saisies en mode pièce : année + mois + numéro de pièce
- Pour les écritures saisies en mode bordereau : année + mois + numéro de folio + numéro de regroupement
- Pour les écritures saisies en mode libre : année + mois + numéro de folio.

Exportation par date de création de l'écriture comptable

Accès

module TRAITEMENTS COURANTS - menu Clôtures - commande Export par date

Cette nouvelle commande permet de créer le fichier des écritures comptables en y ajoutant une information supplémentaire : la date de création des écritures. Vous pouvez ainsi, le cas échéant, justifier auprès de l'administration l'incrémentation des numéros de pièce par ordre chronologique.

Il est nommé comme suit : ExportdateFEC+DateClôture.txt.

Il n'est pas nécessaire d'effectuer une clôture périodique avant la création de ce fichier.

Attention :

Ce fichier est destiné à permettre une vérification interne, et ne doit pas être envoyé à l'Administration fiscale. Seul le fichier généré via la commande "Générateur FEC" doit être transmis.

Ajout d'une zone de recherche multicritère

Accès

module ECRITURES - menu Courantes - commande Visualisation

module TRAITEMENTS COURANTS - menu Sur comptes - commande Consultation des écritures des comptes généraux et tiers

Vous disposez d'une nouvelle zone permettant d'effectuer des recherches en fonction du numéro de séquence correspondant aux écritures comptables, dans le fichier FEC.

Les améliorations

ECRITURES

Recherche d'écritures avec caractères jokers

Accès

module ECRITURES - menu Analytiques - commande Visualisation - onglet Compléments

Vous pouvez de nouveau utiliser les caractères jokers % (pourcent) et _ (tiret bas) à la zone Section.

STRUCTURES / PARAMETRES

Liens OLE

Accès

module STRUCTURES / PARAMETRES - menu Révision - commande Autres feuilles Excel

L'assistant disponible dans les feuilles Excel, et accessible par le menu Fichier - Comptabilité PGI, est désormais opérationnel quelle que soit la langue définie dans les paramètres régionaux.

ADMINISTRATION / OUTILS

Langue associée aux groupes d'utilisateurs

Accès

module ADMINISTRATION / OUTILS - menu Utilisateurs et accès - commande Groupes d'utilisateurs

La langue associée aux groupes d'utilisateurs est désormais correcte.

Annulation de clôture

Accès

module ADMINISTRATION / OUTILS - menu Comptables - commande Annulation de clôture définitive

L'annulation de clôture définitive ne modifie plus la valeur de l'exercice de référence (champ exo_v8 de la table PARAMSOC), ni le type d'écriture (champ e_ecranouveau) de la table ECRITURE.

22. Les améliorations de la V9 - Edition 16

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 - édition 16

TRAITEMENTS COURANTS

Exportation des fichiers FEC

Accès

module STRUCTURES / PARAMETRES - menu Société - commande Paramètres société - Préférences

Il est possible d'indiquer, dans les paramètres société, un répertoire de destination par défaut des fichiers FEC. Ce répertoire est repris automatiquement lors de l'exportation du fichier par le Générateur FEC.

23. Les améliorations de la V9 - Edition 16 - Patch 1

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 - édition 16

ECRITURES

Affectation des comptes dans les écritures de charges constatées d'avance

Accès

module **ECRITURES** - Menu **Charges périodiques**

Lorsque le calcul des charges constatées d'avance pour un compte donné totalise des factures et des avoirs, le solde des charges et des produits constatés d'avance est enregistré sur une ligne unique reprenant le compte de charges constatées d'avance spécifié dans le compte ou dans les paramètres société. Le problème d'affectation du compte de charges constatées d'avance est résolu.

TRAITEMENTS COURANTS

Format du numéro de séquence FEC

Accès

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Clôtures** - commande Générateur FEC

Le numéro de pièce contenu dans le numéro de séquence n'est désormais plus limité à 6 caractères. Néanmoins, il est limité par la structure du numéro de pièce dans le produit qui est de 10 caractères.

Le numéro de séquence se présente désormais comme suit :

- pour les écritures saisies en mode pièce

Année	Mois	Pièce	Numéro de séquence
2014	01	866	201401000000866

- pour les écritures saisies en mode bordereau

Année	Mois	Pièce	Groupe écriture	Numéro de séquence
2014	11	1	1	2014110000000010000000001

- pour les écritures saisies en mode libre

Année	Mois	Folio	Numéro de séquence
2014	12	1	201412000000001

Date de la pièce dans le FEC

Accès

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Clôtures** - commande Générateur FEC

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Clôtures** - commande Export par date

Lorsque les écritures proviennent de la gestion commerciale, la date de la pièce enregistrée dans le champ [PieceDate] du fichier d'écritures comptables (FEC) prend désormais la première date trouvée selon l'ordre ci-dessous :

- la date de la référence externe [E_DATEREFEXTERNE],
- la date de la pièce de la gestion commerciale [E_REFGESCOM] si la date de la référence externe est vide,
- la date comptable [E_DATECOMPTABLE] si la date de la pièce de la gestion commerciale est vide.

Pour rappel, lorsque les écritures ne proviennent pas de la gestion commerciale, la règle reste inchangée : c'est la date de la référence externe qui est reprise par défaut, remplacée par la date comptable si cette dernière n'est pas renseignée.

Dans tous les cas, le format de cette date est AAAAMMMJJ.

STRUCTURES / PARAMETRES

Importation d'un plan de correspondance des comptes auxiliaires

Accès

module **STRUCTURES / PARAMETRES** - menu **Paramètres** - commande Comptes de correspondance - Auxiliaires

Vous pouvez désormais importer le plan de correspondance prévu pour la gestion de la compensation des comptes auxiliaires. Dans ce contexte, les données suivantes sont importées :

- le numéro du compte de correspondance
- le libellé du compte de correspondance
- le compte Compte Client et Autres débiteurs associé
- le compte Compte Fournisseur et Autres débiteurs associé

Pour rappel, les plans de correspondance sont importés via un fichier .txt ou .csv.

24. Les améliorations de la V9 - Edition 17

Installation et mises à jour

A lire avant installation : Mise à jour des plateformes Web ACCES sécurisées par le protocole SSL.

Note importante

Suite à plusieurs failles de sécurité sur le protocole de sécurisation SSL (failles POODLE et FREAK), toutes les solutions applicatives Cegid Web Access ont été mises à jour. Cette version V9ed17 contient ce correctif. Sa mise en place est automatique via la distribution standard Cegid V9ed17 mais demande une procédure de mise à jour applicative particulière si vous êtes dans les conditions suivantes : connexion aux applications Cegid via un serveur WebAccess (Cwas) au travers de la couche SSL Cegid de sécurisation des connexions.

Si vous n'êtes pas dans cette configuration, vous n'êtes pas concernés par cette procédure.

Cadre de la mise à jour

Contrainte de mise à jour pour une version V9ed16 (et inférieur) vers une V9ed17, lorsque le serveur WebAccess (Cwas) est utilisé via une connexion Https (sécurisée par SSL), et uniquement dans ce contexte.

Procédure de mise à jour

Afin de réaliser une mise à jour dans les meilleures conditions, deux procédures au choix sont possibles :

Procédure N° 1 :

1. Installer sur le serveur WebAccess (Cwas) le patch E_CWAS_SSL3_PATCH présent sur le support de la distribution Cegid (sous : Système\MSI\ E_CWAS_SSL3_PATCH.MSI)
2. Demander ensuite à chaque utilisateur de se connecter à l'application Cegid pour mettre à jour son poste client (mise à jour uniquement de la partie couche de connexion)
3. Une fois que l'on est certain que tous les clients se sont mis à jour, mettre à jour de manière traditionnelle l'application Cegid via la distribution V9ed17 (Serveurs WebAccess, SGBD, SERIALISATION, Etc.)
4. Chaque utilisateur peut maintenant se connecter à l'application Cegid et mettre à nouveau à jour son poste client (mise à jour de la partie métier)

NOTA :

Le patch E_CWAS_SSL3_PATCH est prévu pour être déployé sur des serveurs Windows Server 2003, Windows Server 2008/2008 R2 et Windows Server 2012/2012 R2. Il peut être également installé sur des stations de travail Windows XP SP3, Vista, 7 ou 8.x. Pour certaines versions de Windows (2003, XP SP3...), il convient de vérifier que Windows PowerShell 2.0 (ou supérieure) et que Microsoft Framework .Net 2.0 (ou supérieure) soient bien présents sur ces OS. Les installer s'ils sont absents, avant de déployer le patch.

Par exemple pour PowerShell sous Windows Server 2003 :

<http://www.microsoft.com/en-US/download/details.aspx?id=4045> ou <http://www.microsoft.com/en-us/download/details.aspx?id=10512>

Procédure N° 2 :

1. Mettre à jour de manière traditionnelle l'application Cegid via la distribution V9ed17 (Serveurs WebAccess, SGBD, SERIALISATION, Etc.)
2. Par défaut, le lancement de l'application Cegid depuis un poste client va afficher une erreur de connexion (plus de mise à jour possible via le simple lancement de l'application).



Pour mettre à jour le client, il suffit d'utiliser la procédure d'une première installation standard d'une application cliente Cegid Web Access : lancer un navigateur sur la page d'accueil du serveur Cegid Web Access, et cliquer sur les liens d'installation de l'application. Si besoin, suivre les consignes d'installation d'un nouveau poste client disponible sur le support de la distribution, sous : Doc\Instal_CNT_PremièreInstallation.pdf (page 35).



NOTA :

Certains anciens navigateurs (Microsoft Internet Explorer en version 6 sous Windows XP SP 3 en particulier) ne permettent pas de se connecter via la couche SSL et les niveaux de sécurité requis pour traiter les failles. La mise à jour de l'application via le navigateur sera donc impossible. Dans ce cas utiliser uniquement la procédure N°1 ou bien installer une version plus récente du navigateur sur tous les postes clients, par exemple Microsoft Internet Explorer 8.

En cas de problème :

Cas 1 :

La mise à jour des postes clients est bloquée par le processus de mise à jour automatique effectué lors du lancement de l'application Cegid. Si tel est le cas, le message applicatif ci-dessous s'affiche après avoir lancé le client Cegid WebAccess et cliqué sur le bouton « Connexion » :



Dans ce cas, reportez-vous au point 2 de la procédure N° 2 pour réaliser la mise à jour.

Cas 2 :

L'utilisation du navigateur internet ne permet pas d'accéder aux liens d'installation de l'application sur la page d'accueil du serveur Cegid Web Access. Suivre les consignes d'installation d'un nouveau poste client disponible sur le support de la distribution, sous : Doc\Instal_CNT_PremièreInstallation.pdf (page 35 notamment). Sinon mettre à jour le navigateur internet pour le rendre compatible avec le niveau de cryptage demandé par la couche SSL de sécurisation des communications (installer une version plus récente du navigateur sur tous les postes clients, par exemple Microsoft Internet Explorer 8).

Si vous souhaitez être accompagné sur les installations et mises à jour par nos équipes supports ou déploiements, nous vous invitons à nous contacter au 0826.888.488 ou de déclarer un incident sur le portail <https://www.cegidlife.com>. La réalisation de ces prestations est facturable. Un conseiller support client permettra de valider la mise à jour par télémaintenance ou la nécessité le cas échéant de réaliser une prestation sur site.

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 - édition 17

TRAITEMENTS COURANTS

Date de la pièce dans le FEC

Accès

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Clôtures** - commande Générateur FEC
 module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Clôtures** - commande Export par date

Lorsque les écritures proviennent de la gestion commerciale, la date de la pièce enregistrée dans le champ [PieceDate] du fichier d'écritures comptables (FEC) prend désormais la première date trouvée selon l'ordre ci-dessous :

- la date de la pièce de la gestion commerciale [E_REFGESCOM]
- la date de la référence externe [E_DATEREFEXTERNE], si la date de la pièce de la gestion commerciale est vide,
- la date comptable [E_DATECOMPTABLE] si la date de la référence externe est vide.

Pour rappel, lorsque les écritures ne proviennent pas de la gestion commerciale, la règle reste inchangée : c'est la date de la référence externe qui est reprise par défaut, remplacée par la date comptable si cette dernière n'est pas renseignée.

Dans tous les cas, le format de cette date est AAAAMMJJ.

Référence de la pièce dans le FEC

Accès

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Clôtures** - commande Générateur FEC
 module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Clôtures** - commande Export par date

Lorsque les écritures proviennent de la gestion commerciale, la référence de la pièce enregistrée dans le champ [PieceRef] du fichier d'écritures comptables (FEC) est alimentée en fonction de l'ordre ci-dessous :

- la concaténation des 2^{ème} et 4^{ème} éléments (souche et numéro) du champ pièce de la gestion commerciale [E_REFGESCOM] si celui-ci est alimenté,
- la référence externe [E_REFEXTERNE], si la référence de la pièce de la gestion commerciale est vide,
- la référence interne [E_REFINTERNE] si la référence externe est vide,
- la valeur conventionnelle Non significative (NS) si la référence interne est vide.

→ **Notez :**

Désormais, quelle que soit l'origine de l'écriture, la colonne "PieceRef" du fichier s'alimente bien avec la valeur NS pour toutes lignes d'écritures n'ayant pas de référence interne.

AUTRES TRAITEMENTS

Exportation au format ETAFI

Accès

module **AUTRES TRAITEMENTS** - menu **Balances** - commande Exportation au format ETAFI

Lorsque vous exportez une balance des généraux sans compensation des comptes collectifs, la lettre D pour solde débiteur et C pour solde créditeur remplace le dernier caractère des comptes collectifs dans le fichier généré.

Désormais, si la longueur des comptes généraux est inférieure à 12 caractères et si le dernier caractère des collectifs est significatif les caractères C et D sont positionnés après ce dernier caractère.

TIERS

Régularisation de lettrage

Accès

module **TIERS** - menu **Lettrage** - commande Régularisations de lettrage

La génération des écritures de régularisation de lettrage s'effectue désormais correctement quelle que soit la langue renseignée dans vos paramètres régionaux.

CONSULTATION DES ECRITURES

Visualisation des écritures

Accès

module **ECRITURES** - menus **Courantes, IAS/IFRS, Simulations, Situations, Prévisions, Révisions** - commande Visualisation
module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Sur comptes** - commande Consultation des écritures des comptes généraux et tiers

Vous pouvez de nouveau visualiser en détail toutes les écritures. Il n'y a plus de blocage pour celles appartenant à des exercices antérieurs à N-6.

25. Les améliorations de la V9 - Edition 17 - Patch 1

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 - édition 17 Patch 1

REPORTING ET TVA

Contrôle des factures de TVA

Accès

module REPORTING ET TVA - menu **Gestion TVA** - commande Contrôle des factures

Désormais la validation ou le double clic sur une écriture ne renvoie plus de message d'erreur.

TRAITEMENTS COURANTS

Ré- imputations

Accès

module TRAITEMENTS COURANTS - menu **Sur comptes** - commande ré-imputations

Désormais la validation ou le double clic sur une écriture ne renvoie plus de message d'erreur.

Contrôle création de RIB via Alt R

Accès

module TRAITEMENTS COURANTS - menu Sur comptes - commande Consultation des écritures des comptes généraux et tiers

Le concept sur l'autorisation des RIB est désormais appliqué. A savoir s'il existe une interdiction sur les RIB, il ne sera plus possible à l'utilisateur d'en créer un nouveau.

ECRITURES

Affectation numéro de pièce

Accès

module **ECRITURES** - menus Paramétrables - commande Saisie

Dès lors que le numéro de pièce provisoire devient différent du numéro de pièce définitif lors de la validation d'une écriture, un message vous en informe immédiatement.

26. Les nouveautés de la V9 - Edition 18

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 - édition 18

Les nouveautés

Montants en devises signés dans le FEC

Accès

module **Traitements courants** - menu **Clôtures** - commande Générateur FEC

module **Traitements courants** - menu **Clôtures** - commande Export par Date

Désormais, les montants en devises se retrouvent avec un montant signé, dans le fichier FEC, afin d'en exprimer le sens. Ces montants se trouvent en colonne 17 *MontantDev*, de la façon suivante :

- Les montants débiteurs sont positifs, et non signés.
- Les montants créditeurs sont négatifs, et signés à gauche du montant par le signe "-".

Référence pièce dans le FEC

Accès

module **Traitements courants** - menu **Clôtures** - commande Générateur FEC

module **Traitements courants** - menu **Clôtures** - commande Export par date

Un nouveau champ [Zone référence] vous permet de choisir entre la référence interne ou externe des écritures, pour alimenter le fichier FEC dans la colonne 9 [PieceRef].

27. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 18 - Patch 1

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés et améliorations apportées sur la version 9 - édition 18 - Patch 1.

Les nouveautés

Génération du FEC sur tout exercice

Accès

module **Traitements courants** - menu **Clôtures** - commande Générateur FEC

module **Traitements courants** - menu **Clôtures** - commande Export par Date

Lors de la génération du fichier FEC, la sélection de l'exercice qui était limitée aux exercices ouverts, est désormais ouverte à tous les exercices du dossier.

28. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 18 - Patch 2

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés et améliorations apportées sur la version 9 - édition 18 - Patch 2.

Les nouveautés

FEC par établissement

Accès

module **Traitements courants** - menu **Clôtures** - commande Générateur FEC

module **Traitements courants** - menu **Clôtures** - commande Export par Date

Lorsque vous gérez votre comptabilité par établissement, il vous incombe de fournir à l'administration un FEC avec les codes établissement. Cette obligation est dictée dans le BOI-CF-IOR-60-40-20-20131213, publié le 13/12/2013, où il est mentionné :

"Lorsqu'une entreprise reprend dans sa comptabilité, les comptabilités de ses différents établissements, il est nécessaire de pouvoir identifier l'établissement d'origine de chaque écriture en mettant au-delà des premières informations obligatoires un champ supplémentaire correspondant à un code établissement.

En conséquence, la structure du fichier des écritures comptables est composé de 19 colonnes, définies comme suit :

- les 18 premières correspondant aux informations définies aux 1^o et 2^o du VII et 3^o à 8^o du VIII de l'article A. 47 A-1 du Livre des Procédures Fiscales,
- la 19^{ème} colonne correspondant au code établissement.
- plusieurs lignes correspondant aux écritures comptables de chaque établissement.".

Pour obtenir un FEC par établissement, vous devez au préalable, activer un nouveau Paramètre société, intitulé 'Gestion des comptabilités autonomes par établissement', situé à l'onglet Préférences, dans le cadre Paramètres du fichier FEC. Suite à l'insertion de la colonne contenant le code établissement en position 19, ce fichier présente les particularités suivantes:

- 1- les champs optionnels 19 à 22 sont décalés par glissement dans les colonnes 20 à 23,
- 2- les écritures sont triées par établissement. Les niveaux de tri par défaut sont alors :
 - niveau 0 : Zone 19- CodeEtbt- code établissement
 - niveau 1 : Zone 4- EcritureDate - date comptable
 - niveau 2 : Zone 1- JournalCode - code journal
 - niveau 3 : Zone 3- EcritureNum - numéro de pièce
 - niveau 4 : Zone 5- CompteNum - numéro de compte général.
- 3- Pour chaque établissement, les écritures d'à-nouveau sont toujours positionnées avant celles de l'exercice sélectionné.

Enfin, des contrôles supplémentaires sont mis en oeuvre :

- La présence et l'existence de l'établissement mentionné dans l'écriture,
- L'équilibre des montants débit/credit par établissement.

En cas d'erreur, la génération du FEC est bloquée et les problèmes rencontrés sont mentionnés dans des fichiers texte enregistrés dans le répertoire de destination du FEC.

Les améliorations

Mise à jour de la ventilation analytique en saisie paramétrable

Accès

module **ECRITURES** - menu **Paramétrables** - commande Saisie - Courantes

En cas de saisie analytique mono-section, la modification du sens du montant de la ligne d'écriture entraîne conjointement la suppression du montant analytique. Il est donc nécessaire de le ressaisir, ceci quelle que soit la valeur du paramètre Saisie en montant renseignée dans vos Paramètres société, à l'onglet Saisie.

Lettrage sur code de regroupement d'une écriture de règlement du solde

Accès

module **TIERS** - menu **Lettrage** - commande Lettrage sur code de regroupement

Le lettrage sur code de regroupement lettre désormais toutes les écritures, y compris les écritures de règlement du solde, dès lors que la case "Lettrage partiel autorisé" est cochée.

Exportation des écritures d'à-nouveaux dans le FEC

Accès

module **Traitements courants** - menu **Clôtures** - commande Générateur FEC

module **Traitements courants** - menu **Clôtures** - commande Export par Date

Lorsque la date de début d'exercice du dossier ne correspond pas à une date de début d'un mois donné, par exemple si votre exercice commence le 4 avril, les écritures d'à-nouveaux sont désormais exportées dans le FEC.

29. Les améliorations de la V9 - Edition 19 - Patch 1

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 - édition 19 - Patch 1.

Les améliorations

Evolution Prélèvements SEPA

A partir du 20 novembre 2016, les sociétés émettrices de prélèvements SEPA pourront optimiser leur trésorerie grâce à l'évolution majeure suivante :

Le premier prélèvement d'une série pourra être présenté indifféremment en FIRST ou en RECURRENT ; ceci a pour conséquences :

- le délai d'encaissement passe de 5 à 1 jour,
- l'amendement, en cas de modification des données du compte bancaire, est simplifié. Le délai de présentation est également raccourci de 5 à 1 jour.

La version actuelle est actualisée en fonction des nouvelles règles de présentation des prélèvements SEPA.

Première présentation d'un prélèvement

L'évolution de la séquence d'un premier prélèvement est optionnelle. Sélectionnez une séquence type par défaut : tous les nouveaux mandats hériteront de cette sélection.

Accès : module **STRUCTURES ET PARAMETRES** - menu **Paramètres société** - commande Suivi Tiers – Prélèvements SEPA

Statut de 1ère présentation des mandats de prélèvement : il s'agit de la valeur par défaut qui sera proposée lors de la création d'un mandat de prélèvement. Le choix peut se faire entre First et Récurrent.

La fiche Mandat a été enrichie d'un champ intitulé Statut 1ère présentation, qui vous permet de définir son type de fonctionnement.

Modification du code IBAN d'un mandat

A partir du 20 novembre 2016, SMNDA devient même mandat (Same Mandate) mais nouveau **compte** du débiteur (**New Debtor Account**). Pour rappel, la valeur MSDA signifie jusqu'au 19/11/2016 Same Mandate New Debtor Agent (établissement bancaire).

Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la simplification du prélèvement SEPA qui rend optionnelles les séquences First et réduit à 1 jour le délai de présentation à la banque de l'émetteur.

Impact sur le fichier PAIN 008.001.002

Changement d'IBAN du débiteur

Index 2.50 <AmdmntInd> Amendement Indicator contient la valeur « TRUE »

Index 2.14 <SeqTp> séquence type doit être positionnée sur la valeur RCUR (récurrent)

Index 2.57 <OrgnlDbtrAcct> Identification <Id>Other <Othr> <Id> contient la valeur « SMNDA »

Etablissements

Accès

Module **STRUCTURES/PARAMETRES** - menu **Société - Etablissements**

La liste des établissements est de nouveau accessible.

30. Les améliorations de la V9 - Edition 19 - Patch 2

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés et améliorations apportées sur la version 9 - édition 19 - Patch 2.

Les nouveautés

Grand Livre Général légal

Accès

module **EDITIONS** - menu **Grands-livres** - commande Général légal

Cette nouvelle option de grand-livre vous permet d'obtenir une édition optimisée en termes de temps de traitement. Elle est préconisée pour les bases de forte volumétrie et permettra de répondre facilement à l'obligation légale d'édition d'un grand-livre général sur l'exercice complet.

Cette édition correspond à un grand-livre général simplifié, avec des possibilités de sélection plus restreintes et sans choix de rupture.

Le résultat s'affiche directement dans votre visualiseur de documents (Adobe Acrobat Reader, Microsoft Edge ...) Vous pouvez choisir ensuite d'imprimer votre état mais également de l'enregistrer en PDF.

Les améliorations

Gestion des factures négatives dans l'édition de TVA par les soldes

Accès

module **REPORTING ET TVA** - menu **Editions de TVA** - commande TVA par les soldes

Les écritures de nature "Facture fournisseur" et "Facture client", saisies dans le sens comptable d'une facture mais en négatif, viennent bien désormais se déduire du total des factures du tiers.

Editions légales

Accès

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Validations** - commande Editions légales

Désormais c'est le grand livre général légal qui est proposé dans ces éditions en lieu et place du grand livre général standard.

31. Les améliorations de la V9 - Edition 19 - Patch 3

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 - édition 19 - Patch 3.

Les améliorations

Grand-livre auxiliaire

Accès

module **EDITIONS** - menu **Grand-livres** - commande Auxiliaire

Suite à l'ajout du Grand-livre général légal, la commande permettant l'impression du grand-livre auxiliaire n'apparaissait plus. Cette anomalie a été corrigée et vous pouvez à nouveau disposer de cette édition.

Grand-livre général légal

Accès

module **EDITIONS** - menu **Grand-livres** - commande Général légal

→ Pour rappel, cette nouvelle option de grand-livre ajoutée dans la Version 9 Edition 19 Patch 2, optimisée en termes de temps de traitement est préconisée pour les bases de forte volumétrie.

Notez aussi que cette édition est plus performante dans une configuration client/serveur.

32. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 19 - Patch 4

Vous trouverez ci-dessous la liste des améliorations apportées sur la version 9 - édition 19 - Patch 4.

Les nouveautés

Exportations vers Excel des données comptables et analytiques

Accès :

module **EDITIONS** - menu **Exportations Excel**

De nouvelles options d'exportation Excel sont à votre disposition. Elles vous apportent simplicité et rapidité dans l'extraction de vos données, et sont particulièrement performantes pour l'extraction de gros volumes d'écritures. Les exportations Excel sont paramétrables et s'adaptent à vos besoins métier. Elles peuvent être réalisées en détail ou en synthèse, et concernent des données de comptabilité générale, auxiliaire et analytique.

1- Paramétrage des menus

Accès

module **EDITIONS** - menu **Exportations Excel** - commande Paramétrage des menus

Vous avez la possibilité de constituer jusqu'à cinq modèles par type d'extraction :

- Synthèse / Comptabilité générale
- Détail / Comptabilité générale
- Synthèse / Comptabilité analytique
- Détail / Comptabilité analytique

Ces modèles constituent ensuite les accès menus personnalisés de vos extractions.

2- Comptabilité générale

Accès

module **EDITIONS** - menu **Exportations Excel** - commande Editions de la comptabilité générale

Vous retrouvez vos modèles en synthèse ou en détail concernant les données de la comptabilité générale. Vous obtenez également des données sur la comptabilité auxiliaire.

3- Comptabilité analytique

Accès

module **EDITIONS** - menu **Exportations Excel** - commande Editions de la comptabilité analytique

Vous retrouvez vos modèles en synthèse ou en détail concernant les données de la comptabilité analytique. Vous obtenez également des données sur la comptabilité générale.

Pour chaque modèle vous avez la possibilité de paramétriser la liste des champs à présenter lors de l'extraction. Vous pouvez enregistrer vos filtres de sélection.

Pour une meilleure performance de traitement, les fichiers générés sont au format (*.csv). Ils peuvent être ensuite ouverts sous Excel.

Les améliorations

Edition de la balance âgée avec une base installée sur un serveur MS SQL2008

Accès

module **TIERS** - menu **Editions de suivi** - commande Balance âgée

L'édition de la balance âgée avec une base installée sur un serveur MS SQL 2008 est de nouveau disponible.

Modification entête de pièce sur des journaux de trésorerie, en présence d'un compte de charges périodiques

Accès

module **ECRITURES** - menu **Courantes** - commande Modification entête de pièces

La présence d'un compte de charges ou de produits périodiques, dans une pièce de banque, n'entrave plus le bon déroulement de cette fonctionnalité.

33. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 20

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés et améliorations apportées sur la version 9 édition 20.

Les nouveautés

Nouveau programme d'amélioration continue

Accès

module **ADMINISTRATION / OUTILS** - menu **Outils** - commande Cegid Data Collect

Nous avons le plaisir de vous annoncer avec cette version la mise en place d'un nouveau programme d'amélioration de nos produits. Ce programme doit nous permettre de mieux répondre à vos besoins en cartographiant les usages de nos produits et en identifiant la manière dont vous les utilisez afin de mieux orienter nos développements ou notre documentation et ainsi améliorer la productivité dans l'usage de nos produits.

Les éléments identifiés, susceptibles de nous être transmis, sont consultables dans l'application par les utilisateurs habilités via la commande Cegid Data Collect accessible dans le module **ADMINISTRATION / OUTILS** au menu **Outils**. Vous pourrez y constater qu'aucune donnée nominative n'est collectée.

Lors du premier accès à l'application après l'installation de cette nouvelle édition, votre administrateur sera interrogé sur sa volonté de participer à ce programme d'amélioration par la question suivante :

"Dans le cadre de notre programme d'amélioration continue de nos logiciels, nous vous proposons de recueillir des informations relatives à l'usage de notre solution. A des fins de transparence, toutes les données collectées restent visualisables depuis un menu dédié au sein de votre application.

Souhaitez-vous participer à notre programme d'amélioration continue ? Vous pourrez, le cas échéant, à tout moment revenir sur votre décision."

Le fait de participer à ce programme reste optionnel et non définitif. En effet, la réponse initiale apportée lors de la première utilisation du produit peut être revue ultérieurement et à tout moment. Pour cela, il vous suffit de cocher la case **Refuser l'envoi**, disponible dans la fenêtre **Autorisation de la collecte**. Cette dernière est accessible via le bouton **[Autorisation de la collecte]** disponible dans la barre de menus de la commande Cegid Data Collect.

Espérant que vous accepterez de contribuer à ce programme.

Adaptations liés à la loi BOI-TVA-DECLA-30-10-30-20160803

Dans le but de renforcer la lutte contre la fraude à la TVA, la Loi de Finances pour 2016 apporte de nouvelles obligations concernant les logiciels de gestion utilisés par les entreprises. Ces nouvelles exigences entreront en vigueur à compter du 1er janvier 2018 (Article 88 de la loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de Finances pour 2016 – Bulletin Officiel des Finances publiques BOI-TVA-DECLA-30-10-30-20160803).

Pour prendre en compte ces nouvelles exigences au niveau de la comptabilité, des ajustements et des ajouts fonctionnels ont été réalisés.

Ajustements fonctionnels par rapport au BOI du 24/01/2006

Suppression du paramètre société "Conformité stricte norme NF 203 (BOI 24/01/2006)"

Accès :

module **STRUCTURES/PARAMETRES** - menu **Société** - commande **Paramètres société - Préférences**

L'application des contrôles est obligatoire et n'est plus soumise au paramètre : Conformité stricte norme NF 203 (BOI 24/01/2006).

Ce paramètre a donc été supprimé dans la commande Paramètres société - Préférences.

Restrictions d'accès aux commandes d'annulation de clôture périodique et définitive

Accès :

module **ADMINISTRATIONS / OUTILS** - menu **Comptables** - commande Annulation de clôture périodique

Les opérations d'annulation des clôtures périodique et définitive doivent être considérées comme exceptionnelles. Ces deux commandes ont donc été regroupées dans ce menu.

Afin de sécuriser leur utilisation, l'accès n'est plus lié au statut administrateur mais à un droit spécifique attaché à l'utilisateur.

- Droit d'accès aux options d'annulation des clôtures périodique et définitive
Pour avoir accès à ces deux commandes, l'utilisateur devra :
 - appartenir à un groupe utilisateur autorisé à accéder aux commandes d'annulation de clôture par la gestion des droits d'accès,
 - être spécifiquement autorisé à réaliser une annulation des clôtures périodique et/ou définitive.Sur la fiche utilisateur, onglet Comptable, deux cases à cocher « Périodique » et « Définitive » ont été ajoutées pour permettre l'attribution de ces droits.
Seul l'administrateur de la base est en mesure d'accéder à ces cases et d'attribuer les droits sur l'une des deux clôtures ou sur les deux.
- Limitation d'accès aux commandes
Les annulations de clôture devant rester des opérations exceptionnelles, les commandes ne sont actives que pour la session en cours.
Par défaut les commandes sont bloquées et à chaque session une demande d'autorisation est adressée à l'utilisateur.

Validation des écritures avant la clôture définitive de l'exercice

Accès :

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Validations** -

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Clôtures** - Commande Clôture définitive

Les paragraphes 19 à 27 du BOI du 24/01/2006 indiquent que la validation d'écritures est obligatoire et doit être du fait de l'utilisateur :

- "1 Principe du caractère intangible ou de l'irréversibilité des écritures..."
- 19. L'obligation d'absence de tout blanc ou altération imposée aux comptabilités manuelles par l'article 420-5 du plan comptable général, s'applique aux comptabilités informatisées sous forme d'une procédure de validation qui interdit toute modification ou suppression."
- "La validation comptable proprement dite :
- 22. Il s'agit d'une phase de traitement informatique volontaire, activée grâce à une fonction du logiciel, qui consiste à figer les différents éléments de l'écriture de façon telle que toute modification ultérieure de l'un de ses éléments soit impossible."
- "27. La clôture peut donc intervenir à l'issue d'une période ou au terme de l'exercice.

Avant toute clôture d'exercice, le système de comptabilité informatisée devrait, pour le moins, rappeler l'**obligation de validation de l'ensemble** des écritures enregistrées."

La validation des écritures avant la clôture définitive est donc désormais obligatoire et doit être réalisée à la demande de l'utilisateur. Ainsi, lors de la clôture définitive, s'il existe encore des écritures non validées, un message d'alerte lui propose d'accéder à une des commandes de validation existantes :

- Validation d'écritures
- Validation par période
- Validation par journal

L'annulation de la clôture définitive

Accès :

module **ADMINISTRATIONS / OUTILS** - menu **Comptables** - commande Annulation de clôture définitive

La seule action autorisée suite à une annulation de clôture définitive, est l'ajout d'écritures sur la dernière période de l'exercice.

Nouveau traitement de validation des écritures

Nouveau compteur d'écritures FEC pour la validation des écritures

Accès :

module **STRUCTURES/PARAMETRES** - menu **Paramètres** - commande Compteur d'écritures (FEC)

Pour renforcer l'inaltérabilité et l'intangibilité des écritures comptables, un nouveau compteur de numérotation des écritures est mis en place, intitulé Compteur d'écritures FEC.

Ce compteur attribue aux pièces comptables un numéro définitif lié à la date de validation.

Ce numéro d'écriture et la date de validation garantiront l'inaltérabilité et l'intangibilité de la pièce, et permettront de constituer le FEC.

Paramétrage du nouveau compteur d'écritures FEC

Accès :

module **STRUCTURES/PARAMETRES** - menu **Paramètres** - commande Compteur d'écritures (FEC)

Le compteur est constitué d'éléments libres choisis par l'utilisateur ainsi que d'un compteur de numéros chronologiques obligatoire.

Le compteur a une longueur maximum de 20 caractères, et peut se composer d'éléments paramétrés :

- Code journal
- Date d'écriture
- Date de début d'exercice
- Date de fin d'exercice
- Code exercice
- Numérotation chronologique
- et d'éléments saisis par l'utilisateur.

Un compteur par défaut sur 15 caractères est proposé composé du :

- Code journal sur 3 caractères
- Date d'écriture sur 6 caractères (MMAAAA)
- Numérotation chronologique sur 6 caractères

La numérotation des pièces comptables est réalisée par journal. Chaque journal doit avoir un paramétrage de compteur.

Le numéro chronologique sera attribué par journal mais plusieurs journaux peuvent avoir le même paramétrage.

L'affectation du paramétrage du compteur d'écritures FEC se fait sur l'onglet Compléments de la fiche journal (Structures/Paramètres - Structures - Journaux)

Le paramétrage affecté sur la fiche journal peut être modifié jusqu'à la première génération d'un FEC.

Le bouton [Voir les N° de chrono] de la fiche journal, permet de visualiser le dernier numéro chronologique utilisé.

Traitements de validation

Accès :

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Validations** -

Les traitements de validation des écritures évoluent afin de respecter les caractères intangible et inaltérable des pièces comptables :

- les pièces comptables sont non modifiables,
- un numéro chronologique et une date de validation sont attribués à chaque pièce comptable.

Ce numéro chronologique est complété lors de la génération du FEC, par le paramétrage du compteur FEC associé au journal. La chronologie des pièces est donc désormais établie par rapport à la date de validation et non plus par rapport à la date comptable. Ce sont ces éléments qui alimenteront le FEC et garantiront l'inaltérabilité des données.

Le numéro chronologique et la date de validation attribués, sont des informations pouvant être paramétrées dans la liste de présentation de la "Visualisation" des écritures courantes ou paramétrables.

Le traitement de validation devient exclusif, aucun autre traitement ne pourra être lancé en même temps.

→ **Notez :**

Les à-nouveaux auront automatiquement un numéro d'écriture FEC lors de la clôture définitive. Les à-nouveaux provisoires n'auront pas de numéro d'écriture FEC.

Initialisation du compteur d'écritures FEC sur les écritures

Les écritures des exercices clos définitivement avant la mise en place de la nouvelle version ne sont pas impactées par la nouvelle numérotation.

Seules les écritures validées des exercices ouverts sont donc mises en conformité automatiquement :

- Sur tous les journaux existants, le paramétrage par défaut du compteur d'écritures FEC est affecté.
- Les écritures validées se voient attribuer un numéro d'écritures FEC et une date de validation. La date de validation est basée sur la dernière date de modification de la pièce. Le numéro est attribué chronologiquement par rapport à cette date de validation et par journal. L'initialisation automatique des écritures validées des exercices ouverts est faite sur les actions suivantes :
 - Première validation d'écriture
 - Demande de génération d'un FEC

Adaptations COMSX

Intangibilité des écritures importées

Afin de respecter les obligations comptables rappelées dans le paragraphe 110 du BOI-TVA-DECLA-30-10-30 sur le :

«- principe du caractère intangible ou de l'irréversibilité des écritures comptables»

«- principe de la permanence du chemin de révision. »

Les **écritures importées** dans la comptabilité depuis un système tiers sont désormais **non modifiables**.

C'est le préalable à la constitution d'une piste d'audit fiable permettant de justifier ces écritures depuis le système amont.

Les éventuelles corrections à apporter à ces écritures devront être faites par des écritures d'annulation. Paragraphe 90 du BOI-TVA-DECLA-30-10-30 :

« Si des corrections sont apportées à des opérations de règlement, que ce soit au moyen du logiciel ou système lui-même ou d'un dispositif externe au logiciel ou système, **ces corrections** (modifications ou annulations) **s'effectuent par des opérations de « plus » et de « moins » et non par modification directe des données d'origine enregistrées**. Ces opérations de correction donnent également lieu à un enregistrement. »

→ **Notez : les écritures générées directement dans la comptabilité par les applications de l'ERP : Gestion commerciale, Paie, Immobilisation sont également non modifiables.**

Suivi et archivage des opérations d'importation et d'exportation

Afin de répondre aux principes de **sécurisation** et **d'archivage** des données, des nouvelles commandes ont été mises en place permettant le suivi des opérations d'importation et d'exportation et l'enregistrement des fichiers TRA dans la base de données.

Adaptations FEC

Fiabilisation des données du FEC

Les traitements de validation des écritures génèrent désormais un numéro d'écriture chronologique attaché à une date de validation. A la génération du FEC, le numéro chronologique est complété par le paramétrage du compteur associé au journal pour donner le numéro d'écriture FEC. Celui-ci, ainsi que la date de validation, vont alimenter les zones EcritureNum et ValidDate du FEC et répondre ainsi aux exigences de l'administration fiscale :

EcritureNum : 'Affectation du numéro à la validation, numérotation continue chronologique par date de validation'.

ValidDate : ' Date à laquelle l'écriture a été validée. Cette opération volontaire de l'utilisateur doit être réalisable à tout moment pour une écriture ou un groupe d'écritures, et au plus tard avant l'opération de clôture de période ou d'exercice.'

Le tri des écritures du FEC, tout en respectant les règles existantes, est réalisé par Date de validation/Code journal/Numéro chronologique de l'écriture (sans sa représentation).

Lorsque la zone Etablissement est alimentée, le tri est fait sur Code établissement/Date de validation/Code journal/Numéro chronologique de l'écriture (sans sa représentation).

Gestion de la transition

Seuls les exercices ouverts sont mis en conformité. Pour les exercices clos définitivement, la génération du FEC varie avec cette mise à jour de l'application :

- pour un exercice clos définitivement avant la mise à jour en V9 Edition 20, la génération du FEC n'est pas modifiée.
- pour un exercice clos définitivement après la mise à jour en V9 Edition 20, la génération du FEC est modifiée et prend en compte les principes décrits ci-dessus.

Recherche par numéro d'écriture FEC

Lorsque vous avez généré un FEC, dans la visualisation, la consultation et les exportations Excel des écritures vous pouvez faire une recherche sur le numéro d'écriture FEC.

Audit FEC : nouvelle fonction

Accès

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Clôtures** - commande Générateur FEC

Une nouvelle fonctionnalité a été ajoutée au fichier des écritures comptables : l'Audit FEC. L'objectif de cette fonction, est d'apporter, via 47 points de contrôle, des informations sur la conformité du fichier ainsi que sur la cohérence des données extraites. Les contrôles mis à votre disposition sont présentés dans une arborescence destinée à faciliter l'interactivité avec l'utilisateur.

Ce choix de présentation permet :

- de cibler rapidement vos sélections,
- d'obtenir une vision globale des résultats et, si vous le souhaitez, d'accéder au détail,
- d'imprimer et d'exporter vos résultats.

L'accent a été mis sur la lisibilité grâce à l'utilisation de codes couleur qui permet de repérer rapidement les contrôles sélectionnés, le volume et l'importance des erreurs détectées.

Un contrôle est déterminé par une catégorie et un niveau de criticité.

Les catégories de contrôles

Deux catégories ont été retenues pour cette fonction :

- Conformité : Les contrôles de type CONFORMITE s'attachent aux vérifications « techniques » du FEC.
- Audit : Les contrôles de type AUDIT sont des contrôles « métiers » qui mettent l'accent sur les incohérences comptables du FEC.

Le niveau de criticité

Il permet de hiérarchiser les contrôles selon leur degré d'importance. Trois niveaux ont été déterminés :

- Anomalie : ce niveau est attribué aux contrôles qui permettent de détecter des erreurs qui remettent la validité du FEC en question.
- Avertissement : les anomalies détectées par ces contrôles doivent attirer votre attention car elles peuvent entraîner un litige en cas de contrôle fiscal

Remarque

ces contrôles signalent d'éventuels oublis comme les références, les libellés, ... qui peuvent être soumis à explication lors d'un contrôle fiscal.

1- Lancement du traitement

L'utilisation de ce module ne demande aucune intervention de l'utilisateur : la fonction Audit FEC est lancée simultanément à la génération du fichier.

Les traitements sont exécutés en mode asynchrone, vous permettant de bénéficier d'une certaine souplesse dans l'organisation de votre travail. A la fin du traitement, une notification informe l'utilisateur de la mise à disposition du résultat.

2- Le résultat de l'audit

Le résultat de l'audit est présenté sous la forme d'un tableau accessible via la fenêtre des notifications. En entête de ce tableau, un récapitulatif vous indique le nombre d'éléments trouvés par niveau de criticité. Il est affiché dans un carré dont la couleur est significative :

- rouge pour les anomalies,
- orange pour les avertissements,
- blanc pour les remarques.

Pour davantage de lisibilité, la liste des contrôles restituant un résultat est présentée par catégorie, de manière synthétique.

Vous pouvez lire, face à chaque contrôle, le nombre d'erreurs détecté, affiché selon le même code couleur que pour le récapitulatif de l'entête. Sous chaque titre de contrôle, un résumé explicatif de l'opération effectuée vous est fourni. Vous obtenez le détail des éléments à analyser, par simple clic sur le contrôle.

3- Les Restitutions

Il est possible d'imprimer et d'exporter les résultats de l'audit.

- L'impression du compte-rendu de l'audit

L'impression du résultat de l'audit peut être obtenue sous trois formes :

- En synthèse : la liste des contrôles qui ne renvoient pas d'erreurs.
- En synthèse : le compte-rendu du nombre d'éléments trouvés en erreur par contrôle et par catégorie.
- En détail : le compte-rendu de la totalité des éléments en erreur par contrôle.

Comme pour la visualisation, une explication résumée de l'opération effectuée vous est fournie pour chaque contrôle.

- L'export Excel

Le bouton [Exporter] vous permet d'exporter le rapport d'audit sur Excel. Ce dernier est composé d'onglets :

- Un onglet Synthèse : affiche l'ensemble des contrôles effectués, avec ou sans erreurs.
- Des onglets Détail : affiche le détail des erreurs, à raison d'un onglet par contrôle : Lorsqu'un contrôle renvoie des erreurs, un clic sur le lien à droite du contrôle vous renvoie à l'onglet concerné. Le fichier Excel comporte autant d'onglets de détails que de contrôles avec erreurs.

Encodage du FEC au format UTF8

Accès

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Clôtures** - commande Générateur FEC

Afin de répondre aux dispositions légales, le fichier FEC est désormais encodé au format UTF8.

BOI - Edition attestation éditeur

Edition de l'attestation éditeur

Dans le paragraphe 270 du BOI-TVA- DECLA-30-10-30 il est dit : « En application du 3° bis du I de l'article 286 du CGI, le respect des conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données peut être justifié :

- soit par un certificat délivré par un organisme accrédité dans les conditions prévues à l'article L. 433-4 du code de la consommation ;
- soit par une attestation individuelle de l'éditeur du logiciel de comptabilité ou de gestion ou du système de caisse concerné, conforme à un modèle fixé par l'administration.

Il s'agit d'un mode de preuve alternatif : un seul de ces deux documents (certificat ou attestation individuelle) suffit à justifier du respect des conditions susvisées. »

Sanctions

Le groupe CEGID a choisi d'éditer une attestation individuelle à partir du logiciel de Comptabilité. L'attestation est disponible dans la barre d'outils du menu se trouvant en haut à droite de l'application, via le bouton [Attestation éditeur]. Une première fenêtre vous demande un certain nombre d'informations à remplir notamment le représentant légal et la raison sociale de la société et vous rappelle les peines encourues en cas de présentation d'une fausse attestation.

Une fois les informations renseignées, vous pouvez éditer l'attestation.

En cas de contrôle de l'administration fiscale, si vous ne pouvez pas présenter un certificat ou une attestation de conformité délivrée par l'éditeur de logiciel vous devrez payer une amende de 7 500 € pour chaque logiciel ou système concerné. L'amende s'applique de nouveau tous les 60 jours en cas de non présentation de l'attestation ou du certificat de conformité.

Autres nouveautés

Grand-livre auxiliaire légal

Accès

module **EDITIONS** - menu **Grands-livres** - commande Auxiliaire légal

Cette nouvelle option de grand- livre vous permet d'obtenir une édition optimisée en terme de temps de traitement. Elle est préconisée pour les bases de forte volumétrie et permettra de répondre facilement à l'obligation légale d'édition d'un grand-livre auxiliaire sur l'exercice complet.

Cette édition correspond à un grand-livre auxiliaire simplifié, avec des sélections plus restreintes et sans possibilité de rupture.

Le résultat s'affiche directement dans votre visualiseur de documents (Adobe Acrobat Reader, Microsoft Edge ...)

Vous pouvez ensuite choisir d'imprimer votre état mais également de l'enregistrer en PDF.

Si vous utilisez par ailleurs la commande Traitements courants - Validations - Editions légales, c'est ce modèle de grand-livre qui est dorénavant utilisé.

Rajout de champs liés au BOI dans la consultation des écritures

Accès :

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Sur comptes** - commande Consultation des écritures des comptes généraux et tiers

Le rajout dans la grille de présentation de la Consultation des écritures de nouveaux champs tels que :

- le numéro chronologique de l'écriture,
- la date de validation,
- le numéro FEC ,

nécessite la recréation des présentations privées ayant pu être définies dans une version précédente.

Les améliorations

Etats de synthèse : SIG

Accès

module **EDITIONS** - menu Etats de synthèse - commande S.I.G.

L'édition des Soldes Intermédiaires de Gestion est de nouveau accessible.

Générateur FEC

Accès

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu Clôtures - commande Générateur FEC

Les tabulations contenues dans les libellés de compte ou d'écriture sont ignorées lors de la génération du FEC ; ceci afin de générer un fichier correct et validé par la DGI.

Génération des pièces liées en saisie multi-établissement

Accès

module **ECRITURES** - menu Paramétrables - commande Saisie courante

Si vous saisissez des écritures multi-établissements dans un journal utilisant un compteur par exercice, la pièce liée est désormais générée correctement.

Gestion des compteurs comptables

Accès

Module **STRUCTURES/PARAMETRES** - menu **Société** - commande Paramètres Société - Préférences

A partir de cette version, la gestion des compteurs par exercice n'est plus disponible

Accès

Module **STRUCTURES/PARAMETRES** - menu **Paramètres** - commande Compteurs comptables

Les nouveaux dossiers auront d'office les compteurs de pièces par exercice.

Pour les dossiers existants, c'est à la création d'un nouvel exercice que l'utilisateur est averti que les compteurs de pièces sont gérés par exercice. Tous les compteurs repartent donc du numéro 1 à chaque nouvel exercice.

34. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 20 - Patch 1

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés et améliorations apportées sur la version 9 - Edition 20 - Patch 1.

Les nouveautés

Pilotage financier

Accès

module PILOTAGE FINANCIER

Présentation

Le module Pilotage financier vous permet d'accéder en quelques clics à un ensemble d'indicateurs comptables et financiers.

Simple à déployer et intégrer à votre comptabilité, **Yourcegid Finance Intelligence** constitue une solution clés en main de pilotage. Les nombreux tableaux de bord proposés en standard offrent un accès intuitif et immédiat à vos données clés. Les indicateurs ainsi proposés, avec de nombreux graphiques (courbes d'évolution, diagrammes de répartition, jauge de mesure des performances, etc.), sont conçus pour être faciles à lire et à interpréter, cela, afin de vous permettre d'accélérer vos prises de décision.

Principaux indicateurs

La page d'accueil, disponible lorsque l'utilisateur dispose d'un accès à tous les indicateurs, offre la visualisation d'un indicateur-type représentant chacune des thématiques métiers proposées (performance financière, Trésorerie, suivi Clients et suivi Fournisseurs) et permet la navigation sur l'ensemble de l'application.

Lorsque l'utilisateur souhaite accéder à une fonctionnalité précise, les menus suivants sont proposés :

Performance financière

La performance financière est organisée autour de 2 thématiques : le suivi des Résultats et l'analyse des Charges.

1. Onglet RESULTATS

Vous retrouvez dans cet onglet les CHIFFRES CLES de votre activité : Chiffre d'affaires, production de l'exercice, valeur ajoutée, EBE, EBITDA, résultat d'exploitation, Résultat net.

L'onglet SYNTHESE vous présente le compte de résultat, les soldes intermédiaires de gestion, et le bilan.

Les données de l'onglet Analytique CA sont les données du chiffre d'affaires ventilées selon vos axes analytiques (sélection par axe analytique possible).

L'onglet DETAIL vous offre une vision détaillée par n° de comptes des différents postes du compte de résultat en variation annuelle et par analytique : cliquez sur le sigle + pour dérouler la liste des comptes.

2. Onglet CHARGES

Le contrôle des charges propose des indicateurs de suivi des charges sous diverses formes : analyse des charges, de leur évolution et de leur répartition (achats, masse salariale, charge impôts...)

L'onglet CHIFFRES CLES vous donne une vue d'ensemble de vos charges, avec la répartition suivante : Achats, Impôts et taxes, frais de personnel, dotations aux amortissements et provisions, charges financières, charges exceptionnelles, etc... Vous retrouvez ces différents axes d'analyses dans les sous-onglets correspondants.

L'ANALYSE CHARGES permet d'approfondir votre analyse sur des postes sur lesquels vous souhaitez investiguer : Sur l'un des graphiques affichés, double-cliquez sur le poste souhaité. Le détail ainsi affiché (drill-down) vous permet de connaître la composition détaillée du poste de charge sélectionné.

L'onglet DETAIL vous offre une vision détaillée par n° de comptes de vos différents postes de charges en variation annuelle et par analytique : cliquez sur le sigle + pour dérouler la liste des comptes.

3. Onglet TRESORERIE

Les CHIFFRES CLES permettent d'un seul coup d'œil d'évaluer la situation de votre Trésorerie. Les indicateurs suivants vous sont présentés :

- nombre de jours d'encaissements et le montant de l'en-cours clients,
- nombre de jours de décaissements et encours fournisseurs.

Le Besoin en fonds de roulement vous offre une vision immédiate de l'état de vos disponibilités et endettement global.

ENCAISSEMENT et DECAISSEMENT : ces onglets offrent une vision symétrique sous formes d'histogrammes des opérations bancaires correspondantes, par type d'instrument de paiement, et par compte bancaire.

Le graphique Encaissements mensuels donne le volume d'encaissements /décaissements par mois, comparé au CA TTC/ACHATS TTC et volume de l'en-cours.

L'onglet FLUX donne la possibilité d'évaluer les principaux postes de recettes et de dépenses au cours de l'exercice.

4. Analyse clients

Les CHIFFRES CLES reprennent, outre le DSO et volume de l'en cours, des données statistiques sur la facturation, l'évolution annuelle du Délai de paiement ainsi que l'évolution de l'en-cours clients n et n-1.

L'onglet EN COURS permet de connaître le palmarès des 10 clients les plus contributeurs du chiffre d'affaires encours. Le bas du tableau permet de connaître le DSO par client ainsi que son encours.

Retrouvez sur l'onglet BALANCE AGEE l'analyse de votre encours par tranches de jours de retard de règlements, et les listes par client de l'ancienneté de la dette. Le dernier tableau vous permet de mener une analyse exploratoire de vos créances en remontant jusqu'aux numéros de pièces (factures / avoirs) concernés.

L'onglet AVOIRS est destiné plus spécifiquement à l'analyse statistique des avoirs et au détail par client des avoirs émis.

5. Analyse fournisseurs

Les CHIFFRES CLES reprennent, outre le DPO et volume de l'en cours, des données statistiques sur les achats TTC, l'évolution annuelle du Délai de paiement ainsi que l'évolution de l'en-cours fournisseurs N et n-1.

L'onglet EN COURS permet de connaître le palmarès des 10 fournisseurs les plus contributeurs aux postes d'achats et en-cours. Le bas du tableau permet de connaître le DPO par fournisseur ainsi que son en-cours.

Retrouvez sur l'onglet BALANCE AGEE l'analyse de votre encours par tranches de jours de retard de règlements, et les listes par fournisseur de l'ancienneté de la dette. Le dernier tableau vous permet de mener une analyse exploratoire de la dette en remontant jusqu'aux numéros de pièces (factures / avoirs) concernés.

L'onglet AVOIRS est destiné plus spécifiquement à l'analyse statistique des avoirs et au détail par fournisseur des avoirs reçus.

Navigation et sélection des critères

La navigation s'opère au travers d'un ensemble d'onglets et de sous onglets. L'ergonomie proposée se présente sous la forme d'un outil associatif : en conséquence, une sélection réalisée depuis Yourcegid Finance Intelligence sera propagée sur tous les onglets de l'application. Vous pouvez sélectionner et désélectionner les critères suivants : qualifiant d'écritures, établissements, axes analytiques dans la partie gauche de l'écran.

Le bandeau bas de l'écran vous permet de sélectionner la période souhaitée (années, mois)

Le principe de sélection des critères est représenté par un code couleur :

- Vert : valeurs sélectionnée(s) = Sélection Active
- Blanc : valeurs ayant une correspondance avec la sélection active
- Gris : les éléments sans correspondance avec la sélection active

Droits d'accès

L'accès aux différents onglets est soumis à la gestion des droits d'accès de votre Comptabilité.

Pour en savoir plus, voir l'aide de la gestion des droits d'accès via l'aide sur l'environnement Cegid

Les améliorations

Traitements courants

Evolutions concernant les traitements de validation des écritures

Accès

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Validation** - commande Validation par période

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Validation** - commande Validation par journal

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Validation** - commande Validation des écritures

Afin de respecter les caractères intangible et inaltérable des pièces comptables, les traitements de validation des écritures ont évolué. Désormais, un numéro chronologique et une date de validation sont attribués à chaque pièce comptable. En outre, la validation des écritures avant la clôture définitive est désormais obligatoire et doit être réalisée à la demande de l'utilisateur (voir Fiche Version V.9 Edition 20).

Ces traitements présentent **toutes les écritures non validées**, hormis les écritures d'**à-nouveaux** (qui seront validées automatiquement au moment de la clôture définitive) et les **écritures supprimées**.

Attention !

Désormais, **toutes les écritures générées de manière automatique sont considérées comme non validées**.

C'est le cas des écritures créées sur les tiers payeurs. Elles apparaissent dans les traitements de validation afin d'y être traitées et de recevoir un numéro chronologique et une date de validation.

Bien que non validées, notez que, comme auparavant, ces écritures ne sont pas modifiables.

Evolutions concernant la clôture définitive

Accès

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Clôture** - commande Clôture définitive

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Validation** - commande Clôture définitive / Audit comptable

Avant toute clôture d'exercice, le système de comptabilité informatisée doit, pour le moins, **rappeler l'obligation de validation de l'ensemble** des écritures enregistrées. La validation des écritures avant la clôture définitive est donc désormais obligatoire et doit être réalisée à la demande de l'utilisateur, par l'une des commandes suivantes : Validation des écritures, Validation par période ou Validation par journal, commandes dont l'accès est proposé au moment de la clôture définitive s'il existe des écritures non validées (voir Fiche Version V.9 Edition 20).

Attention !

Désormais, **toutes les écritures générées de manière automatique par l'application sont considérées comme non validées**. C'est le cas des écritures créées sur les tiers payeurs. Elles apparaissent dans les traitements de validation afin d'y être traitées et de recevoir un numéro chronologique et une date de validation.

Bien que non validées, notez que, comme auparavant, ces écritures ne sont pas modifiables.

Notez aussi que les **écritures supprimées** n'apparaissent pas dans les traitements de validation et que la présence d'écritures supprimées dans un dossier n'empêche pas sa clôture définitive.

Enfin, nous rappelons que les écritures d'**à-nouveaux** sont validées automatiquement au moment de la clôture définitive.

Passage des compteurs de pièces par exercice - continuité des numéros sur les exercices précédents

Accès

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **A-nouveaux** - commande Ouverture d'exercice ou connexion à la base avec une date d'exercice non encore ouvert

Pour rappel, dans la version actuelle, la gestion des compteurs par exercice n'est plus disponible à partir des paramètres société.

Les nouveaux dossiers auront d'office les compteurs de pièces par exercice.

Pour les dossiers existants, c'est à la création d'un nouvel exercice que l'utilisateur est averti que les compteurs de pièces sont gérés par exercice. Tous les compteurs repartent donc du numéro 1 à chaque nouvel exercice.

La mécanique décrite ci-dessus, n'impacte pas les exercices déjà existants ; une pièce saisie sur une souche initialement non gérée par exercice, prendra le bon numéro chronologique à la suite du dernier numéro utilisé pour ce journal et cet exercice.

Écritures

Les règles de modification des écritures importées ou générées par des applications partenaires

Les règles de modification des écritures importées ou générées par des applications partenaires

→ Rappel :

Les écritures de type Normal importées depuis une application tiers ne peuvent plus être modifiées ni supprimées dans la comptabilité.

Notez cependant que certaines informations extra-comptables comme les informations complémentaires et les ventilations analytiques restent modifiables sous certaines conditions.

Journaux dédiés aux importations conformes

Toutes les informations complémentaires sauf la référence interne, la référence externe et le libellé (données pouvant être utilisées dans le FEC) sont modifiables soit par les commandes de modification des écritures, soit par la consultation des écritures des comptes.

Les ventilations analytiques sont également modifiables par la commande module ECRITURES - menus, Analytiques - commande Modification.

Journaux non dédiés Imports conformes

Les journaux mouvementés au moment du passage en V.9 Edition 20 ne peuvent pas être déclarés Imports conformes. Cette case à cocher est accessible à la création d'un nouveau journal. Pour ces journaux non dédiés aux importations conformes, il faut distinguer les écritures qui ont été validées avant le passage en V.9 Edition 20 de celles qui l'ont été après le passage en V.9 Edition 20.

Pour les premières (champ E_VALIDE =X), ainsi que pour les écritures non validées, toutes les informations complémentaires sont accessibles et peuvent être modifiées.

Pour les écritures importées et validées après le passage en V.9 Edition 20, une date de validation ainsi qu'un numéro chronologique ont été attribués (champ E-VALIDE = X, EBO_DATEVALIDATION et EBO_CHRONO renseignés). Pour ces écritures validées au sens 'BOI', les informations complémentaires hormis la référence interne, la référence externe et le libellé (données pouvant être utilisées dans le FEC) sont modifiables, comme c'est le cas pour les écritures enregistrées sur des journaux dits Imports conformes.

Dans tous les cas, ces modifications peuvent être effectuées soit par les commandes de modification des écritures, soit par la consultation des écritures des comptes.

Dans tous les cas également, les ventilations analytiques sont modifiables uniquement par la commande module ECRITURES - menu Analytiques - commande Modification.

Modification des écritures de type autre que Normal importées ou générées par des applications partenaires

Accès

module **ECRITURES** - menu **Simulations** - commande Modification

module **ECRITURES** - menu **Situations** - commande Modification

module **ECRITURES** - menu **Prévisions** - commande Modification

module **ECRITURES** - menu **Révisions** - commande Modification
 module **ECRITURES** - menu **IAS** - commande Modification

Il est désormais possible de modifier les écritures qui ne sont pas de type Normal (donc les écritures de Simulation, Situation, Prévision) importées via CommunicationsSX ou générées par des applications partenaires.

Notez que pour les écritures de Simulation par exemple, générées par un de nos modules de Gestion commerciale, seule la ligne HT est modifiable comme dans les précédentes versions.

Dans tous les cas, ces modifications peuvent être effectuées soit par les commandes de modification des écritures, soit par la consultation des écritures des comptes.

Dans tous les cas également, les ventilations analytiques sont modifiables uniquement par la commande module ECRITURES - menu Analytiques - commande Modification.

Certaines fonctions métier s'appuyant sur des écritures importées (non modifiables) généreraient des écritures non modifiables à tort

Accès

module **ECRITURES** - menu **Recopie d'écritures** - commande Recopie d'écritures
 module **ECRITURES** - menu **Courantes** - commande Charges périodiques
 module **ECRITURES** - menu **Simulations** - commande Validation
 module **ECRITURES** - menu **Révisions** - commande Validation
 module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Sur comptes** - commande Extourne

Pour rappel, suite à la notion d'intangibilité des écritures, apportée par la loi BOI, les écritures (de type Normal) importées ne sont plus modifiables.

Dès lors, l'utilisation de ces écritures dans certaines fonctions métier, génératrices d'écritures comptables, avaient pour conséquence de conserver ce "verrou" sur les écritures issues de ces traitements.

Dorénavant, toute écriture générée à partir de l'un de ces traitements comptables, se basant sur une écriture provenant d'une importation, d'une Web Api ou d'une application de l'ERP (gestion commerciale, paie), reste modifiable par l'utilisateur.

Modification des zones d'informations complémentaires

Accès

module **ECRITURES** - menu **Courantes** - commande Modification
 module **ECRITURES** - menu **Paramétrables** - commande Modification

Actuellement dans la consultation des écritures des comptes généraux et tiers, vous pouvez modifier, par le bouton Outils d'aide à la révision - Analyse - Informations complémentaires (ou Ctrl+ Alt+C) toutes les zones d'informations complémentaires.

Désormais les zones d'informations complémentaires sont aussi accessibles en modification des écritures via le bouton Informations complémentaires(référence externe, table libre, bloc notes.....).

Cela concerne également les écritures issues d'une importation, générées par une application ou une WebAPi, ou validées.

Attention ! Si les écritures sont validées au sens BOI c'est à dire contiennent déjà un numéro chrono et une date de validation les accès en modification ont été ouverts sur les informations complémentaires à l'exception des zones : Libellé, Référence interne, Référence externe.

Affectation du code de TVA en saisie paramétrable

Accès

module **ECRITURES** - menu **Paramétrables** - commande Saisie - Courantes

Lors de la saisie d'une pièce en saisie paramétrable, l'affectation du code de TVA est désormais identique à celle de la saisie courante. Les règles d'affectation du code TVA sont les suivantes :

- sur la ligne TTC : reprise du code la première ligne HT
- sur la ligne de TVA : reprise du code TVA paramétré dans la table TVA par régime fiscal : Taux normal, Taux réduit etc.
- sur la lignes de HT, affectation du code TVA en fonction du régime du tiers et du code TVA, paramétré dans la table TVA par régime fiscal.

Exemple d'affectation du code TVA en saisie paramétrable :

401	TI	Reprise du code de la ligne de HT
601	TI	Reprise du taux intermédiaire (TI) affecté au compte 601
4456	TI	Reprise du code TVA : TI, créé dans la table TVA par régime fiscal

Structures / Paramètres

Liens OLE - Condition sur une table libre

Accès

module **STRUCTURES / PARAMETRES** - menu **Révision** - commande Autres feuilles Excel

La fonction Get_cumul2 des liens OLE restitue correctement les cumuls des comptes généraux par section même si une condition sur une table libre est sélectionnée.

35. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 21

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés et améliorations apportées sur la version 9 - Edition 21

Les nouveautés

Modification et historisation des écritures importées

Accès

module **ECRITURES** - menu **Paramétrables** - commande Modification - Importées (Comsx et processus ERP)

Pour vous apporter à la fois de la souplesse et de la traçabilité dans la gestion de vos écritures importées (par Comsx ou par les modules de l'ERP), une nouvelle commande est mise à votre disposition dans le menu des écritures paramétrables.

Cette commande vous permet de modifier vos écritures importées tout en respectant le cadre légal grâce à l'historisation de toutes les modifications effectuées.

Vous gardez ainsi la piste d'audit de la pièce depuis le logiciel en amont jusqu'à la validation en comptabilité.

Modification des écritures importées

Dans ce nouveau menu, vous retrouvez toutes les écritures importées ou issues des autres modules de l'ERP. Les écritures saisies ne sont pas présentes.

Vous sélectionnez les écritures à modifier et comme dans la modification classique des écritures saisies, par double clic ou par le bouton ouvrir de la barre d'outils vous accédez à tous les champs modifiables de l'écriture y compris les informations complémentaires et les informations analytiques.

Attention ! Vous ne pouvez pas supprimer ou insérer de lignes.

Toutes les modifications concernant des informations contenues dans le FEC seront historisées dans une table ainsi que l'utilisateur ayant réalisé la modification et la date de modification.

Historique des modifications

Vous pouvez avoir accès à l'historique des modifications d'une pièce en cliquant sur le bouton Visualisation de l'historique des modifications de la barre d'outils.

Vous ouvrez une fenêtre vous présentant toutes les modifications effectuées sur la pièce.

Pour une pièce vous obtenez une ligne par champ modifié avec les valeurs avant et après.

A partir de cet écran, vous pouvez effectuer des recherches sur toutes les pièces importées modifiées.

Le bouton Visualisation de tout l'historique de la barre d'outils vous permet d'accéder rapidement à toutes les modifications effectuées sur toutes les pièces importées.

Ajout d'un nouveau module : Clôtures et Validations

Accès :

menu d'accueil

Afin d'apporter plus de lisibilité dans les thèmes fonctionnels de l'application, un nouveau module a été ajouté sur le menu d'accueil.

Ce dernier s'intitule Clôtures et Validations et contient les menus suivants :

- Validations
- Clôtures
- Génération du FEC et Editions légales
- Clôture analytique

Ces différents menus ont été enlevés du module Traitements courants pour être regroupés dans le nouveau module Clôtures et Validations.

Naturellement, l'utilisation de ces fonctions reste similaire à ce qui existait auparavant et les droits d'accès s'y rapportant reprennent les paramètres existants.

Une légère différence consiste en la suppression de la commande Export par date qui n'a pas été reconduite et qui se trouvait initialement dans le menu Clôtures du module Traitements courants.

Toutes les autres commandes des menus ci-dessus ont été reportées et la gestion des droits d'accès a été adaptée en conséquence.

Les filtres et les présentations personnalisés auparavant sont disponibles et fonctionnels.

Ajout des commandes de Suivi et archivage des éditions légales et du FEC

Accès

module **CLÔTURES ET VALIDATIONS** - menu **Génération du FEC et Editions légales** - commande Suivi et Archivage des éditions légales

module **CLÔTURES ET VALIDATIONS** - menu **Génération du FEC et Editions légales** - commande Suivi et Archivage du FEC

Lorsque vous lancez un état légal ou la génération d'un FEC, le résultat est automatiquement enregistré dans votre base. Vous pouvez accéder par la commande adéquate au résultat de votre traitement. Une ligne de suivi est présentée pour chaque traitement lancé.

Enregistrement des documents

A partir de la ligne de suivi, vous pouvez enregistrer les documents disponibles soit par double clic sur la ligne, soit par l'icône d'enregistrement de la barre d'outils.

- Dans le suivi et archivage des éditions légales, vous accédez à l'enregistrement des éditions lancées.
- Dans le suivi et archivage du FEC, vous accédez à l'enregistrement du fichier FEC, du compte rendu de l'audit et du fichier d'exportation Excel de l'audit.

Vous avez également la possibilité de sélectionner plusieurs lignes de suivi et d'enregistrer en une seule opération tous les documents associés.

Validation des documents

Tous les documents générés sont enregistrés en base et conservés. Cependant, il est nécessaire de ne conserver qu'une seule version d'un document de même type (FEC-Balance générale-Balance auxiliaire...) et portant sur la même période. Vous devez donc sélectionner le document qui représente la version définitive afin de le valider. C'est ce document qui sera présenté en cas de contrôle fiscal et qui pourra être archivé dans un coffre-fort sécurisé.

Pour valider un document, il suffit de sélectionner la ligne correspondante et de cliquer sur le bouton Validation de la barre d'outils. A la validation du document, si d'autres documents similaires sont enregistrés un message vous rappelle que vous devez les supprimer.

Les documents peuvent être dévalidés. La dévalidation d'un document se fait en sélectionnant la ligne de suivi et en cliquant sur le bouton Dévalidation de la barre d'outils.

La validation et dévalidation de documents sont soumises à des droits d'accès attachés au groupe utilisateur.

Suppression des documents

Tant que les documents ne sont pas validés, vous pouvez les supprimer de la base.

Une fois que vous avez validé les documents que vous voulez archiver, vous devez supprimer les autres documents similaires portant sur les mêmes périodes ceci afin de garder de la lisibilité dans le menu de suivi et d'alléger la base de données.

Les documents validés ne peuvent pas être supprimés.

Ajout d'une nouvelle commande : Purge des éléments archivés

Accès

module **ADMINISTRATION OUTILS** - menu **Comptables** - commande Purge des éléments archivés

Le délai de conservation légal des documents en base ou dans un coffre-fort est de 6 ans.

- Si vous souscrivez au service d'archivage proposé par CEGID vos documents seront automatiquement supprimés de la base de données une fois archivés au coffre-fort.
- Si vous souscrivez à un service d'archivage externe, une fois mis dans votre coffre-fort sécurisé, vous pouvez supprimer les documents archivés en base par l'intermédiaire de cette option de Purge. Dans ce cas vous pourrez supprimer vos documents en fonction du délai de conservation que vous aurez renseigné dans les paramètres société onglet « Archivage ».
- Si vous n'avez pas souscrit à un service d'archivage en coffre-fort vous devez obligatoirement conserver vos documents dans la base de données pendant un délai de 6 ans. Vous pourrez les supprimer passé ce délai par l'intermédiaire de cette option de Purge. Dans ce cas, vous ne devez pas modifier le délai de conservation dans les paramètres société onglet « Archivage ».

Dans l'option de purge n'apparaissent que les documents validés ayant dépassés le délai de conservation renseigné dans les paramètres société. Vous devez sélectionner les documents à supprimer et cliquer sur l'icône de suppression de la barre d'outils. Les lignes de suivi et les documents sont définitivement supprimés de la base.

L'accès au paramètre de délai de conservation dans l'onglet « Archivage » des paramètres société est soumis à un droit d'accès lié au groupe.

Les améliorations

Écritures

Validation des écritures de simulation en écritures courantes - Présentation de la liste multicritères

Accès :

module **ÉCRITURES** - menu **Simulations** - commande Validation

Le Tri de la Présentation : Défaut est positionné sur le numéro de pièce en tant qu'unique critère de Tri. Ainsi, la numérotation des écritures normales respecte désormais la chronologie des numéros de pièce des écritures de simulation initiales.

Attention : si sur votre Présentation : Défaut, vous aviez opté pour des critères de tri différents, ces derniers seront remplacés par le tri unique sur le numéro de pièce.

Les présentations privées, quant à elles, ne sont pas impactées par cette mise en place.

Traitements courants

Consultation des comptes généraux

Accès :

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Sur comptes** - commande Consultation des comptes généraux

Si dans la zone Mode de sélection des critères de filtre, vous sélectionnez Mouvementés sur l'exercice (sans ANO) et si vous effectuez un double clic sur un compte dans la liste, l'affichage des mouvements de ce dernier s'effectue désormais correctement.

Editions - Clôtures et validations

BOI - Initialisation du compteur d'écritures FEC sur les écritures

Accès

module **CLÔTURES ET VALIDATIONS** - menu **Clôtures** - commande Clôture définitive

module **CLÔTURES ET VALIDATIONS** - menu **Validations**

module **CLÔTURES ET VALIDATIONS** - menu **Génération du FEC et Editions légales** - commande Générateur FEC

Le traitement de mise en conformité de votre dossier avec les BOI, lancé à partir de la clôture définitive ou via les menus de Validations et de Génération du FEC, se fait désormais correctement même si dans vos codes journaux certains contiennent des points.

Editions du Grand livre général légal et du Journal des écritures

Accès

module **CLÔTURES ET VALIDATIONS** - menu **Génération du FEC et Editions légales**- commande Editions légales
module **EDITIONS** - menu **Grands-livres** - commande Général légal

Le Grand- livre général légal est un nouvel état au format paysage dont le paramétrage n'est pas accessible à l'utilisateur. Il comporte deux nouvelles colonnes permettant d'imprimer des données issues de la validation des écritures et de la génération du FEC, à savoir :

- le numéro chronologique ou le numéro d'écriture FEC,
- la date de validation.

Lors de l'impression du Grand-livre général légal via le module EDITIONS, il est nécessaire de cocher la case intitulée Afficher les informations FEC pour obtenir ces données.

Dans les éditions obtenues à partir du module CLÔTURES ET VALIDATIONS, notez que ces informations sont restituées automatiquement à la fois sur le Grand-livre général légal et sur le Journal des écritures.

A-nouveaux provisoires et constitution du FEC

Accès

module **CLÔTURES ET VALIDATIONS** - menu **Clôtures** - commande Clôture provisoire

Désormais, lors de la clôture provisoire, les écritures de report à nouveau sont automatiquement validées et affectées d'un numéro chronologique et d'une date de validation.

Si vous gérez des reports à-nouveaux dynamiques, le numéro chronologique et la date de validation sont réaffectés et mis à jour à chaque génération d'écriture d'à-nouveau.

En annulation de clôture, le numéro chronologique et la date de validation sont supprimés. En cas de lancement d'une nouvelle clôture, ces informations sont de nouveau générées.

Autres Traitements

DAS2 (TD Bilatérale) - Saisie du seuil de déclaration dans les paramètres société

Accès

module **STRUCTURES / PARAMETRES** - menu **Société**- commande Paramètres société - Onglet Préférences

Depuis 2015, le seuil de déclaration des honoraires par personne et par an a été porté de 600€ à 1200 € par personne et par an. Afin de laisser à l'utilisateur l'accès à ce seuil, un nouveau paramètre société intitulé DAS2 : Montant minimal de déclaration, a été ajouté sur l'onglet Préférences.

Attention ! Veillez à descendre l'ascenseur tout en bas de la fenêtre pour faire apparaître cette information.

Ce seuil est contrôlé à la validation de la fiche Honoraires et à la constitution du fichier EDI.

Si les sommes versées par an à un même bénéficiaire n'atteignent pas ce montant, la validation de la fiche Honoraires est bloquée. Elles ne seront pas non plus reprises lors de la constitution du fichier EDI.

DAS2 (TD Bilatérale) - Gestion du fichier des honoraires

Accès

module **AUTRES TRAITEMENTS** - menu **DAS2 (TD Bilatérale)** - commande Gestion du fichier des honoraires

Plusieurs modifications ont été apportées à la fiche Honoraires concernant les fournisseurs étrangers :

- la zone Pays a été ajoutée sur l'onglet Caractéristiques,
- la zone Commune (PHD_ADRCOMMUNE) est désormais alimentée par la zone Ville saisie dans la fiche du tiers (T-VILLE). La présence de cette information devient donc obligatoire alors que le Bureau distributeur devient une zone de saisie facultative.
- le code postal est une zone de saisie facultative de 8 caractères alphanumériques.

Notez de plus que la validation de la fiche des honoraires d'un fournisseur étranger est désormais possible sans SIRET et sans Code postal. Ces deux contrôles de présence obligatoire ont été supprimés.

DAS2 (TD Bilatérale) - Edition préparatoire

Accès

module **AUTRES TRAITEMENTS** - menu **DAS2 (TD Bilatérale)** - commande Edition

Sur cet état, quelques modifications ont été apportées dans le cadre intitulé ADRESSE COMPLETE DU DOMICILE, afin de faire apparaître les données des fournisseurs étrangers, à savoir :

- ligne 3, sont imprimés : le code INSEE du pays du tiers, le Code postal et la Commune. Le code INSEE n'étant pas géré dans l'application, il est forcé à la valeur 00000.
- ligne 4, sont imprimés : le code INSEE du pays du tiers, et le pays du tiers. Le code INSEE n'étant pas géré dans l'application, il est forcé à la valeur 99999. Le pays est une information saisie dans la fiche du tiers et reprise dans la fiche Honoraires.

Remarques :

Le code INSEE du pays du tiers apparaît à deux endroits dans le fichier EDI :

- dans la zone 026 Adresse commune, en positions 234 à 238. A cet emplacement, vous pourrez lire la valeur 00000
- dans la zone 030 Adresse bureau distributeur, en positions 266 à 270. A cet emplacement, c'est la valeur 99999 qui apparaît.

DAS2 (TD Bilatérale) - Fichier EDI

Accès

module **AUTRES TRAITEMENTS** - menu **DAS2 (TD Bilatérale)** - commande Edition

Voici les modifications apportées au fichier EDI afin de gérer les données des fournisseurs étrangers :

Zone 026 Adresse commune :

- Zone 027, positions 234 à 238 : code INSEE du pays du tiers. Notez que dans l'E.R.P., le pays (champ PY_CODEINSEE de la table PAYS) n'est pas affecté. En conséquence, cette zone est complétée par 00000.
- Zone 028 position 239 : 1 espace
- Zone 029 positions 240 à 265 : cette zone de 26 caractères cadrés à gauche est renseignée par le code postal et le nom de la commune séparés par un espace. Le code postal peut être alphanumérique et faire plus de 5 caractères. Lorsqu'il n'est pas connu, seul le nom de la commune est repris .

Zone 030 Adresse bureau distributeur :

- Zone 032, positions 266 à 270 : code INSEE du pays du tiers. Notez que dans l'E.R.P., le pays (champ PY_CODEINSEE de la table PAYS) n'est pas renseigné. En conséquence, cette zone est complétée par 99999.

36. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 21 - Patch 1

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés et améliorations apportées sur la version 9 - Edition 21 - Patch 1

Les nouveautés

Réparation des compteurs et des doublons

Accès :

module **ADMINISTRATION / OUTILS** - menu **Outils** - commande Réparation des compteurs et des doublons

Des problèmes en saisie ou en importation d'écritures peuvent survenir suite à une désynchronisation du compteur de numéro de pièce sur certains journaux.

De même des problèmes en édition des journaux d'écritures peuvent faire suite à des numéros de pièce en double sur les journaux concernés.

Pour réparer ces dysfonctionnements, nous vous proposons ce nouvel outil.

Il réalise deux types de contrôles :

- Une vérification des compteurs de pièces : le numéro du compteur est comparé au numéro le plus élevé trouvé sur les pièces utilisant ce compteur.
- Une vérification des doublons de numéros de pièces : cette analyse permet de repérer tous les numéros de pièce en double.

Le traitement de réparation se lance suite à la vérification, sur les erreurs restituées.

Une liste de restitution vous informe des nouvelles valeurs données aux compteurs en erreur, ainsi que la liste des pièces générées avec leur nouveau numéro de pièce et leur date comptable.

Les améliorations

Consultation des écritures des comptes généraux et tiers - Impression de la liste

Accès :

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Sur comptes** - commande Consultation des écritures des comptes généraux et tiers

L'impression de la liste Consultation des écritures des comptes à l'aide du bouton [Imprimer] fonctionne désormais correctement même si dans la présentation (fenêtre Personnalisation de la liste), le champ : N° d'écriture FEC est sélectionné dans les colonnes à afficher.

Editions légales - Journal des écritures

Accès

module **CLÔTURES ET VALIDATIONS** - menu **Génération du FEC et Editions légales** - commande Editions légales

module **EDITIONS** - menu **Journaux** - commande Journal des écritures

Depuis la version V9 Edition 21, les modèles d'état ont été adaptés pour restituer dans le Grand-livre général légal et dans le Journal des écritures, deux nouvelles informations résultant de la validation des écritures et de la génération du FEC, à savoir :

- le numéro chronologique ou le numéro d'écriture FEC,
- la date de validation.

Lors de l'impression de ces états via le module EDITIONS, il est nécessaire de cocher la case intitulée Afficher les informations FEC pour imprimer ces données.

Elles sont, par ailleurs, restituées automatiquement dans les éditions légales obtenues à partir du module CLÔTURES ET VALIDATIONS.

→ **Notez aussi que le journal des écritures est un nouvel état au format paysage dont le paramétrage n'est pas accessible à l'utilisateur.**

Ré-imputation de compte avec génération d'une écriture d'OD

Accès

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Sur Comptes** - commande Ré-imputation

Suite à la loi BOI, et l'intangibilité des données, il n'est plus possible désormais, en ré-imputation, de modifier directement l'écriture d'origine, si celle-ci a été importée, provient d'une API ou d'une application de l'ERP.

La case Modifier directement l'écriture, est griseée, et seule la passation d'une OD est désormais possible dans ce cas.

Initialisation du compteur FEC sur les écritures en partage de référentiel

Accès

module **CLÔTURES ET VALIDATIONS** - menu **Clôtures** - commande Clôture définitive

module **CLÔTURES ET VALIDATIONS** - menu **Validations**

module **CLÔTURES ET VALIDATIONS** - menu **Génération du FEC et Editions légales** - commande Générateur FEC

Le traitement de mise en conformité de votre dossier avec les BOI, lancé à partir de la clôture définitive ou via les menus de Validations et de Génération du FEC, se fait désormais correctement même si vous êtes en partage de référentiel et que vous partagez la table JOURNAL.

Numéro de pièce erroné suite à une modification d'entête de pièce avec deux exercices ouverts

Accès :

module **ECRITURES** - menu **Courantes** - commande Modification entête de pièces

Lorsque vous modifiez le journal d'enregistrement d'une pièce, via cette commande, le numéro de pièce est bien attribué en fonction du compteur du journal de destination et de l'exercice de rattachement, découlant de la date comptable de la pièce.

37. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 21 - Patch 2

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés et améliorations apportées sur la version 9 - Edition 21 - Patch 2

Fin du support des versions 2008 de MS SQL Server et de Windows Server

Nous vous informons qu'en raison de la fin du support de SQL Server 2008 et de l'OS serveur Windows 2008 (incluant leurs déclinaisons 2008 R2) planifiée par Microsoft, nous ne supporterons plus ces versions de Microsoft à compter de la prochaine version majeure de Yourcegid Business V9 Edition 22 prévue en fin d'année 2018. Nous vous invitons donc, d'ici cette échéance, à évoluer vers des versions plus récentes (versions 2012, 2014 et 2016) proposées par Microsoft pour son moteur de base de données et ses environnements serveurs.

Les nouveautés

Sensibilisation des utilisateurs des applications CEGID au G.D.P.R. (Règlement Général sur la Protection des Données)

Lors de la connexion à l'une des applications suivantes : Yourcegid Comptabilité, Yourcegid Suivi des règlements, Yourcegid Immobilisations, une fenêtre affiche des informations relatives à la nouvelle réglementation concernant la protection des données personnelles.

Lisez attentivement cette page jusqu'à son terme et cochez la case confirmant que vous avez bien pris connaissance de l'information.

Attention !

Vous ne pourrez pas accéder à votre application si cette case n'est pas cochée.

Versions impactées

Les versions V9ED21P2 ainsi que les versions Y2-11ED4P3 On premise ne présentent que la page d'information générale relative à la réglementation.

Seules les versions Y2-11ED4P3 **On Demand** disposent du module G.D.P.R.

Les améliorations

BIC obligatoire en création de comptes bancaires situés dans les pays suivants : Suisse, Guernesey, Jersey, Ile de Man et San Marin

Accès

module **STRUCTURES /PARAMETRES** - menu **Structures** - commande Comptes auxiliaires - RIB

Depuis le 19/11/2017, une nouvelle directive européenne modifie et précise les informations à transmettre pour certains prélèvements.

Cela concerne les opérations de prélèvement sur des comptes bancaires situés dans l'un des pays suivants : Suisse, Guernesey, Jersey, Ile de Man et San Marin. Dorénavant, le fichier au format XML 20022 pain 008.001.02 doit être alimenté par le code BIC du compte bancaire et l'adresse postale du débiteur.

En conséquence, il est désormais obligatoire de renseigner le code BIC lors de la création d'un mandat prélevé sur un compte bancaire situé dans l'un de ces pays.

Le contrôle de présence du code BIC est également effectué lors du traitement des écritures sélectionnées en vue de la génération du fichier SEPA.

Compte d'emprunt : la longueur des généraux n'est plus limitée à 10 caractères

Accès

module **AUTRES TRAITEMENTS** - menu **CRE** - commande Gestion des emprunts

La création d'un emprunt n'est plus bloquée, quand la longueur des comptes généraux définie dans les paramètres société (Structure / paramètres - Société - Paramètres société - Comptables), est supérieure à 10 caractères.

Validation par journal : cas particulier pour les pièces de simulation

Accès

module **CLOTURES ET VALIDATIONS** - menu **Validations** - commande Validation par journal

Désormais, lors de la validation d'un journal comportant des pièces de type Simulation et Normal avec un numéro de pièce identique, seule la pièce de type Normal est impactée par le traitement de validation.

Contrôle des fichiers accessible

Accès

module **ADMINISTRATION / OUTILS** - menu **Outils** - commande Contrôle des fichiers

Dans l'outil Contrôle des fichiers, l'ensemble des options est de nouveau disponible.

Audit avant clôture : détection des écritures validées

Accès

module **CLOTURES ET VALIDATIONS** - menu **Clôtures** - commande Clôture définitive - Audit avant clôture

Lorsque vous lancez un audit avant clôture, le message bloquant demandant la validation de certaines de vos écritures a été levé et le traitement de clôture peut donc s'exécuter. Auparavant, ces écritures, en réalité validées, étaient détectées comme non validées lors de cet audit.

Pointage sur journal : création d'une référence de pointage

Accès

module **TRAITEMENTS COURANTS** - menu **Pointage** - commande Relevés

En pointage sur journal, vous pouvez de nouveau générer une référence de pointage à partir d'un relevé bancaire.

38. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 22

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés et améliorations apportées sur la version 9 - Edition 22

Les nouveautés

Nouveaux contrôles lors de la validation d'écritures

Accès

module **CLOTURES ET VALIDATIONS**- menu **Validations**

Afin de garantir l'exhaustivité des informations nécessaires à la constitution du FEC, des contrôles supplémentaires ont été ajoutés dans le traitement de validation des écritures.

Les nouveaux contrôles sur les écritures s'assurent :

- de la présence d'un libellé,
- de l'absence d'un compte collectif sans compte auxiliaire,
- de la présence de montants, supérieurs à 0,
- de la présence des éléments obligatoires d'entête de pièce : code journal - date comptable - établissement - devise,
- de l'équilibre de l'écriture.

Ces contrôles bloquent le traitement de validation :

- Dans le cas de la commande "Validation des écritures", seules les écritures non conformes sont rejetées.
- Dans le cas des commandes "Validation par période" et "Validation par journal", aucune écriture n'est validée si une seule de ces erreurs est rencontrée.

En fin de traitement, en cas d'erreurs, une liste s'affiche avec les différents cas rencontrés.

En cliquant sur une ligne, le [Bouton Zoom] permet de visualiser la pièce en question.

➔ **Notez que le traitement de clôture périodique débute par une validation des écritures, la clôture périodique ne pourra donc pas s'effectuer si des écritures sont non conformes.**

Attestation BOI éditeur

Accès



Le bouton [Attestation éditeur] est disponible dans la barre d'outils du menu du Suivi des règlements.

A partir de la version 9 Edition 22, l'attestation BOI éditeur conforme au modèle fourni par l'administration BOI-LETTRE-000242, n'est plus visible dans la comptabilité.

Il s'agit d'une attestation individuelle désormais disponible via le bouton [Attestation éditeur] se trouvant dans la barre d'outils du menu du Suivi des règlements, en haut à droite de l'écran.

Attestation de conformité FEC

Accès



Le bouton [Attestation conformité FEC] accessible dans la barre d'outils du menu de la Comptabilité V9

Via cette commande, Cegid SAS met à votre disposition un justificatif éditable attestant que le Fichier des Ecritures Comptables (FEC) généré par votre comptabilité est conforme aux exigences de l'administration fiscale. Cette attestation peut être produite pour justifier de la conformité des logiciels utilisés auprès de l'administration fiscale ou de tout organisme de gestion.

Pour imprimer cette attestation, vous devez saisir quelques renseignements, notamment le nom de la société, son représentant légal et son adresse. L'attestation de conformité porte la date du jour de l'impression.

Textes de référence :

- Article A47 A-1 du Livre des Procédures Fiscales, modifié par l'arrêté du 29 juillet 2013 sur le Contrôle Fiscal des Comptabilités informatisées.
- BOI-CF-IOR-60-40-0131213
- FAQ de l'administration fiscale mise à jour au 19 décembre 2014

Les améliorations

Validation des journaux en mode bordereau et saisie libre : numéro chronologique

Accès

module **CLOTURES ET VALIDATIONS** - menu **Validations** - commande Validation par période

module **CLOTURES ET VALIDATIONS** - menu **Validations** - commande Validation par journal

module **CLOTURES ET VALIDATIONS** - menu **Validations** - commande Validation par écriture

Le traitement de validation permet d'attribuer un numéro chronologique et une date de validation aux écritures.

Désormais, pour les journaux en mode bordereau, le numéro chronologique est attribué par folio et par jour à chaque fois qu'il y a équilibre débit-crédit au jour.

Pour les journaux en mode saisie libre, le numéro chronologique est attribué par folio et par mois à chaque fois qu'il y a équilibre débit-crédit au mois.

De plus, la validation par journal et par période renseigne maintenant correctement le numéro chronologique sur les bases partagées.

Archivage du Journal des écritures

Accès

module **CLOTURES ET VALIDATIONS** - menu **Génération du FEC et Editions légales** - commande Suivi et archivage des éditions légales

L'édition du Journal des écritures via les Editions légales apparaît désormais dans la liste du Suivi et archivage des éditions légales et peut donc être prise en compte dans les traitements d'archivage.

Fichier FEC : présence du libellé d'un compte tiers sur toutes les lignes des comptes généraux du fichier

Accès

module **CLOTURES ET VALIDATIONS** - menu **Génération du FEC et Editions légales** - commande Générateur FEC

Dans le cas où votre base contiendrait un compte auxiliaire sans numéro de compte (numéro de compte vide), celui-ci ne faussera plus votre fichier FEC.

Le libellé de ce compte ne se répercute plus dans le fichier, sur toutes les lignes de comptes généraux, et ne remonte donc plus d'anomalie lors de l'audit FEC.

Editions légales et Grand livre

Accès

module **CLOTURES ET VALIDATIONS** - menu **Génération du FEC et Editions légales** - commande Éditions légales

module **EDITIONS** - menu **Grands livres** - commande Général légal

Ces éditions appliquent bien désormais, le critère de l'exercice, que celui-ci soit clôturé définitivement ou non.

Concernant les éditions légales, le principe de sélection de périodes validées est bien sûr maintenu, sinon pour rappel un message s'affiche pour vous proposer de vous limiter à ces périodes validées.

Saisie Paramétrable : Accès aux échéances

Accès

module **ECRITURES** - menu **Paramétrables** - commande Modification

Pour avoir accès au bouton Échéances en modification d'une écriture, il faut avoir coché dans l'onglet Saisie du module STRUCTURES / PARAMETRES - menu Société - commande Paramètres société la case Ouverture de la saisie des échéances.

Ecriture de régularisation en lettrage sur des écritures importées

Accès

module **TIERS** - menu **Lettrage** - commande Lettrage manuel

Lors du lettrage manuel d'écritures importées, avec une génération d'écritures de régularisation, ces dernières sont bien générées et ne sont plus considérées comme écritures importées (Champ E_CREEPAR à SAI).

39. Les nouveautés et améliorations de la V9 - Edition 22 - Patch 1

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveautés et améliorations apportées sur la version 9 - Edition 22 Patch 1

Les améliorations

Validation des écritures sur journaux en mode saisie libre

Accès

module **CLOTURES ET VALIDATIONS** - menu **Validations** - commande Validation par période

module **CLOTURES ET VALIDATIONS** - menu **Validations** - commande Validation par journal

module **CLOTURES ET VALIDATIONS** - menu **Validations** - commande Validation par écriture

Il est désormais possible de valider des écritures saisies sur un journal de type saisie libre même si l'équilibre du journal n'existe pas par jour.

Génération du FEC avec les bases Oracle

Accès

module **CLOTURES ET VALIDATIONS** - menu **Génération du FEC et Editions légales** - commande Générateur FEC

L'anomalie constatée sur les bases Oracle concernant l'absence des libellés des journaux et des comptes dans le fichier FEC a été corrigée.

Editions légales : accès à tous les exercices

Accès

module **CLOTURES ET VALIDATIONS** - menu **Génération du FEC et Editions légales** - commande Editions légales

Dans la liste de choix des exercices, vous avez accès à l'ensemble des exercices.